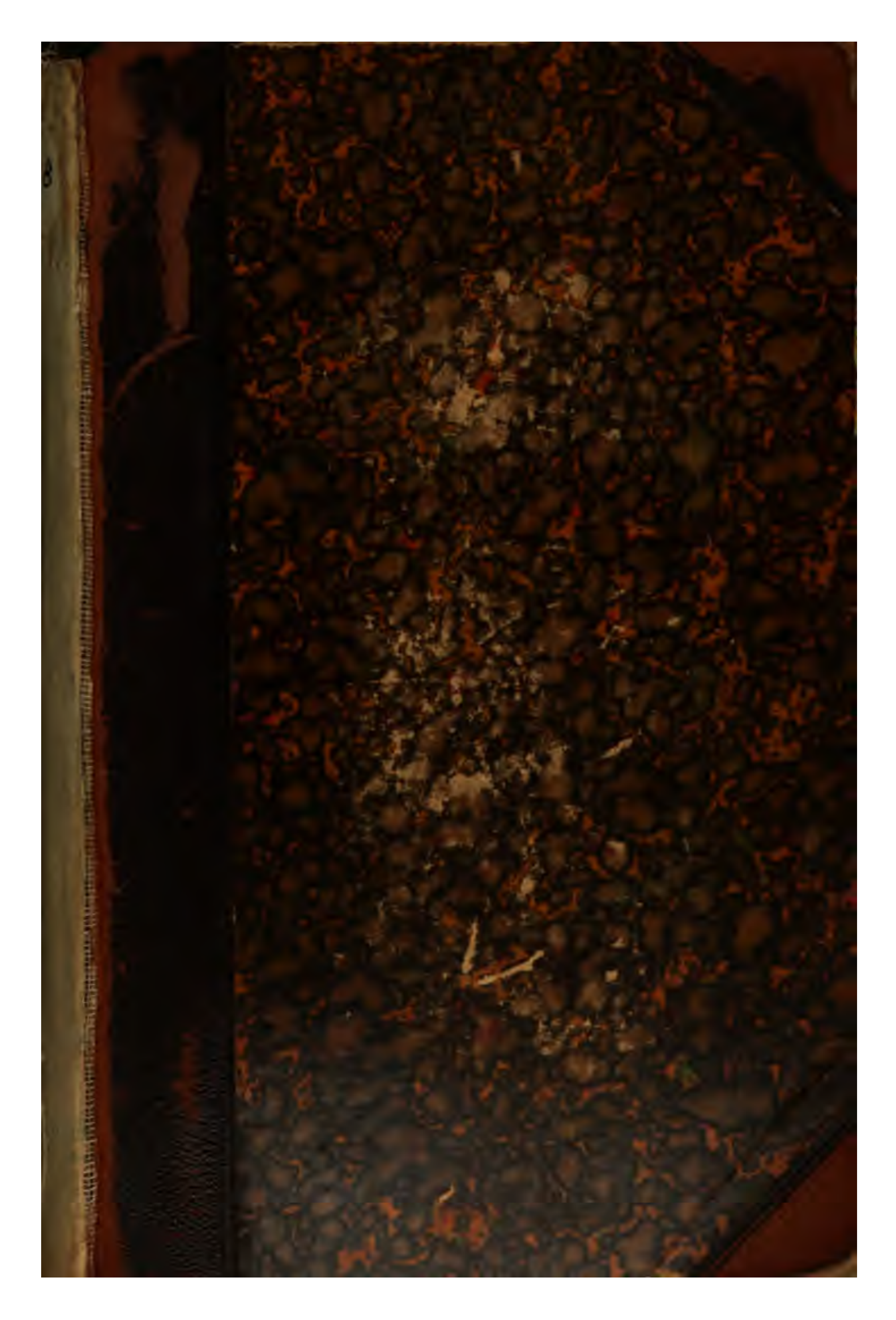



SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
ET
VE
RI
TAS
CHRISTO ECCLESIAE



BIBLIOTHÈQUE

DES MERVEILLES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. ÉDOUARD CHARTON

LES BOUFFONS

6881. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
9, Rue de Fleurus, 9



UN FOU

(Fragment du tableau des *Noces de Cana* de Paul Véronèse)

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

LES BOUFFONS

PAR

M. A. GAZEAU

OUVRAGE

ILLUSTRÉ DE 63 GRAVURES DESSINÉES SUR BOIS

PAR P. SELLIER

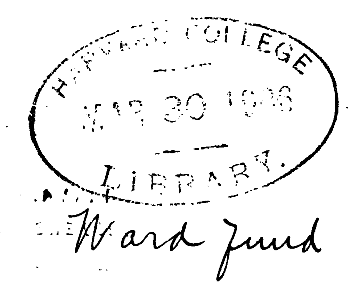
PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1882


HARVARD COLLEGE
MAR 30 1906
LIBRARY.
Ward Fund

AVANT-PROPOS.

« Le plaisir de rire, a dit le père Porée, n'est pas un des moindres besoins de l'homme. » Cette remarque de l'éminent professeur de rhétorique, qui eut la gloire de compter Voltaire parmi ses élèves, est justifiée par l'histoire de l'humanité, pour ainsi dire, depuis ses origines. L'homme dans tous les temps et dans tous les pays a cherché à se distraire des chagrins et des tracas de l'existence. Et comme il ne trouvait pas toujours en lui-même de quoi s'égayer, il était naturel qu'il empruntât le secours d'autrui. Aussi voyons-nous, dans l'antiquité comme au moyen âge, chez les particuliers comme à la cour des princes, dans les couvents comme sur les places publiques, chez les nations civilisées de l'Europe comme chez les peuplades à demi barbares de l'Afrique ou de l'Orient, des personnages chargés de divertir ceux pour qui la vie était triste ou monotone. Depuis Ésope, qui peut passer pour le premier des bouffons, jusqu'aux farceurs et aux grimaciers du Directoire,

il y a une série de rieurs de profession qui se donnaient pour tâche d'amuser leurs contemporains, ou qui devaient par ordre faire diversion aux ennuis de leurs maîtres. Quelques-uns ont même relevé la fonction et joué un plus noble rôle en profitant de l'impunité assurée à leurs folies pour faire entendre de rudes leçons aux puissants du jour, ou, quoique plus rarement, pour porter jusqu'au pied du trône un bon conseil ou même les doléances des opprimés. Avec leur droit de tout dire, droit dont ils usaient et abusaient, les bouffons en titre d'office ont été parfois les porte-voix de la vérité. Sous une forme burlesque ou cynique elle parvenait ainsi aux oreilles du maître, auprès de qui elle n'aurait pas trouvé autrement accès. La légende s'est même emparée du nom de quelques-uns de ces fous pour les grandir et les rehausser outre mesure. Certains, comme Triboulet, ont eu la bonne fortune d'être adoptés par un grand écrivain et ont passé à la postérité comme portés sur les ailes du génie. Il est presque superflu d'ajouter, par exemple, que le personnage créé de toutes pièces par l'imagination du poète dans *le Roi s'amuse* n'a rien de commun avec le Triboulet de l'histoire. Les bouffons n'ont jamais été sans doute des justiciers de la taille du héros de ce drame. Mais il suffit qu'ils aient plaidé de temps à autre la cause du bon sens ou de la justice pour que l'histoire enregistre leur nom avec quelque intérêt. Aussi dans la revue rapide, trop rapide à notre gré, que nous nous proposons de faire de ceux qui, dès le

temps des Grecs et des Romains, ont eu la charge, dans les milieux les plus divers, de provoquer le rire autour d'eux par leurs grimaces ou leurs facéties, bouffons domestiques ou bouffons de cour, bouffons populaires ou bouffons de corporations, est-ce principalement sur les bouffons de cour ou bouffons en titre d'office que nous appellerons la bienveillante attention du lecteur.

LES BOUFFONS

LIVRE I

BOUFFONS DOMESTIQUES ET BOUFFONS DE COUR.

I

Sens et origine du mot *Bouffon.* — Les Bouffons domestiques dans l'antiquité. — Les Bouffons de table. — Les parasites. — Les *aretalogi.* — Les philosophes stoïciens et cyniques. — Les farceurs. — Esope.

« Un bouffon, dit Furetière[1] dans son *Dictionnaire universel,* est un comédien, un farceur, qui divertit le public par ses plaisanteries pour attrapper de l'argent. Bouffon se dit aussi de ceux qui ne cherchent qu'à rire

1. Furetière vivait au dix-septième siècle (1620-1688); il a composé un Dictionnaire qui lui fit perdre en 1685 son titre de membre de l'Académie française. On l'accusa d'avoir profité du travail commun des membres de l'Académie pour écrire seul et publier sous son nom un Dictionnaire qui au fond était le résultat des recherches et du labeur de tous ses confrères.

et à divertir les autres par un emportement de gaîté et de bonne humeur. C'est une qualité, ajoute philosophiquement l'auteur du Dictionnaire, qui tient lieu de mérite en beaucoup d'endroits de savoir faire le bouffon bien à propos. »

Quant à l'origine du mot *Bouffon*, Furetière copiant le *Dictionnaire étymologique* de Ménage[1], expose que quelques-uns dérivent ce mot d'une fête qui fut instituée au pays d'Attique par le roi Erechthée. « Un sacrificateur nommé Bupho, après avoir immolé le premier bœuf sur l'autel de Jupiter Polien ou gardien de la ville, s'enfuit sans sujet si soudainement, laissant la hache et les autres ustensiles du sacrifice par terre, qu'on ne put ni l'arrêter ni le retrouver. On mit ses instruments entre les mains des juges pour leur faire leur procès : ils jugèrent la hache criminelle et le reste innocent. Toutes les autres années suivantes, on fit le sacrifice de la même sorte. Le sacrificateur s'enfuyait comme le premier, et la hache était condamnée par les juges. Comme cette cérémonie et ce jugement étaient tout à fait burlesques, on a appelé depuis *bouffons* et *bouffonneries* toutes les autres momeries et farces. »

Voltaire, qui rapporte cette anecdote dans son *Dictionnaire philosophique*, ajoute qu'elle ne paraît pas d'un grand poids. Nous sommes de l'avis de Voltaire. Il vaut mieux croire avec lui ce que dit Ménage d'a-

1. Ménage, contemporain de Furetière, est, dit-on, le *Vadius* des *Femmes savantes*. Il fut au dix-septième siècle le président de la République des Lettres encensé par tous les auteurs et choyé par tous les puissants, jusqu'au jour où Boileau et Molière le dépouillèrent de cette primauté.

près Saumaise[1], et faire dériver le mot de *Bouffon* de *Buffo*, terme de basse latinité par lequel on désignait ceux qui paraissaient sur le théâtre avec les joues enflées pour recevoir des soufflets, afin que le coup faisant plus de bruit fît rire davantage les spectateurs. Gérard Jean Vossius[2], dans son *Dictionnaire étymologique*, remarque que *bouffer* signifiait autrefois enfler et souffler, d'où vient qu'on dit *bouffi d'orgueil*, des *habits bouffants*, une *bouffée de vent*. Il tire de la même origine le mot *soufflet* qu'on appelle aussi une *buffe*, comme le prouve une phrase de Ducange citée dans le dictionnaire de Littré[3]. Aujourd'hui encore l'expression de *bouffer* existe dans la langue avec le sens de gonfler la face pour témoigner, dit Littré, qu'on est en mauvaise humeur, qu'on couve une colère qui n'éclate pas.

On rencontre des bouffons de toute antiquité dans l'histoire des hommes, et même dans l'histoire des dieux, s'il faut en croire Érasme[4] qui, dans le plus ingénieux, et, nous pourrions dire, le plus moderne

1. Saumaise. Commentaire sur le livre de Tertullien, intitulé *De Pallio*, p. 298. — Saumaise fut avec Casaubon le premier érudit du dix-septième siècle. Tous deux étaient protestants, ce qui n'empêcha point les princes contemporains de se disputer l'honneur de les attirer et de les retenir à leur cour.

2. Gérard Jean Vossius est un contemporain allemand de Ménage et de Furetière. Il a laissé d'assez nombreux ouvrages et un fils, Isaac Vossius, dont la réputation de savant a quelque peu fait pâlir la renommée paternelle.

3. Voir Littré. *Dictionnaire de la Langue française*, au mot Bouffer, t. I, p. 385, 1re colonne.

4. On a appelé quelquefois Érasme le *Voltaire du seizième siècle*. Il est certain qu'il fut tout au moins le savant le plus aimable et le plus spirituel, l'écrivain le plus pur et le plus élégant, l'esprit le plus large et le plus tolérant de son époque. Léon X, Henri VIII, François Ier, Charles-Quint essayèrent tour à tour de le fixer auprès d'eux. Il refusa les offres les plus brillantes

de ses ouvrages, celui tout au moins qu'on lit aujourd'hui avec le plus de plaisir, *l'Éloge de la Folie*, nous montre dès les premières pages l'Olympe lui-même égayé par des bouffons. « Que d'espièglerie, par exemple dans les vols et les tours de Mercure! N'est-ce pas grâce à Vulcain, à son allure baroque, à ses balourdises et à ses quiproquos que les Immortels ébranlent par leurs rires la salle du festin? Silène ne danse-t-il pas la *cordax*[1] ? Et Polyphème ne se trémousse-t-il pas lourdement, tandis que les Nymphes effleurent à peine la terre de leurs pieds? Pan avec ses chansons bien bêtes fait rire tout le monde, car on préfère Pan aux Muses, surtout quand le nectar échauffe les cerveaux divins. »


Tiré de l'*Éloge de la Folie* d'Érasme (Dessin d'Holbein).

Si nous descendons du ciel sur la terre, nous voyons que les mortels suivaient sur ce point comme sur d'autres les exemples qui leur venaient de si haut. Les riches et les puissants eurent de bonne heure auprès d'eux de pauvres hères, le plus souvent difformes et contrefaits, quelquefois même de véritables aliénés, chargés de leur donner à rire, ou encore de leur faire

pour ne pas aliéner une indépendance qui lui était chère, et après avoir parcouru la plus grande partie de l'Europe, il vint vivre auprès de son ami Martin Froben, le célèbre imprimeur de Bâle.

1. Sorte de danse qui imitait en général les mouvements d'un esclave ivre.

connaître les événements futurs ou les volontés des dieux. La folie était en effet considérée dans l'antiquité comme le signe d'un entendement surhumain. Hippocrate[1] l'attribuait à une inspiration céleste, et on croyait en général que les fous pouvaient rendre d'infaillibles oracles. Cette opinion fut aussi celle du moyen âge; et nous la retrouvons chez quelques écrivains de la Renaissance. Quand Panurge cherche à savoir s'il fera bien de se marier, et s'il sera heureux en ménage, et qu'après avoir consulté de tous côtés sybilles et muets, moines et théologiens, médecins et légistes, et en dernier lieu l'illustre philosophe Trouillogan, il n'est pas éclairé par les réponses qu'il a reçues, Pantagruel ne lui conseille-t-il pas de s'adresser à un fou[2]? « J'ai souvent ouï ce proverbe vulgaire qu'un fol enseigne bien un saige. Puisque par les réponses des saiges n'êtes à plein satisfait, consultez-vous à quelque fol. Pourra être que ce faisant plus à votre gré serez satisfait et content. Par l'avis, conseil et prédiction des fols, vous sçavez quants[3] princes, rois et républiques ont été conservés, quantes batailles gagnées, quantes perplexités dissolues. Jà besoin n'est vous ramentevoir[4] les exemples. Vous acquiescerez à cette raison. Car comme celui qui de près regarde à ses affaires privées et domestiques, qui est vigilant et attentif au gouvernement de sa maison, duquel l'esprit n'est point égaré, qui ne perd occasion quelconque d'acquérir et amasser biens et richesses,

1. On sait qu'Hippocrate, le père de la médecine, poussa l'habileté dans son art jusqu'à vivre un siècle (460-360). Il est le créateur de la méthode d'observation dans les sciences médicales.
2. *Pantagruel*, liv. III, chap. XXXVII.
3. Combien de...
4. Rappeler...

qui cautement[1] sçait obvier ès inconvénients de povreté, vous l'appelez saige mondain, quoyque fat soyt-il en l'estimation des intelligences célestes, ainsy faut-il faire pour devant icelles saige estre, je dis saige et présaige par inspiration divine, et apte à recevoir bénéfice de divination, se oublier soy-mesme, issir[2] hors de soy-mesme, vuider ses sens de toute terrienne affection, purger son esprit de toute humaine sollicitude, et mettre tout en nonchaloir. Ce qui vulgairement est imputé à folie. » L'ingénieuse explication de Pantagruel peut être contestée. Elle n'en indique pas moins très nettement quels ont été longtemps les sentiments du vulgaire et même des gens éclairés à l'égard des malheureux atteints de la folie réelle.

La mode d'entretenir dans son logis des fous et des bouffons domestiques semble avoir pris naissance en Asie chez les Perses, à Suse et à Ecbatane, et aussi en Égypte. Sur des peintures anciennes qui décorent les tombeaux de l'Heptanomide, on voit de riches Égyptiens accompagnés de personnages contrefaits et grotesques. De l'Orient l'usage passa en Grèce, et de là à Rome. C'était surtout aux heures des repas que ces bouffons donnaient carrière à leur joyeuse humeur pour égayer les convives. Il n'y avait point de banquet complet sans quelque conteur de facéties burlesques, qui tenait la place occupée plus noblement autrefois par les chanteurs et les aèdes homériques, comme Phémius à Ithaque ou Démodocus chez les Phéaciens. Après les danseurs, les faiseurs de tours, les singes savants, les joueuses de cerceau, les *cubistétères* qui marchaient la tête en bas et les pieds en l'air, venaient les bouffons

1. Habilement. — 2. Sortir de...

proprement dits les *gelotopoioi* (ceux qui font rire). Érasme qui, dans son *Éloge de la Folie*, nous décrit les coutumes de son temps dont beaucoup étaient empruntées à l'antiquité, dit qu'un festin est franchement insipide s'il y manque l'assaisonnement de la Folie. « Je n'en veux d'autre preuve que celle-ci : si parmi les invités il ne s'en trouve pas au moins un capable de les mettre en gaieté par sa folie naturelle ou artificielle, on paiera quelque bouffon, ou bien on attirera quelque parasite ridicule qui sache chasser le silence et la tristesse loin des buveurs à force de balourdises désopilantes. » Ce parasite dont parle Erasme ne diffère guère des amuseurs de professions, Il est vrai qu'il mange à table, mais à condition d'être toujours en gaieté, d'exciter le rire, de faire bonne mine aux injures qu'on ne lui ménage guère, et de recevoir en souriant les coupes qu'on lui jette à la tête, quand à la fin du repas, le vin a échauffé les convives. Les Romains le connaissaient bien, et les riches ne manquaient guère d'avoir à leur table au moins un représentant de l'espèce.

Pourtant le nom de parasite n'avait pas toujours été un objet de mépris. Ce nom, qui signifie *convive*, était à l'origine celui de ministres des sacrifices qui prenaient part aux repas sacrés; c'était aussi dans quelques cités grecques celui des personnages qui mangeaient à la table des premiers magistrats. Puis des hommes riches eurent leurs parasites qui payaient l'hospitalité qu'ils recevaient en flatteries, en traits d'esprit souvent heureux et qui ont mérité d'être rapportés, bien des fois aussi en bouffonneries insipides; et c'est ainsi qu'ils tombèrent dans une condition humiliante et méprisable. Il y a loin en effet de ces

ministres du culte au personnage que nous présente Lucien dans son *Parasite*[1].

« Le parasite, sans s'enquérir des questions philosophiques dont il n'a que faire, ni du gouvernement du monde qui lui importe peu, croyant que tout va bien et ne saurait mieux aller, boit, mange et se réjouit, goûtant en repos les délices de la vie, sans être seulement travaillé de mauvais songes, car comme il n'a point d'inquiétude le jour, il ne peut en avoir la nuit. »

Parfois le parasite ou le bouffon était remplacé par un philosophe qui, malgré son titre, ne remplissait pas un office beaucoup plus relevé, et qui n'était lui-même qu'un bouffon. Cet ami prétendu de la sagesse portait le nom bizarre de *aretalogus*. MM. Ed. Saglio et Ch. Daremberg, dans leur si remarquable *Dictionnaire des antiquités*, disent que les *aretalogi* étaient une classe particulière de bouffons dont les riches Romains faisaient leur divertissement, et dont la spécialité était d'égayer par des discours plaisants mêlés sans doute de sentences philosophiques. Peut-être, à l'origine, donna-t-on ce nom à de pauvres philosophes stoïciens ou cyniques descendus au rôle de parasites. Manéthon[2] appelle *aretalogies* les discours absurdes des *môrologoi* ou diseurs de fadaises. Suétone, au chapitre LXXIV de la *Vie d'Auguste*, nous montre cet empereur appelant autour de lui des *aretalogi* pour égayer ses repas; et d'après Forcellini,

1. Lucien est un philosophe du second siècle de notre ère, qu professait un scepticisme universel et qui s'est préoccupé surtout de combattre le travers et les vices de son temps dans les écrits où il a prodigué les saillies de son esprit mordant et railleur.

2 Manéthon était un prêtre d'Égypte qui vivait vers 260 av. J.-C., sous le règne de Ptolémée Philadelphe, et qui écrivit en grec une *Histoire universelle de l'Égypte* dont il ne reste que quelques fragments dans les chronographes grecs.

le savant Casaubon, annotant ce passage de Suétone, dit que ces *aretalogi* étaient de pauvres philosophes stoïciens ou cyniques, qui n'ayant, ni écoles, ni disciples, fréquentaient les festins de riches et amusaient les convives par des discussions burlesques sur le vice et la vertu.

Il était facile, en effet, à un homme d'esprit ou simplement à un mauvais plaisant de tourner au grotesque les doctrines des stoïciens et des cyniques. On sait que Cicéron lui-même, dans le *Pro Murena*, voulant attaquer Caton d'Utique attaché à la secte stoïcienne, avait donné un spirituel et cruel exemple des exagérations auxquelles on pouvait arriver en poussant à l'extrême les idées de Zénon. « Il y eut autrefois un homme d'un grand génie, Zénon, dont les sectateurs s'appellent stoïciens. Voici quelques-uns de ses dogmes et de ses principes. Le sage n'accorde rien à la faveur; il ne pardonne aucune faute. La compassion et l'indulgence ne sont que légèreté et folie; il est indigne d'un homme de se laisser toucher ou fléchir. Le sage seul fût-il contrefait est beau; fût-il pauvre, il est riche; fût-il esclave, il est roi. Nous tous qui ne sommes point des sages, nous sommes traités d'esclaves fugitifs, d'exilés, d'ennemis, d'insensés. Toutes les fautes sont égales; tout délit est un crime; étrangler son père n'est pas plus coupable que de tuer un poulet sans nécessité. Le sage ne doute jamais, ne se repent jamais, ne se trompe jamais, ne change jamais d'avis[1]. »

Quant aux cyniques, il leur était aisé d'exciter le rire, quand ils apparaissaient dans un gai festin, au milieu des statues, des fleurs et des tentures, avec leur barbe

1. Cic. *Pro Murena*. 29. — Édit. Nisard II, page 614.

inculte et épaisse, leur manteau sale et troué, leur besace, leurs sandales et leur bâton. On pense bien que ce n'étaient pas les préceptes les plus élevés de la morale d'Antisthène qui tombaient alors de la bouche de ces faux disciples du maître. Ils développaient bien plutôt les sentences paradoxales que l'on prêtait à Cratès ou à Diogène. Ils disaient gravement que le sage doit se rapprocher le plus possible de la nature. Et l'on devine en se reportant aux anecdoctes bien connues que l'on met d'ordinaire au compte des cyniques, bien que l'authenticité en soit fort problématique, à quelles singulières et burlesques conséquences pouvaient aboutir des dissertations de ce genre.

Ce n'est pas seulement à table que paraissaient les bouffons. Ils étaient si intimement mêlés à la vie des riches qu'on les trouvait partout, et que, d'après Denys d'Halicarnasse[1], on en voyait figurer dans les funérailles après les pleureuses et les tibicènes ou joueurs de flûte. Certains Romains, et des plus illustres, étaient toujours accompagnés d'un véritable cortège de ces histrions. C'est ainsi que Plutarque nous montre Sylla dans sa jeunesse, et plus tard, peu de temps avant sa mort, passant son temps avec des bouffons, imitant leur licence et partageaient leurs débauches[2]. De même Antoine qui célébrait en grande pompe les noces de ses farceurs, et qui, à celles du bouffon Hippias, passait la nuit entière à boire, et se gorgeait tellement de viandes et de vin que le lendemain, sur le Forum, il était contraint de

1. Denys. liv. VII, chap. LXXII. Édit. Reisk. On sait que Denys, né à Halicarnasse en Carie, publia à Rome, sous le règne d'Auguste, un ouvrage intitulé *les Antiquités romaines* où il racontait l'histoire de Rome, depuis l'origine, jusqu'à l'année 266 av. J.-C.
2. Plutarque, *Vie de Sylla*. Traduct. Piéron, t. II, p. 397.

vomir devant tout le monde[1]. Quand il fut triumvir, on ne pouvait voir sans indignation, dit encore Plutarque, sa maison, le plus souvent fermée aux généraux et aux ambassadeurs, toute remplie de baladins et de bouffons toujours plongés dans la débauche[2]. Plus tard, lorsqu'après la seconde bataille de Philippes, il se rendit en Asie pour lever les sommes d'argent promises aux légionnaires, il entrait dans les villes avec toute une troupe de farceurs asiatiques, qui surpassaient en bouffonneries et en plaisanteries grossières les gens de même espèce qu'il avait amenés d'Italie[3].

Il serait facile de multiplier ces exemples; car l'usage d'entretenir des bouffons domestiques était aussi commun dans l'antiquité, qu'il le fut plus tard, au moyen âge, et même au commencement des temps modernes.

Parmi ces bouffons domestiques de l'antiquité l'un des plus anciens, et à coup sûr le plus illustre, serait, si nous devons en croire Lucien et Planude, Ésope le fabuliste. Il faut, il est vrai, pour ajouter foi à cette tradition, laisser de côté l'opinion de ceux qui, comme l'Italien Vico, l'auteur de *la Science nouvelle* et le créateur de la philosophie de l'histoire, affirment qu'Ésope n'est qu'un mythe, et en quelque sorte une personnification imaginaire, comme le type poétique des compagnons ou des serviteurs de héros. C'est peut-être pousser un peu loin le scepticisme. Ésope a existé. On s'accorde à placer la date de sa naissance vers l'an 620 et la date de sa mort vers l'an 560 avant Jésus-Christ. Planude, qui était un moine grec du quatorzième siècle, a écrit une vie de ce personnage que la Fontaine a

1. Plutarque, *Vie d'Antoine*. Trad. Piéron, t. IV, p. 192.
2. *Id.*, *Id.*, page 205.
3. *Id.*, *Id.*, page 208.

reproduite avec quelques modifications et quelques suppressions en tête de son *Recueil de Fables*. D'après Planude, Ésope aurait été un esclave phrygien d'une laideur et d'une difformité repoussantes. La Nature lui avait même refusé presque entièrement l'usage de la parole jusqu'au jour où en récompense d'une bonne action la Fortune lui aurait délié la langue. La Fontaine, traduisant ou imitant le moine grec, conte avec infiniment de grâce une quantité d'historiettes, les unes ingénieuses, les autres parfaitement puériles, qui nous montrent Ésope au service de différents maîtres dont le dernier est le Samien Xanthus. C'est surtout chez Xanthus qu'il nous est représenté comme ayant rempli le rôle de bouffon domestique ou plutôt de *morosophe*, c'est-à-dire de fou sage débitant des sentences morales, et tirant son maître ou se tirant lui-même à l'aide de tours subtils de toutes sortes d'embarras.

Un jour, Xanthus ayant dessein de régaler quelques-uns de ses amis, commanda à Ésope d'acheter au marché ce qu'il y aurait de meilleur et rien autre chose. « Je t'apprendrai, dit en soi-même le Phrygien, à spécifier ce que tu souhaites sans t'en remettre à la discrétion d'un esclave. » Il n'acheta que des langues qu'il fit accommoder à toutes les sauces : l'entrée, le second service, l'entremets, tout ne fut que langues. Les convives louèrent d'abord le choix de ce mets : à la fin ils s'en dégoûtèrent.

« Ne t'ai-je pas commandé, dit Xanthus, d'acheter ce qu'il y aurait de meilleur? — Eh! qu'y a-t-il de meilleur que la langue? reprit Ésope. C'est le lien de la vie civile, la clef des sciences, l'organe de la vérité et de la raison. Par elle on bâtit les villes et on les police. On instruit, on persuade, on règne dans les assemblées.

On s'acquitte du premier de tous les devoirs qui est de louer les dieux. — Eh bien, répliqua Xanthus, achète-moi demain ce qu'il y aura de pire. Ces mêmes personnes viendront chez moi, et je veux diversifier. »

Le lendemain, Ésope ne fit encore servir que le même mets, disant que la langue est la pire chose qui soit au monde : « C'est la mère de tous les débats, la nourrice des procès, la source des divisions et des guerres. Si on dit qu'elle est l'organe de la vérité, c'est aussi celui de l'erreur, et, qui pis est, de la calomnie. Par elle on détruit les villes, on persuade de méchantes choses. Si d'un côté elle loue les dieux, de l'autre, elle profère des blasphèmes contre leur puissance. » Tous reconnurent que le Phrygien avait encore raison.

Un autre jour, Xanthus banquetant et buvant avec ses disciples s'abandonna jusqu'à perdre la raison et à se vanter qu'il boirait la mer. Cela fit rire la compagnie. Xanthus soutint son dire, gagea sa maison qu'il boirait la mer tout entière, et pour assurance de la gageure, déposa l'anneau qu'il avait au doigt.

Le lendemain, quand les vapeurs du vin furent dissipées, Xanthus fut extrêmement surpris de ne plus trouver son anneau auquel il tenait beaucoup. Ésope lui dit qu'il était perdu, et que sa maison l'était aussi par suite de la gageure qu'il avait faite. Voilà le philosophe bien alarmé. Il pria Ésope de lui enseigner une défaite. Ésope s'avisa de celle-ci :

Quand le jour fixé pour l'exécution de la gageure fut arrivé, tout le peuple de Samos accourut sur le rivage de la mer afin d'être témoin de la honte du philosophe. Celui de ses disciples qui avait gagé contre lui triomphait déjà. Xanthus dit à l'assemblée : « J'ai gagé vé-

ritablement que je boirais toute la mer, mais non les fleuves qui entrent dedans. Que celui qui a gagé contre moi détourne les fleuves, et je ferai ce que je me suis vanté de faire. » Chacun admira l'expédient que Xanthus avait trouvé pour sortir à son honneur d'un si mauvais pas. Le disciple confessa qu'il était vaincu, et demanda pardon à son maître qui fut reconduit jusqu'à son logis avec des acclamations.

Les anecdotes de ce genre sont nombreuses dans la vie d'Ésope. Il est vrai qu'elles ont été révoquées en doute, comme, au reste, la plupart des détails que nous donne Planude sur le Phrygien, et notamment ceux qui ont trait à la laideur du fabuliste. Un érudit du dix-septième siècle, Baschet de Méziriac, dans une critique du travail de Planude que la Fontaine ne paraît pas avoir connue, bien qu'elle eût déjà paru quand il publia son recueil, juge sévèrement la compilation du moine grec. Méziriac déclare qu'il ne sait d'où Planude a tiré qu'Ésope était difforme et contrefait, et ressemblait au Thersite d'Homère. Il ne trouve rien dans les auteurs anciens qui autorise à le penser. Il rejette de même la tradition qui veut qu'Ésope ait été d'abord embarrassé de la langue[1]. « Il ne faut pas croire, ajoute-t-il, tout ce que Planude raconte d'Ésope pendant qu'il servait Xanthus, lui faisant faire et dire tant de choses impertinentes et ridicules qu'on ne peut les recevoir pour véritables sans s'imaginer qu'Ésope était

1. Cependant le sophiste Himerius. (Orat. XIII, 5, p. 592. Édit. de 1790), qui est plus ancien que Planude, affirme qu'Ésope était laid; et Plutarque, dans le *Banquet des sept sages*, nous assure qu'il était bègue. Dans ce dialogue Solon lui dit : « Tu es habile à entendre les corbeaux et les geais, mais tu n'entends pas bien ta propre voix. »

un plaisant bouffon plutôt qu'un grand et sérieux philosophe. Je soutiens à bon droit que ce sont des contes faits à plaisir et des badineries que Planude a inventées pour amuser les petits enfants. »

Malgré la rigueur de cette critique, on peut admettre, semble-t-il, qu'Ésope, au moins pendant tout le temps qu'il passa chez ses différents maîtres, Démarque d'Athènes, Xanthus et Jadmon de Samos, fut un de ces donneurs d'avis sous forme parfois plaisante, tels qu'on en trouvait auprès des riches personnages. C'était un emploi plus relevé à coup sûr que celui des bouffons ordinaires.

Et c'est à ce titre que nous avons cru devoir mentionner le fabuliste.

II

Les Bouffons domestiques au moyen âge. — Bouffons seigneuriaux. — Bouffons ecclésiastiques. — La fête des Fous. — Bouffons ambulants. — Attributs et costume des fous.

Les bouffons domestiques qui avaient diverti toute l'antiquité grecque et romaine survécurent à la ruine de l'empire. Nous les retrouvons au moyen âge dans les manoirs, dans les couvents, dans l'Église, attachés à la personne du seigneur, de l'abbé, de l'évêque, résistant aux interdictions, aux anathèmes dont les frappèrent à maintes reprises les ordonnances des rois ou les canons ecclésiastiques.

Il faut bien reconnaître que dans ces premiers temps si sombres et si désolés du moyen âge où la force et la violence se donnaient libre carrière, où les heureux de ce monde eux-mêmes n'avaient d'autre distraction que la chasse et la guerre, où la pauvre humanité s'agitait inquiète et tourmentée, comme écrasée sous le poids d'un fardeau trop lourd pour elle, celui de l'ignorance, de la misère et de la superstition, le bouffon qui mêlait un peu de gaieté aux tristesses de l'existence, qui faisait paraître moins hautes et moins noires les murailles du castel, qui arrachait l'esprit pour un instant aux dures réalités du temps présent, était partout appelé et partout retenu.

Les femmes surtout avaient plaisir à l'entendre. Qu'on veuille bien se représenter en effet un de ces lourds châteaux dont l'Europe se hérissa à l'époque féodale, avec ses fossés, ses ponts-levis, ses barrières, ses portes mas-



Un fou, d'après Goltzius.

sives, ses tours, ses créneaux, ses souterrains et son donjon. Derrière ces remparts menaçants la vie est le plus souvent monotone et sans grand intérêt. Sans doute le seigneur préside sa cour de justice, va assister le suze-

rain à la guerre ou sur son tribunal, chevauche à travers ses domaines, bataille contre ses voisins, surveille la route ou la rivière, court sus aux Northmans, parfois pille le voyageur et le marchand, ou encore, le faucon sur le poing, dirige dans la plaine les grandes chasses d'automne. Mais comment la châtelaine qui reste au manoir pourra-t-elle vaincre l'ennui? Il n'y a pas encore de cour d'amour. Les tournois et les joûtes ne deviendront une mode que plus tard. Comme la sœur Anne du conte, du haut de sa tour, elle regarde au loin la campagne. Rien ne vient distraire sa solitude. Pas de troubadour inspiré qui lui conte les prouesses des croisés en Palestine. Pas de beau seigneur qui, la plume au vent, s'incline avec grâce sur le cou de son cheval, et lui envoie le salut du chevalier. Dans cet isolement, le bouffon qui saute et gambade comme un singe, qui joue de la cornemuse, de la trompette et du rebec, qui bavarde comme une pie, qui sait par cœur des oraisons, des vers, des énigmes, des contes joyeux, devient un personnage presque important et nécessaire. Il est le seul qui fasse parfois résonner le rire dans les grandes salles du manoir; et il prend rang immédiatement au-dessus ou à côté du lévrier, du nain ou de l'émerillon que la noble dame se plaît à nourrir de sa main, et qui, eux aussi, lui servent de distraction et de passe-temps.

Le plus souvent, ce bouffon ressemblait à l'Ésope de Planude. Plus il était laid, disgracieux, contrefait, plus il avait chance d'être agréé et choyé par les maîtres du château, envié et jalousé par les valets et les pages que d'ailleurs il ne ménageait guère, et qui souvent fournissaient matière à ses lazzis et à ses quolibets. S'il arrivait que de prime-saut il ne possédât pas à fond

son métier, on lui donnait un maître pour le former et lui enseigner les tours les plus divertissants. « Un fou de bonne maison, dit le bibliophile Jacob dans sa *Dissertation sur les fous des rois de France*, était élevé avec autant de souci, de peines et de frais qu'un âne savant.... Il avait un gouverneur... Il étudiait les tours, les sauts, les reparties, les chansons. » Il arrivait même que lorsqu'il avait mal répété sa leçon il recevait les étrivières, et qu'on l'envoyait faire pénitence aux cuisines en compagnie des marmitons.



Tiré de l'*Éloge de la Folie* d'Érasme (Dessin d'Holbein).

Ces bouffons appartenaient parfois de père en fils aux mêmes familles : il y avait des dynasties de bouffons. Le bibliophile Jacob citant Guillaume Bouchet dans ses *Sérées*, nous donne ici de curieux détails. Il s'agit d'un idiot *que Dieu ayant crée et mis au monde avoit laissé là*.

« Ce serviteur estoit d'une famille et d'une race dont tous estoient honnestement fous et joyeux ; et outre, tous ceux qui naissoient en la maison où ce serviteur estoit né, encore qu'ils ne fussent de sa ligne, venoient au monde fous et l'estoient toute leur vie ; tellement que les grands seigneurs se fournissoient de fous en cette maison, et par ce moyen, elle estoit de grand revenu à son maistre. » Singulier trafic à coup sûr qui froisse tous nos sentiments et qui témoignait d'un profond mépris de la dignité humaine !

Quelques-uns de ces grotesques étaient des hommes

en effet. Ils avaient un cœur sous leur habit de fou. Et ce cœur pouvait tout aussi bien que celui de leurs maîtres être torturé par la souffrance. Le Triboulet que nous montre Victor Hugo dans *le Roi s'amuse* ne ressemble guère au véritable Triboulet, ainsi que nous aurons l'occasion de le montrer dans un prochain chapitre; mais il peut passer pour un type immortel de ces bouffons, comme il devait s'en trouver quelquefois qui, écrasés par le mépris de tous, ou secoués par quelque douleur intime, riaient par devoir, alors que leurs yeux se baignaient de larmes ou que leur âme s'emplissait d'indignation et de dégoût. Qu'on se rappelle l'admirable monologue du *Roi s'amuse*[1].

......Ah! la nature et les hommes m'ont fait
Bien méchant, bien cruel et bien lâche en effet!
O rage! être bouffon! O rage! être difforme!
Toujours cette pensée! Et qu'on veille ou qu'on dorme,
Quand du monde en rêvant vous avez fait le tour,
Retomber sur ceci : Je suis bouffon de cour!
Ne vouloir, ne pouvoir, ne devoir et ne faire
Que rire! — Quel excès d'opprobre et de misère!

Combien peut-être de ces malheureux en proie à la même rage et à la même colère exhalèrent les mêmes plaintes! Combien essayèrent de se venger des injures dont on les abreuvait en faisant autour d'eux tout le mal dont ils étaient capables!

Aussi mes beaux seigneurs, mes railleurs gentilshommes,
Ah! comme il vous hait bien! Quels ennemis nous sommes!
Comme il vous fait parfois payer cher vos dédains!
Comme il sait leur trouver des contre-coups soudains!
Il est le noir démon qui conseille le maître!
Vos fortunes, messieurs, n'ont plus le temps de naître;

1. Acte II, scène II.

Et sitôt qu'il a pu dans ses ongles saisir
Quelque belle existence, il l'effeuille à plaisir!

Ainsi beaucoup qui, comme Triboulet, *étaient des hommes après tout*, durent amasser dans leur cœur des trésors de haine qu'ils dépensaient ensuite en détruisant autour d'eux

..... le bonheur des heureux par ennui.

Ce n'est point seulement dans les manoirs des barons féodaux que les bouffons étaient prisés et recherchés ; ils l'étaient aussi, ils l'étaient surtout à la cour des princes, et nous aurons à nous occuper longuement de la catégorie des bouffons de cour, sinon la plus intéressante, au moins la plus connue de toutes. Mais, et voici qui paraîtra plus singulier, il y avait aussi des bouffons dans les couvents; et certains prêtres ne dédaignaient point de chercher dans leur entretien quelque distraction aux sévérités de la discipline ecclésiastique. Le fait résulte des documents réunis au dix-huitième siècle par le jurisconsulte allemand Heinecke et le bénédictin dom Martène. Heinecke cite une ordonnance de 789 défendant aux gens d'Église d'avoir des farceurs aussi bien que des chiens de chasse, des fau-



Un fou (collection Hennin).

cons et des éperviers (défense aux évêques, aux abbés, aux abbesses d'avoir des couples de chiens, des faucons, des éperviers et des farceurs). Dom Martène mentionne l'interdiction faite aux ecclésiastiques de remplir eux-mêmes, ce qui est plus remarquable encore, les rôles de farceurs et de bouffons, (de même nous interdisons aux clercs d'être farceurs, goliards ou bouffons, leur déclarant que si dans l'année ils ont joué ce rôle déshonorant, ils seront dépouillés de tout privilège ecclésiastique; et si avertis, ils persistent, ils pourront être frappés de peines plus graves par le pouvoir temporel.)

Il semble que malgré ces défenses la bouffonnerie n'ait pas cessé, à certaines époques de l'année, d'avoir, pour ainsi dire, droit de cité dans l'Église. On trouverait facilement la preuve de cette assertion dans la *fête des Fous* qui apparaît de bonne heure, et qui dure jusqu'au seizième siècle; car on voit encore à la date du 19 janvier 1552 un arrêt du Parlement de Dijon rendu après de nombreux actes des conciles pour en prononcer l'abolition. Le savant Du Tilliot, dans un écrit publié à Lausanne en 1741 et intitulé *Mémoire pour servir à l'histoire de la fête des fous qui se faisait autrefois dans plusieurs Églises*, donne de bien curieux détails sur cette bizarre institution.

D'après Du Tilliot, la fête des Fous aurait son origine dans les *Saturnales* qui se célébraient à Rome, le 16 des calendes de janvier (17 décembre), et pendant lesquelles les esclaves portaient les habits de leurs maîtres et s'asseyaient à table avec eux pour rappeler les souvenirs de l'âge d'or[1] où toutes les conditions

1. « Allons, puisque nos ancêtres l'ont voulu ainsi, use de la liberté de décembre et parle. » Horace, serm., lib. II sat. VII, vers 4.

étaient égales. Quand les païens embrassèrent le catholicisme, ils eurent de la peine à perdre l'habitude de ces fêtes si pleines de franche gaieté. Les évêques, pour faciliter la transition d'un culte à l'autre, tolérèrent dans l'Église nouvelle des fêtes où les clercs et les ministres inférieurs officiaient publiquement, comme dans les saturnales antiques les valets prenaient la place de leurs maîtres. Ces réjouissances ne tardèrent pas à dépasser les bornes de la décence ; et de bonne heure les princes de l'Église essayèrent de les interdire. Saint Augustin, dans son sermon *De Tempore*, au commencement du cinquième siècle, et le concile de Tolède, en 633, les condamnèrent sans grand succès, car elles subsistèrent et s'étendirent notamment dans l'Église de Constantinople, au dixième siècle, grâce au patriarche Théophylacte.

La fête des fous fut donc maintenue, et fut célébrée encore durant de longs siècles. Elle avait lieu à certains jours, surtout de Noël à l'Épiphanie, et principalement le premier jour de l'an, d'où le nom de fête des Calendes. Dans les Églises cathédrales on élisait un évêque ou un archevêque des fous dont le sacre était solennisé par une quantité de bouffonneries. Puis les élus officiaient pontificalement, donnaient la bénédiction publique avec la mitre en tête, la crosse et la croix archiépiscopales à la main. Dans les églises relevant immédiatement du saint-siège on nommait un pape des fous comme on choisissait un abbé des fous (*abbas fatuorum* ou *stultorum*) dans beaucoup d'abbayes. A côté de l'é-

PAROISSE SAINT-FIRMIN (AMIENS)



Jeton de plomb de l'archevêque des Innocents.

vêque, du pape ou de l'abbé, un clergé licencieux avec des masques, des habits de femme ou de théâtre, dansait dans le chœur, chantait des chants plus que libres, mangeait des boudins et des saucissons sur l'autel au nez du prêtre officiant, jouait aux dés et aux cartes ou mettait dans l'encensoir quelques morceaux de vieilles savates pour produire de mauvaises odeurs. Après la messe ce clergé d'un nouveau genre courait, sautait dans l'église, se dépouillait entièrement de ses vêtements, puis traîné à travers les rues dans des tombereaux remplis d'ordures, prenait plaisir à en jeter à pleines mains à la populace qui s'empressait tout autour. Souvent les plus débauchés d'entre les séculiers se mêlaient au clergé pour faire quelques personnages de fous, vêtus d'habits de moines ou de religieuses.

Dans certains diocèses, notamment dans celui de Reims, les évêques et les archevêques véritables prenaient part aux réjouissances, à ce qu'on appelait, comme au temps d'Horace, *la liberté de décembre*. Ces faits, si extraordinaires qu'ils puissent paraître, sont corroborés par une foule de documents que du Tilliot a réunis à la page 6 et aux pages suivantes de son Mémoire.

Il ne faut pas croire que cette fête des fous fût seulement célébrée ou approuvée par les plus jeunes et les moins sérieux des gens d'Église. Un docteur d'Auxerre, d'après Gerson[1], alla jusqu'à soutenir que cette cérémonie

1. Jean Gerson (1363-1420) est une des plus grandes figures du quinzième siècle. Recteur de l'Université de Paris, il ne cessa de s'élever au nom du pays contre la sanglante rivalité des deux factions d'Orléans et de Bourgogne. Il prépara la célèbre *ordonnance cabochienne* par laquelle il essayait d'introduire de profondes réformes dans l'administration du royaume. Enfin, aux conciles

n'était pas moins agréable à Dieu que la fête de la Conception de Notre-Dame.

Parfois la fête des fous se confondait dans quelques localités avec la fête de l'Ane ou avec d'autres réjouissances qui prouvaient, elles aussi, que l'esprit de bouffonnerie n'était pas au moyen âge toujours anathématisé par l'Église. A Évreux par exemple, la *fête des Branches*, que les clercs allaient couper en procession dans les bois de l'évêque au 1er mai, fut réunie de bonne heure à celle des fous. Le cortège faisait au retour mille extravagances, jetait du son dans les yeux des passants, obligeait les uns à sauter par-dessus un balai, les autres à danser. La burlesque cérémonie durait du 28 avril au 1er mai. Pendant l'intervalle des offices, les chanoines jouaient aux quilles sous les voûtes de l'église ou y donnaient des représentations et des concerts.

Ce fut bien pis quand un chanoine nommé Bouteille ayant fondé vers 1270 un service ou *obit*[1], fit placer cinq bouteilles de vin sur un drap mortuaire dans le chœur au profit des chantres qui avaient pris part au service. L'ivresse des chantres et des sonneurs fit alors partie chaque année de la fête. En même temps qu'on buvait le vin du chanoine, on mangeait des galettes appelées *casse-gueulettes* ou *casse-museaux* parce que celui qui les servait aux autres les leur jetait au visage d'une façon grotesque.

Comme nous l'avons vu plus haut, la fête des fous

de Bâle et de Constance, il défendit avec vigueur les doctrines de l'Église gallicane, combattit le schisme et dénonça le scandaleux relâchement de la discipline ecclésiastique. A partir de 1417, il vécut dans la retraite, au couvent des Célestins, à Lyon.

1. Le mot *obit* est un terme de liturgie catholique par lequel on désigne dans plusieurs églises une messe anniversaire qui se dit pour les morts.

était connue également dans les monastères et les couvents de religieuses. Elle y fut maintenue jusqu'au dix-septième siècle. Dans une lettre à Pierre Gassendi datée de 1645, un ancien chartreux, Mathurin de Neuri[1], se plaint des cérémonies impertinentes avec lesquelles on célébrait la fête des fous ou des innocents dans certains monastères de Provence. Les frères *lais* ou laïcs, dits frères *coupe-choux* parce qu'ils s'occupaient des soins domestiques et de la culture du jardin, y prenaient la place des pères dans l'Église. Ils se revêtaient d'ornements sacerdotaux déchirés et tournés à l'envers, avaient des livres renversés qu'ils faisaient semblant de lire à rebours avec des lunettes dont ils avaient ôté les verres pour les remplacer par des morceaux d'écorce d'orange, soufflaient dans des encensoirs remplis de cendre et s'en couvraient les uns les autres. Ils ne chantaient ni hymnes, ni psaumes, ni messes, mais poussaient des cris « tout aussi discordants que ceux d'une troupe de pourceaux qui grognent, de sorte que les brutes ne feraient pas moins bien qu'eux l'office de ce jour. Car il vaudrait mieux en effet amener des bêtes brutes dans les églises pour louer leur Créateur à leur manière; et ce serait assurément une plus sainte pratique d'en user ainsi que d'y souffrir ces sortes de gens qui, se moquant de Dieu en voulant chanter ses louanges, sont plus fous et plus insensés que les animaux les plus insensés et les plus fous[2]. »

1. Mathurin de Neuri, de Chinon en Touraine, ancien chartreux, précepteur des enfants de François Bochart de Champigny, intendant de Provence, chez lequel Gassendi l'avait fait placer en 1643. — On sait que Pierre Gassendi, le maître de Molière, fut un savant universel, qui remit un instant à la mode la philosophie d'Épicure pour laquelle il était passionné.

2. Voir le texte latin dans Du Tilliot, pages 23 et 24.

Du Tilliot cite encore (p. 27) un mémoire d'Antoine Lancelot, membre de l'Académie des Inscriptions (1675-1740), sur l'*Ancienne fête des fous dans le diocèse de Viviers*. Il y avait d'abord l'élection d'un *abbé du clergé* nommé par le *bas-chœur* (jeunes chanoines, clercs ou enfants de chœur). On chantait ensuite le *Te Deum*. Puis on faisait une ample collation après laquelle on organisait une procession qui se répétait tous les jours de l'octave. Le jour de Saint-Étienne, paraissait l'*évêque des fous*. Nommé le jour des Innocents de l'année précédente, il ne jouissait de sa dignité que les jours de Saint-Étienne, de Saint-Jean et des Innocents. Revêtu des ornements pontificaux, suivi de son aumônier, il recevait les mêmes hommages que l'évêque véritable, assistait à l'office, donnait sa bénédiction et accordait des indulgences grotesques dans le genre de celle-ci mentionnée par Du Tilliot à la page 29 :



Jeton du pape des fous

De par Massenhor l'Evêque
Que Diéou vous donne mal al besché.
Avez una plena banasta de pardos
Et dos de rascha, de fõl lõ mento[1].

Les sages docteurs de l'Eglise comprenaient cepen-

1. De par monseigneur l'Évêque — que Dieu vous donne mal au foie. — Vous avez une pleine panetée de pardons — Et deux de gale, de teigne au menton.

dant que de tels excès ne pouvaient que déconsidérer la religion auprès des gens éclairés et altérer l'austérité de mœurs imposée à tout prédicateur de la doctrine évangélique. Aussi de bonne heure, nous l'avons dit, essaya-t-on d'empêcher ces cérémonies scandaleuses. Conciles, papes, évêques tonnèrent de toutes parts et lancèrent les interdictions, les défenses et les anathèmes. Maurice de Sully, évêque de Paris à la fin du douzième siècle, Odon de Sully, évêque de Paris au commencement du treizième, multiplièrent les ordonnances les plus sévères. Soins inutiles. La fête des fous et les cérémonies parfois indécentes qui l'accompagnaient subsistèrent encore pendant plus de deux cent cinquante ans. D'après Mézeray[1], en 1444, la faculté de théologie de Paris, à la requête des évêques, écrivit une lettre à tous les prélats et à tous les chapitres pour condamner et abolir ces réjouissances d'un autre âge; et en 1460, le concile de Sens en parlait encore comme d'abus qu'il fallait à tout prix supprimer.

A ces arrêts prononcés par l'Église on peut en ajouter d'autres. En 1435, un décret du concile de Bâle interdit les mascarades et les fêtes licencieuses sous peine de suspension pendant trois mois pour les ecclésiastiques qui les auraient tolérées. De même, en 1445, défenses du concile provincial de Rouen; en 1456, du concile provincial de Reims tenu à Soissons; en 1528, du concile provincial de Sens tenu à Paris; en 1575, du

1. *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, t. I, p. 578. — Édition en quatre tomes citée par Du Tilliot, p. 31. — Mézeray (1610-1683) est surtout connu par sa grande *Histoire de France* en trois vol. in-fol. Quoiqu'il fût historiographe du roi (Louis XIV)., il écrivait avec une indépendance dont le punit Colbert en lui retirant une pension de 4000 livres qu'il recevait de la cour.

synode de Chartres; en 1583, du concile provincial de Reims; en 1585, du concile provincial d'Aix; enfin, en 1620, du concile provincial de Bordeaux tenu à Cognac, de célébrer à l'avenir la fête des fous ou des innocents.

Ce n'était pas seulement l'Église qui souffrait de ces scandales, et qui s'efforçait d'y mettre un terme. Les autorités laïques elles-mêmes et les cours de justice travaillaient à aider les pouvoirs ecclésiastiques dans cette réforme si urgente et si salutaire. Les registres du Parlement de Dijon nous apportent à cet égard un document tout à fait péremptoire. C'est l'arrêt rendu le 19 janvier 1552 :

« Sur la doléance et requête faite à la cour par les doyens et chapitres de Saint-Vincent de Chalon, ampliée par le Procureur du Roi, ayant eu communication d'icelle ladite Cour pour obvier aux scandales et irrisions qui de jour à autre sont ci-devant avenues et peuvent avenir à ce que le service divin soit continué aux Églises cathédrales, collégiales et autres du ressort de ladite Cour en l'honneur et révérence, tel qu'il appartient selon les droits canons, saints décrets et concordats, sans irrévérence et insolence, icelle Cour a ordonné et ordonne que défenses soient faites aux choriaux et habitués de ladite Église Saint-Vincent, et de toutes autres Églises de son ressort, et dorénavant le jour de la fête des Innocents et autres jours, faire aucunes insolences et tumultes esdites Églises, vacquer en icelles et courir parmi les villes avec danses et habits indécents à leur état ecclésiastique. Ains de faire et continuer ledit service divin avec telle modestie de mœurs et habits qu'il est requis par les dits saints canons et décrets, le tout à peine de mettre le temporel des contrevenants sous la main du Roi; et à cette fin

ladite Cour exhorte tous les juges ecclésiastiques supérieurs et enjoint aux juges ordinaires royaux des lieux de faire entretenir et étroitement garder le contenu en cet arrêt, et à tous les substituts du procureur général d'en faire les poursuites et diligences et incontinent avertir ladite Cour des contraventions qui pourraient intervenir contre ledit arrêt, lequel sera affiché aux portes des dites Églises, à ce que personne n'y puisse prétendre cause d'ignorance.

Fait au conseil à Dijon et prononcé à l'audience le 19 janvier 1552. »

L'action combinée du pouvoir séculier et des autorités ecclésiastiques parvint enfin au dix-septième siècle à amener l'abolition de la fête des fous et des autres cérémonies du même genre qui avaient été si longtemps dans les habitudes du bas clergé. Cependant la bouffonnerie ne disparut pas tout à fait de l'Église. Elle se réfugia (le croirait-on?) dans la chaire évangélique. Et les exemples sont nombreux de prédicateurs qui n'ont pas hésité à exploiter le rire au profit de la foi.

Érasme, dans l'*Éloge de la folie*, va jusqu'à comparer certains de ces gens parlant en chaire à des comédiens et à des bateleurs : « Grands dieux ! Voyez-les gesticuler, changer mal à propos de voix, chanter, faire la roue, se grimer en un clin d'œil et ébranler le temple de leurs glapissements. » Avec un pareil ton le développement du discours ne peut que paraître grotesque ; il le paraîtrait même s'il était débité posément grâce à la singularité des arguments. « J'ai entendu de mes propres oreilles un de ces maîtres fous... un de ces docteurs, voulais-je dire. Il avait à parler devant un auditoire choisi du mystère de la Sainte-Trinité. Voulant faire du neuf et flatter l'oreille des théologiens, il

prit une voie nouvelle et ne trouva rien de mieux que de parler des lettres de l'alphabet, des syllabes et des parties du discours, puis de la concordance du sujet et du verbe, de l'adjectif et du substantif. Bref, il eut le talent de découvrir dans les éléments de la grammaire le symbole de la Sainte-Trinité. » Érasme cite un autre prédicateur dont l'argumentation paraît encore plus extraordinaire : « Les mystères du nom de Jésus, tel était son sujet. Il commença par démontrer avec une subtilité charmante comme quoi dans les lettres mêmes de ce nom on trouvait tout ce qu'il y avait à dire du Sauveur. En effet, disait-il, Jésus a trois cas en latin, image évidente de la sainte Trinité. Le premier se termine en *S*, le second en *M*, le troisième en *U;* mystère ineffable, car chacune de ces lettres indique que Jésus est le sommet, *summum*, le milieu, *medium*, et la fin, *ultimum*, de toutes choses. »

LA FOLIE PARLANT



Éloge de la folie par Érasme
(dessin d'Holbein)

Ce n'était là sans doute que des développements jugés fort ingénieux par l'orateur, et qu'il exposait gravement sans songer le moins du monde à éveiller le rire autour de lui. Mais à côté de ces prédicateurs, bouffons sans le savoir, il y avait ceux qui de parti pris transformaient la chaire en tréteau pour le plus grand bien des âmes. M. A. Canel, dans un livre plein de documents intéressants et intitulé *Recherches historiques sur*

les fous des rois de France[1], cite Michel Menot et Olivier Maillard au premier rang de ces prédicateurs burlesques.[2] Un jour, Maillard prêchait sur les âmes du purgatoire : « Lorsqu'elles entendent, dit-il, le son de l'argent qu'on donne pour elles et qui en tombant dans le bassin ou dans le tronc fait *tin, tin, tin*, elles se mettent à rire et font *ha! ha! ha! hi! hi! hi!* » Michel Menot parlant contre la lenteur des dames à se rendre à l'église, leur adresse cette objurgation : « On auroit plus tost enlevé le fumier d'une écurie où il y auroit eu quarante-quatre chevaux, qu'une femme n'auroit fini sa toilette et placé toutes ses espingles. »

Jean Raulin[3], contemporain de Menot et de Maillard, égayait ses auditeurs en leur racontant l'histoire d'une veuve qui veut épouser son valet, et que le curé de la paroisse envoie prendre l'avis des cloches. Avant le mariage, la veuve entend les cloches lui dire : « Prends ton valet, prends ton valet... » Et plus tard, après la noce : « Ne le prends pas, ne le prends pas...»

Un Cordelier du même temps prêchant sur la Passion, après avoir dit : « *In nomine Patris....* » hésite à poursuivre. Il reprend les mêmes mots plusieurs fois encore et s'arrête toujours. Enfin il ajoute : « Je cherche le fils et ne le trouve point. Qu'est-il donc devenu ? Ah!

1. Paris, Alphonse Lemerre. Édit. 1873. — Cet excellent travail nous a été fort utile.

2. Michel Menot, prédicateur de l'ordre des Cordeliers, né vers 1450, mort à Paris en 1518 ou en 1519. On l'avait surnommé de son temps *la Langue d'or*. — Olivier Maillard de l'ordre des frères Mineurs, né en Bretagne vers 1440, mort en 1503, fut prédicateur de Louis XI.

3. Jean Raulin, né à Toul en 1443, mort en 1514, dirigea quelque temps le collège de Navarre et se retira en 1497 dans l'abbaye de Cluny qu'il réforma.

il a cédé à la rage de ses ennemis, et sans doute il est mort. Oui, mes frères, il est mort, et je vais vous dire comment. »

Un autre moine, à l'occasion d'un sermon sur la *Nativité*, disait que le coq annonça dès le matin la naissance de Jésus-Christ en chantant à plusieurs reprises : « *Christus natus est!* » « Puis, continua-t-il, le bœuf impatient de connaître le lieu de la naissance, se mit à beugler: *Ubi? Ubi?* où? où? — A quoi la brebis répliqua: *In Bethleem! In Bethleem!* — Enfin l'âne les invita à s'y rendre en brayant: *Eamus! Eamus! Eaaamus!* allons, allons, allons ! » Et pour produire plus d'effet, le prédicateur, avec les mots prêtés à chaque animal, imitait le cri du bœuf, de la brebis et de l'âne.

Le célèbre petit-père André, dont le véritable nom était Boullanger, se rendit également fameux au commencement du dix-septième siècle par des facéties d'un goût aussi peu relevé. Mais la palme en ce genre de prédication burlesque appartient peut-être encore à cet archevêque de Cologne dont il est question dans les mémoires de Dangeau[1]. Se trouvant à Valenciennes, le premier jour d'avril, ce prince de l'Église fit inviter toute la ville à venir l'entendre prêcher; et, après s'être écrié du haut de la chaire: « Poisson d'avril! Poisson d'avril! » il disparut en riant, au bruit des trompettes et des cymbales.

Nous ne saurions non plus oublier de rappeler les nombreuses figures de fous que l'on rencontre sur les

1. Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau doit à son *journal de la cour de Louis XIV* de passer pour le type du parfait courtisan. Son nom est même devenu proverbe dans ce sens. Il avait vingt-sept ans quand Louis XIV le nomma colonel du Régiment du Roi, en 1665, parce que, dit-on, il était fort habile au jeu de cartes.

murailles ou dans l'intérieur des cathédrales. Sur les stalles de l'église de Champeaux [1] en Brie, édifice du douzième siècle, on remarque, au milieu d'autres représentations bizarres, trois têtes de fous dans le même bonnet et une folie avec des grelots. Louis Millin [2] a fait graver pour ses *Antiquités Nationales* (1790-1798) des figures sculptées sur les « miséricordes [3] » des stalles de Saint-Spire à Corbeil et sur les crédences [4] de l'église des Mathurins de Paris qui datent de la fin du quinzième siècle. On y voit un évêque tenant la marotte en main et un moine ayant des oreilles d'âne au capuchon et portant aussi la marotte. Au couvent des Grands-Augustins à Paris, une parabole de l'Évangile était symbolisée par deux figures d'hommes habillés en fous.

ARMOIRIE



Panneau de l'Église de Saint-Mallion (Cornouailles)

On le voit, il y a moins de distance qu'on pourrait

1. Champeaux, village de Seine-et-Marne, à 12 kilomètres N. E. de Melun, patrie de Guillaume de Champeaux, maître puis adversaire d'Abélard.

2. Aubin Louis Millin, naturaliste et archéologue, né à Paris en 1759, mort en 1818, conservateur du cabinet des médailles où il succéda à l'abbé Barthélemy en 1794, puis chef de division à l'Instruction publique, enfin professeur d'histoire à l'Ecole centrale de la Seine.

3. Supports pratiqués dans les stalles d'Églises au-dessous des sièges et qui se relèvent avec eux.

4. Sortes de petites tables placées aux côtés de l'autel et où l'on met les burettes et le bassin servant à la messe.

le penser à première vue entre ces bouffons d'église et ceux qui habitaient les châteaux ou qui couraient le monde, jetant aux quatre vents du ciel les fusées de leur gaîté et s'ingéniant à gagner leur vie par leurs tours, leurs gambades et leurs facéties grotesques.

FOU DE COUR



FOU DE COUR



Sculptures sur bois de l'Église de Saint-Levan (Cornouailles).

Outre les fous domestiques attachés peut-être au couvent comme au manoir, il y avait les bouffons libres qui vaguaient de côté et d'autre dans les marchés et dans les foires, dans les castels et sur le passage des princes, partout où ils espéraient attirer l'attention, gagner des applaudissements avec quelque pitance, s'assurer un gîte pour la nuit et un peu d'argent pour continuer la route. Parfois ils allaient en troupes, accompagnés de ménétriers qui jouaient de divers instruments, chantaient ou récitaient des romances ou des contes, tandis qu'eux-mêmes faisaient force tours de gobelet, jeux divers, exercices, grimaces et galantises

ou montraient des singes, des chiens et autres animaux savants. Souvent tous réunis représentaient une querelle de femmes, des scènes d'hommes niais ou de gens ivres et des pièces dramatiques. M. Jal, dans son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, cite plusieurs de ces bouffons ambulants qu'il nous représente comme



Armoirie, d'après Henri Houdius.

admis à *travailler* même devant des souverains comme le roi Charles VI ou la reine Anne de Bretagne.

Il est vraisemblable que ces bouffons de rencontre n'avaient pas tous le même costume, et que sauf quelques traits particuliers qui servaient à les distinguer du commun, ils s'habillaient de pièces et de morceaux, suivant l'usage ordinaire des bateleurs et des amuseurs de profession. Il n'en était pas de même pour les bouffons en titre attachés à la suite d'un grand per-

sonnage laïque ou ecclésiastique. Il y avait pour ceux-là un « *habit de fol* » toujours ou presque toujours le même malgré quelques différences de détail. Dans un petit poème du quinzième siècle intitulé *les Souhaiz du Monde* où chaque état parlant à son tour exprime ses vœux, le bouffon parle ainsi :

« Pour mon souhait qui nuyt et jour m'assotte,
Je souhaitte des choses nompareilles :
Premièrement une belle marotte
Et chapperon garny de grans oreilles,
Des sonnettes faisant bruyt à merveilles,
Fy de soucy, de chagrin et de deul,
Dancer de hait dessoubs buissons et treilles,
Bon appétit pour vuider pots, bouteilles,
Et à la fin pour trésor un linceul. »

Le bouffon avait en effet comme attribut distinctif une marotte : c'était une sorte de sceptre surmonté d'une tête coiffée d'un capuchon bigarré de diverses couleurs et garni de grelots, dont le nom *marotte* ou *mariotte* serait un diminutif de *Marie*. Le bouffon portait en outre une sorte de bonnet pointu, garni de longues oreilles terminées par des grelots : il semble même que ce soit surtout ce capuchon qui ait caractérisé la condition de fou ; car dans une curieuse gravure tirée d'un ouvrage allemand publié en 1512, le *Schelmenzunft* (la corpo-



Grelots de fou au bonnet et souliers à la poulaine, d'après une estampe

ration des fous) on voit un personnage décoré de ce capuchon dont les pointes sont rabattues à gauche et à droite, et portant dans une sorte de serviette attachée à son cou de petits bouffons qui n'ont que la tête ou le buste, et qu'il sème autour de lui dans la campagne; ces germes de bouffons destinés à grandir se reconnaissent comme le semeur lui-même au fameux bonnet,



Le semeur de fous.

avec cette différence qu'ici les pointes en sont droites et semblables à des oreilles d'âne.

Quant au vêtement des bouffons, c'était une jaquette découpée à angles aigus, sur laquelle ils portaient le plus souvent une épée de bois doré et parfois aussi une vessie de porc gonflée renfermant une poignée de pois secs et suspendue à l'extrémité d'une baguette. Ce sont les cadeaux que Panurge fait à Triboulet au livre III, chapitre XLV du *Pantagruel :* « Panurge à sa venue luy donna

une vessie de porc bien enflée et résonnante à cause des pois qui dedans estoient, plus une espée de bois bien dorée, plus une petite gibecière faite d'une coque de tortue, plus une bouteille clissée[1], pleine de vin breton



Un bouffon avec *l'habit de fol.*

et un quarteron de pommes blandureau. Triboulet ceignit l'espée et la gibecière, prit la vessie en main, mangea part des pommes, but tout le vin. Panurge le

1. Garnie d'une *clisse* ou d'une enveloppe d'osier tressé.

et vert qui estoit cousu entre lesdites bandes et passements. Les bas de chausses cousus avec le haut estoient, l'un tout de serge verte et l'autre de jaune; et un bonnet aussi moitié de jaune et de vert avec des oreilles.... »

Il arrivait parfois que le rouge remplaçait le vert, ou que le costume tout entier était rouge, ou encore que les trois couleurs se mariaient de façon à former un costume tricolore, mais il semble que ce soit seulement par exception. En réalité le jaune et le vert se rencontrent presque partout et peuvent passer pour les couleurs ordinaires de la folie.

Ainsi donc la marotte, le capuchon pointu avec les oreilles d'âne, les grelots, la jaquette verte et jaune composaient la livrée des bouffons, et non seulement des bouffons domestiques, mais aussi suivant toute apparence, des bouffons de cour, des bouffons de ville, des bouffons populaires et des associations de bouffons dont nous aurons l'occasion de parler.

III

Les Bouffons de cour. — Bouffons de cour dans l'antiquité. — Bouffons en titre d'office en France. — Seigni Johan. — Jehan Arcemalle — Mitton. — Thévenin de Saint-Léger. — Le Grand Johan. — Haincelin Coq. — Villon. — Les fous de Charles VII, de Louis XI, de Charles VIII.

Les seigneurs dans leurs manoirs, les abbés dans leurs couvents, les évêques dans leurs palais avaient des bouffons. A plus forte raison, les rois et les reines, les princes et les princesses durent-ils attacher à leur cour et à leur personne un ornement de tout temps si fort à la mode.

On trouve des bouffons de cour dès la plus haute antiquité. M. Ch. Magnin, dans ses *Origines du Théâtre antique et moderne* (page 189), dit que dans le Ramayana[1], l'épouse du vaillant Rama, la belle Sita a près d'elle un bouffon qui lui décrit les qualités de ses amants. On a pu prétendre, d'après un passage du livre de Samuel[2], que le roi Akisch du pays de Gath, avait

1. Le *Ramayana*, œuvre du poète Valmiki, qui vivait, dit-on, quinze siècles avant notre ère, est une épopée sanscrite où sont racontées en 25 000 vers les aventures du héros hindou Rama.

2. David, poursuivi par la colère de Saül, arrive chez Akisch, roi de Gath. Reconnu par les serviteurs de ce prince, il contrefait le fou. Akisch dit à ses serviteurs : « Vous voyez bien que cet

des fous à sa cour. Et si l'on en croit un recueil de *Dialogues* publié au quinzième siècle, le grand Salomon lui-même, dans toute sa gloire, aurait eu un bouffon nommé Marcolphe[1]. L'auteur suppose que ce roi si renommé pour sa sagesse, étant un jour assis sur son trône, aperçoit à ses pieds Marcolphe d'une taille petite et difforme et d'une tournure commune. Marcolphe a un visage épais et ridé, de grands yeux, de longues oreilles, des lèvres pendantes, une barbe de bouc, de grosses mains, des doigts crochus, un nez pointu, des jambes d'éléphant, une chevelure en désordre, une tunique courte, sale et tachée : « Qui es-tu? dit le roi. — Nomme ta famille, je nommerai la mienne, répond le bouffon. — Moi, je suis issu d'une des douze familles de Juda. De Juda naquit Pharès, etc. Mon père était David, et je suis le roi Salomon. — Et moi, je suis issu d'une des douze familles de Rustre. De Rustre naquit Rustaud ; de Rustaud, Rustique, etc. Mon père était le noble Marquel, et moi je suis le fou Marcolphe. — Tu me parais un rusé compère. Or sus, causons. Si tu réponds convenablement à mes questions, je te traiterai en roi; tu ne me quitteras plus, et tu seras honoré par tout mon royaume. » Suit une conversation sur l'homme, la femme, le monde, la nature, les arbres, l'herbe, le vin, la médecine, etc. Le fou répond à tout. Sa parole est fine et railleuse, toujours libre et hardie, parfois impertinente et grossière. Salomon bientôt irrité de l'insolence et de l'audace du fou le bannit de sa présence. Marcol-

homme a perdu la raison. Pourquoi me l'amenez-vous? Est-ce que *je manque de fous* pour que vous m'ameniez celui-là et me rendiez témoin de ses extravagances. »

1. Voir *Magasin Pittoresque*, année 1842, page 13. — Nous avons tiré de nombreux renseignements de cette intéressante publication.

phe s'écrie en se retirant : « Le mensonge qui flatte plaît aux rois. La vérité qui éclate choque et blesse même les plus sages. »

Il y a sur l'existence des bouffons de cour dans l'antiquité des documents plus certains que cette conversation de Salomon et du fou Marcolphe. Le roi de Perse,



Salomon et son fou Marcolphe, d'après un manuscrit du XVe siècle.

dès le temps de Démarate[1] (cinquième siècle av. J.-C.), avait un fou ou parasite à sa table. Plutarque rapporte le fait dans ses *Apophtegmes laconiens*.

Les petits souverains grecs avaient tous des bouffons autour d'eux. On en trouve chez Alexandre, tyran de

1. Démarate est un roi de Sparte qui, chassé de son pays par des discordes politiques, se retira à la cour du roi des Perses, Darius.

Phères, en Sicile, à la cour des Hiéron, en Macédoine, à la cour de Philippe et des successeurs d'Alexandre, à Pergame, chez Attale. Le palais de Denys de Syracuse était rempli de *Dionysocolaces*, parasites de Denys ou de Bacchus (*Dionysos*, en grec) qui étaient de véritables bouffons. De même, en Perse, dans l'entourage d'Alexandre, aux fêtes de son mariage avec Statira, aux noces d'Héphestion avec Drypatis en même temps qu'à celles de quatre-vingts officiers de l'armée macédonienne, les fous donnent libre carrière à leur joyeuse humeur pour divertir les invités et les convives[1].

Il arrivait même que certains princes prenaient part aux exercices des bateleurs qu'ils appelaient auprès d'eux. C'est ainsi par exemple qu'Antiochus IV Épiphane, roi de Syrie (174-164), dans des fêtes qu'il donnait sous les ombrages de Daphné pour surpasser la magnificence des jeux du conseil romain Paul-Émile, se mêlait à ses bouffons qui, dans leurs parades le traitaient comme un collègue. De même Antiochus IX de Cyzique (114-94), aussi roi de Syrie, étudiait avec application le métier des baladins et des mimes, et en disciple attentif, écoutait docilement les leçons de ses maîtres de prédilection.

En voyant ces princes élevés au milieu des délicatesses et des raffinements de la civilisation grecque accorder leur faveur à des spectacles aussi grossiers, on ne peut s'étonner que les rois barbares aient eu les mêmes goûts et se soient pareillement entourés de fous et de bouffons. Sidoine Apollinaire[2] fait mention de ce

1. Charès, historien d'Alexandre, cité par Athénée, liv. XII pp. 538 C. sqq.

2. « (Parfois, mais rarement, on fait entrer pendant le dîner des bouffons). » — Sidoine Apollinaire est un écrivain latin du cin-

genre de divertissement dans la description de la table de Théodoric II, roi des Wisigoths d'Espagne (453-466), et le loue d'en faire rarement usage. Nous savons également que le farouche Attila avait des fous dans son palais de bois de Tokay ou de Bude. Quand Maximin et Priscus, envoyés de l'empereur d'Orient, Théodose II, fils d'Arcadius, arrivèrent en 449, près du souverain des Huns, ils furent invités à sa table[1]. Pendant le repas, deux poètes célébrèrent en langue hunnique les victoires d'Attila. Puis entra un fou dont les contorsions et les inepties firent éclater de rire tous les convives. Ensuite apparut le Maure Zercon, nain bossu, bancal, camus ou sans nez, bègue et idiot, dont l'arrivée excita des trépignements de joie. Ce malheureux, suivant le récit d'Amédée Thierry[1], circulait depuis vingt ans d'un bout du monde à l'autre comme l'objet le plus étrange et le plus divertissant. Des Africains l'avaient donné au général romain Aspar qui le perdit en Thrace, dans une campagne contre les Huns. Fait prisonnier le bouffon fut conduit au camp d'Attila qui n'en voulut pas, puis chez Bléda, frère du roi des Huns, qui s'engoua de lui et bientôt ne sut plus s'en passer. Il l'avait auprès de lui à table, à la guerre. Il lui avait fait fabriquer une armure à sa taille et avait grand plaisir à voir ce nain se pavaner grotesquement l'épée au poing. Un jour, Zercon s'enfuit à Rome. Bléda n'eut pas de repos qu'il ne fût enlevé ou racheté. Le bouffon repris fut chargé de fers et conduit à son maître devant lequel il

quième siècle, né à Lyon Il fut très en faveur à Rome dans les derniers temps de l'empire et mourut, en 489, à Clermont dont les Arvernes l'avaient nommé évêque. — *Apollinaris sidonii epistolæ*, liv. I.

1. Voir Amédée Thierry. — *Histoire d'Attila*, tome I, pages 115, sqq.

fondit en larmes confessant qu'il avait commis une faute, mais assurant qu'il avait une excuse. « Bléda, disait-il, ne lui avait point donné de femme. » Le barbare se mit à rire et, après avoir pardonné à Zercon, lui fit épouser une servante de la reine, disgraciée pour quelque grave méfait. Après le meurtre de Bléda[1], Attila envoya le Maure en cadeau au patrice Aétius[2] qui le rendit à Aspar. Dans une ambassade à Constantinople, Édécon, favori d'Attila, persuada au bouffon de venir en Hunnie réclamer sa femme. Zercon y consentit, et, profitant de la fête où Priscus et Maximin avaient été conviés, il adressa sa requête à Attila, mêlant la langue latine et celle des Huns et des Goths d'une façon si burlesque que nul assistant ne put retenir l'explosion d'une folle gaieté. Malheureusement les ambassadeurs romains qui ont conté toute cette histoire, trouvant qu'ils avaient assez bu, s'esquivèrent de la salle du banquet au milieu du tumulte provoqué par les rires, en sorte que nous ignorons le résultat de l'intéressante supplique du pauvre Zercon.

Les bouffons ne figuraient pas seulement à cette époque et plus tard à la cour des rois barbares. On en trouvait aussi dans le palais des souverains plus civilisés de Constantinople. Un de ces fous, attaché à la personne de l'empereur Théophile (829-842), et qui s'appelait Danderi, faillit même un jour par une indiscrétion causer un cruel embarras à l'impératrice Théodora. Théophile était *iconoclaste*, c'est-à-dire, qu'il

1. Bléda fut tué en 442 par Attila, qui voulait régner seul.

2. Aétius, d'origine hunnique, prit du service dans les armées romaines sous Valentinien III, et combattant ses compatriotes les Huns, les tailla en pièces à la célèbre bataille des Champs Catalauniques, près de Châlons-sur-Marne, en 451.

appartenait à cette secte qui regardait comme une idolâtrie l'adoration des images représentant Dieu, le Christ, la Vierge et les saints. L'impératrice, qui ne partageait point les idées de son époux, avait caché dans son oratoire de fort belles images de sainteté et disait devant elles ses prières. Danderi la surprit un jour; et pour lui donner le change, elle lui conta que c'étaient des poupées qu'elle habillait pour ses filles. Au dîner de l'empereur, Danderi n'eut rien de plus pressé que de parler de ces poupées, et l'impératrice eut grand'peine à se tirer de ce mauvais pas.

Avec le moyen âge les bouffons se montrent partout à la cour des princes et des rois. Ordéric Vital[1] raconte la mésaventure d'un de ces personnages qui, en 944. accompagnait Hugues le Grand, père de Hugues Capet. dans une expédition où le chef de la maison de France faisait cortège avec ses hommes d'armes au roi Louis IV d'Outre-Mer. Il paraît que ce fou, ayant raillé fort irrévérencieusement trois saints de campagne, avait été frappé de la foudre sans doute en punition de son impiété.

Ce bouffon esprit fort ne devait pas rencontrer beaucoup d'imitateurs parmi ses pareils. En général les fous avaient pleine licence pour leurs facéties à condition de faire rire autour d'eux; mais ils ne s'attaquaient pas volontiers aux choses saintes dans un temps où la foi était si vive et si exclusive. L'anecdote nous prouve tout au moins que les bouffons allaient partout à la suite de leurs maîtres et ne les quittaient point même à la guerre. Ils leur témoignaient parfois le plus entier dé-

1. Ordéric Vital. — Édit. Leprévost, t. III, p. 99. — Ordéric Vital, qui était né en Angleterre, mais de parents français, a écrit une *Histoire ecclésiastique* qui va de la naissance de Jésus-Christ à l'an 1141.

vouement et veillaient sur leurs personnes en véritables gardes du corps, comme ce fou dont parle le *Roman du Rou*[1], qui sauva son seigneur, Guillaume le Bâtard duc de Normandie, menacé en 1047 par un complot de quelques barons mécontents[2].

Al prime some vint un fol.
Golet out nun, un pel (baton) el col,
A l'hus de la chambre criant,
E li parciz del pel batant.

(Et frappant la muraille de son bâton.)

« Ovrez, dit-il, ovrez, ovrez;
Ja morrez tuit, levez, levez!
Où gies Willaume? Por kei dors?
S'ateinz i es, jà seras mors;
Tes anemis se vont armer;
Se cil te poent jà truver,
Jà n'iestras mez de Costentin
Ne ne verras tres qu'al matin. »

On a souvent besoin d'un plus petit que soi,

a dit le bon La Fontaine. Sans la touchante fidélité de ce pauvre fou la fortune de celui qui devait vingt ans plus tard remporter la victoire d'Hastings et conquérir l'Angleterre était arrêtée brusquement en cette année 1047, et les destinées du peuple anglais étaient changées.

L'emploi de bouffon existait à la cour de France aussi bien qu'à la cour des ducs de Normandie. Dreux du Radier, dans ses *Récréations historiques, critiques, morales et d'érudition*,[3] en fait remonter l'institu-

1. Ou de *Rollon*. — C'est la chronique des ducs de Normandie, dont l'auteur Robert Wace vivait au douzième siècle.
2. *Roman du Rou*. — Edit. Duquet, Rouen 1827. — Tome II, page 21, vers 8810 sqq.
3. Paris, 1767, 2 vol. in-12.

tion au moins au règne de Charlemagne parce que le jeu d'échecs où deux fous accompagnent le roi était connu dès cette époque. Le raisonnement est certes ingénieux, mais paraîtra peut-être un peu forcé. Qu'il y ait eu des baladins et des farceurs à la cour de Charlemagne, on le peut croire, sans qu'il soit néces-



La pièce du fou dans le jeu d'échecs dit de Charlemagne.

saire de donner le jeu d'échecs comme preuve de cette assertion. Il y eut aussi des bouffons dans le palais de Louis le Pieux : il y en eut également sous les règnes qui suivirent, puisque nous voyons Philippe Auguste en 1181, les chasser de sa cour parce qu'il trouvait que leur conduite était peu recommandable. Mais la charge

de bouffon érigée en titre d'office particulier et payée sur le fonds des plaisirs royaux n'apparaît guère qu'au commencement du quatorzième siècle avec un certain Geoffroy, fou de Philippe V le Long, qui est cité dans les comptes de l'argenterie des rois de France publiés en 1851 par les soins de la Société de l'Histoire de France.

Tous les rois ont eu des bouffons en titre d'office. C'était une fonction qu'on ne laissait jamais vacante, parce que le fou était l'ornement obligé de toutes les fêtes, le boute-en-train qui devait amener le rire sur les lèvres du maître et de ses fidèles. Mais nous n'avons pas les noms de tous les bouffons des rois de France. Un certain nombre seulement nous sont connus soit par les comptes financiers, soit par les auteurs de Mémoires ou les anecdotiers; et parmi ceux-là tous n'offrent pas le même intérêt. Nous n'insisterons naturellement avec quelques détails que sur les plus populaires.

Après Philippe le Long, les comptes de 1327 cités par Du Cange[1] nous indiquent un fou nommé Rollet ou Rollier qui n'est pas autrement connu. Mais nous savons que Philippe VI de Valois eut plusieurs bouffons dont un fut chargé d'annoncer au roi la nouvelle du désastre de l'Écluse éprouvé par les vaisseaux génois au service de la France, en 1340, au début de la guerre de Cent Ans.

Peut-être est-ce aussi à la personne de Philippe de Valois que fut attaché Seigni Johan, appelé par Rabe-

1. Ch. Du Fresne du Cange, historien et glossateur, né à Amiens, en 1610, mort en 1688, vint se fixer à Paris, en 1668, pour se livrer tout entier à ses recherches sur l'antiquité et surtout sur le moyen âge. On l'a surnommé le *Varron français*. Son *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, 3 vol. in-folio, 1678 et son *Glossarium mediæ et infimæ græcitatis*, 2 vol. in-folio 1688, sont indispensables pour la lecture des écrits du moyen âge.

lais « fol insigne de Paris, bisaïeul de Caillette » et dont le joyeux curé de Meudon raconte un si plaisant arrêt au livre III, chapitre XXXVII du *Pantagruel*. « A Paris, en la rôtisserie du *Petit-Châtelet*, au-devant de l'ouvroir d'un rôtisseur, un faquin[1] mangeoit son pain à la fumée du rôt, et le trouvoit ainsy parfumé grandement savoureux. Le rôtisseur le laissoit faire. Enfin, quand tout le pain fut baufré, le rôtisseur happe le faquin au collet, et vouloit qu'il lui payât la fumée de son rôt. Le faquin disoit en rien n'avoir ses viandes endommagé, rien n'avoir du sien prins, en rien luy estre débiteur. La fumée dont estoit question évaporoit par dehors; ainssy comme ainssy se perdoit-elle; jamais n'avait esté ouï que dedans Paris on eût vendu fumée de rôt en rue. Le rôtisseur répliquoit que de fumée de son rôt n'estoit tenu de nourrir les faquins, et renioit en cas qu'il ne le payât qu'il lui ôteroit ses crochets. Le faquin tire son tribart[2], et se mettoit en défense. L'altercation fut grande. Ce badaud peuple de Paris accouroit au débat de toutes parts. Là se trouva à propos Seigni Johan le fol, citadin de Paris. L'ayant aperçu, le rôtisseur demanda au faquin : « Veux-tu sur notre différend croire « ce noble Seigni Johan? — Ouy, par la Sambreguoy[3], » répondit le faquin. A doncques Seigni avoir leur discord entendu, commanda au faquin qu'il lui tirât de son baudrier quelque pièce d'argent. Le faquin lui mit en main un tournois philippus. Seigni Johan le print et le mit sur son épaule gauche comme pour explorer s'il estoit de poids, puis le timpoit[4] sur la paume de la main

1. Un portefaix. En italien *fachino*.
2. Son bâton.
3. Par le sang de Dieu.
4. Le faisait sonner.

gauche, comme pour entendre s'il estoit de bon aloy, puis le posa sur la prunelle de son œil droit comme pour voir s'il estoit bien marqué. Tout ce fut fait en grand silence de tout le badaud peuple, en ferme attente du rôtisseur et désespoir du faquin. Enfin le fit sur l'ouvroir sonner par plusieurs fois. Puis en majesté présidentale, tenant sa marotte au poing comme si fût un sceptre, et affublant en tête son chapperon de martres singesses à aureilles de papier fraisé à points d'orgues, toussant préalablement deux ou trois bonnes fois, dit à haute voix : « La Cour vous dit que le faquin « qui a mangé son pain à la fumée du rôt civilement « a payé le rôtisseur au son de son argent. Ordonne « la dite Cour que chacun se retire en sa chacunière « sans dépens et pour cause. » Cette sentence du fol parisien tant a semblé équitable, admirable aux docteurs... qu'ils font doute, en cas que la matière eût été au parlement dudit lieu, voire certes entre les Aréopagites décidée, si plus juridiquement eût esté par eux sententié. »

D'après M. Canel[1], la première indication de ce jugement burlesque a été fournie par Jean André, jurisconsulte du quatorzième siècle, mort en 1348. Il faut donc que Seigni Johan ait vécu au plus tard sous le règne de Philippe de Valois, et il est possible qu'il ait fait partie de la domesticité de ce prince. La chose ne paraîtra pas invraisemblable si on réfléchit que la cour de Philippe de Valois était fort brillante, et que la première noblesse du temps s'y donnait rendez-vous. Froissart[2] l'appelle « *le séjour le plus chevaleresque du*

1. Ouvrage cité : *Recherches historiques sur les fous des rois de France*, p. 44.

2. Jean Froissart, chroniqueur et poëte, né à Valenciennes en

monde ». Les rois de Navarre, de Majorque, de Bohême, une foule de hauts et puissants barons y passaient leur temps au milieu des joûtes, des fêtes et des tournois. Il fallait assurément plus d'un bouffon pour récréer une si magnifique et si nombreuse assistance.

Un autre fou en titre d'office figure dans les comptes pendant les dernières années de Philippe VI, comme attaché à la personne du Dauphin, plus tard Jean le Bon : il se nommait Jehan Arcemalle. Jehan garda son titre sous le règne suivant et reçut à maintes reprises, ainsi que les comptes en font foi, des marques de la munificence royale sous forme de robes, de costumes, de fourrures et de chaperons, comme celui dont parle M. Leber, et qui était « un riche chapel fourré d'hermines, couvert d'un rosier dont la tige était d'or de Chypre et les feuilles d'or ouvré. » Les roses elles-mêmes étaient « ouvrées de grosses perles ». Est-ce en reconnaissance de cadeaux si magnifiques que Jehan accompagna son maître en Angleterre, après le désastre de Poitiers, en 1356? Nous devons plutôt croire que l'infortuné prince fut bien aise d'avoir auprès de lui quelqu'un qui pût le distraire des ennuis de la captivité, et qu'il obligea son bouffon à venir avec lui à Windsor. Quoi qu'il en soit, les brumes du climat anglais semblent avoir éteint la gaieté du pauvre rieur. Tout au moins il fut malade pendant ce temps d'épreuves, car le *compte de la despense de l'ostel du roy de France faite en Angleterre* mentionne des drogues achetées chez un épicier-apothi-

1383, mort vers 1410, embrassa l'état ecclésiastique, mais sans en remplir les fonctions, et passa sa vie dans les plaisirs à la cour des princes et des grands, recueillant de leur bouche des récits qu'il s'empressait de consigner dans ses écrits, ou charmant leurs loisirs par la lecture de ses poésies et de ses chroniques.

caire de Londres nommé Jehan Donet pour « *Maistre Jehan le fol.* »

Jehan Arcemalle avait pour camarade à la cour Micton ou Mitton entretenu par le roi Jean et payé sur sa cassette, mais appartenant au dauphin Charles. Nous ne le connaissons guère que par les dépenses faites pour sa toilette, et qui sont consignées dans les comptes d'Étienne de la Fontaine, argentier royal.

Avec Mitton le dauphin Charles, devenu Charles V le Sage, eut encore plusieurs autres fous. Il avait beaucoup de goût pour le commerce des bouffons, si l'on en croit son biographe Christine de Pisan. « Cette récréation prenoit afin que soin de trop grande occupation ne peust empescher le sens de sa santé. » On peut pardonner à ce prince cette innocente distraction. En ces temps si critiques de notre histoire, après la révolution tentée par Étienne Marcel et l'onéreux traité de Brétigny, qui livrait à l'Angleterre tout le pays au midi de la Loire, le gouvernement de la France était une tâche assez lourde pour que celui qui en était chargé eût droit à quelque divertissement. « Après son lever et sa prière à Dieu, dit encore Christine de Pisan, ce bon roi avec ses serviteurs par bonne familiarité se truphoit de paroles joyeuses et honnestes, par si que sa douceur et clémence donnoit hardiesse et audace, mesme aux moindres, de hardiment deviser à luy de leurs truphes et esbattements ; quelque simples qu'ils feussent, se jouoit de leurs dicts et leur tenoit raison. »

Un de ces bouffons était « du pays de Bourbonnais », et fut probablement enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois où son tombeau servit de modèle à celui qui fut construit plus tard pour Thévenin de Saint-Léger.

Ce Thévenin paraît avoir été le plus aimé des fous de Charles V. Après sa mort, en 1374, le roi lui fit élever dans l'église Saint-Maurice de Senlis un monument magnifique qui nous est décrit par Sauval dans



Tombeau du fou Thévenin à Saint-Maurice de Senlis.

les *Antiquités de Paris*[1]. Thévenin était représenté en costume de fou, vêtu d'un long habit avec un capuchon, et coiffé d'une calotte terminée par une houppe.

1. Sauval, avait projeté d'écrire une histoire de Paris vraiment digne du sujet; mais il mourut en 1670 sans avoir achevé son travail.

il avait une marotte à la main et deux bourses sur l'estomac. La pierre portait cette épitaphe: « Cy gist Thévenin de Saint-Légier, fol du roy, nostre sire, qu trespassa le onzième jour de juillet, l'an de grâce M CCC LXXIV. — Priez Dieu pour l'âme de li. »

Le successeur de Thévenin fut Grand Johan. Si on ajoute foi à une pièce fort curieuse reproduite par M. Alex. Assier, dans son livre intitulé *Légendes de la Champagne*[1], Grand Johan aurait été un enfant de Troyes. Cette ville aurait même été longtemps en possession du singulier privilège de fournir de bouffons la maison royale. Voici le texte de ce document qui est une lettre adressée par le roi Charles aux maires et échevins de Troyes :

« Charles, par la grâce de Dieu roi de France, à leurs seigneuries les maires et échevins de notre bonne cité de Troyes salut et dilection.

« Savoir faisons à leurs dessus dictes seigneuries que Thévenin, nostre fol de cour, vient de trespasser de celluy monde dedans l'aultre. Le Seigneur Dieu veuille avoir en gré l'âme de luy qui oncques ne faillit en sa charge et fonction emprès nostre royale seigneurie, et mesmement ne voult si trespasser sans faire quelque joyeuseté et gentille farce de son métier. Pourquoy nous avons ordonné que luy seroit dressé marbre funéraire représentant ledict sire avec une épitaphe condigne.

« Ores, comme par le trespassement d'icelluy la charge de fol en nostre maison est de faict vacquante, avons ordonné et ordonnons aux bourgeois et villains de nostre bonne ville de Troyes, qu'ils veuillent pour droict

1. Cité par M. A. Canel, op. cit., page 59.

à nous acquis déjà depuis longues années nous bailler un fol de leur cité pour récréer nostre majesté et les seigneurs de nostre palais.

.« Ce faisant feront droict à nos royaux privilèges, et pour récompense seront lesdicts bourgeois et villains à tout jamais nos féaux et amés subjects. Ce tout, sans délais ni surcis aulcuns : car voulons que ladicte charge ne reste un plus longtemps vacquante.

« En nostre palais de Paris, le 14 Janvier de l'Incarnation 1372. »

La difficulté est ici de concilier les dates. D'après l'épitaphe du monument funéraire de Saint-Maurice de Senlis, Thévenin serait mort, le 11 juillet 1374. Or Charles dans cette lettre datée du 14 Janvier 1372 an nonce aux gens de Troyes que son bouffon vient de trépasser et lui fait même une courte oraison funèbre. Dès lors, si on ne suppose pas, ce qui, il faut le reconnaître, n'est guère admissible, qu'il y a erreur soit dans la date de l'épitaphe soit dans la date de la lettre royale, il n'y a plus qu'à considérer cette pièce comme apocryphe. Nous croyons au reste qu'il faut faire des réserves sur le style du document qui ne nous paraît pas appartenir à l'époque de Charles V.

En dehors de Grand Johan, Charles V eut encore trois fous et même une folle, Artaude du Puy, attachée à la maison de la reine Jeanne. M. Leber, dans l'ouvrage indiqué plus haut, cite en effet une lettre autographe de Charles V où il est question de dépenses faites pour Artaude du Puy« folle de nostre très-chière compaigne royne. »

Si Charles le Sage aimait à s'entourer ainsi de bouffons et de rieurs, son successeur Charles VI, fou lui-

même comme on sait, dut sans doute prendre goût à la compagnie de ses pareils. Dès l'âge de huit ans, il avait un fou appelé maître Jehan, qui est cité dans une lettre de Charles V datée du 3 mars 1375. Plus tard, quand à la suite du terrible accident survenu au bal masqué où il faillit être brûlé vif dans ses maillots d'étoupes enduites de poix, Charles VI fut tombé en démence, la société de personnages chargés de le distraire de sa tristesse habituelle lui devint indispensable. Le plus connu de ces bouffons est un certain Hainselin ou Hain selain Coq, qui semble s'être donné beaucoup de mouvement pour arracher son maître à ses humeurs noires, car les comptes de l'Hôtel de Charles VI font mention de sommes attribuées un jour à l'achat d'une chemise, ledit Hainselin ayant lutté et déchiré la sienne pour amuser le roi, et un autre jour, à l'acquisition de quarante-sept paires de souliers pour la seule année 1404. Il est vrai que vers la même époque le bouffon d'Isabeau de Bavière, Guillaume Fouel, usait en six mois *cent trois paires* « tant bottines, sollers (souliers) comme chaussures semellées. » Il faut croire que nous avons affaire ici à une série de fous particulièrement agités.

Les membres de la famille royale avaient d'ailleurs tous autour d'eux quelques porteurs de marottes. Jean, duc de Berry, frère de Charles V, le plus dissipé, le plus fastueux des fameux oncles de Charles VI, mort en 1416, fut conduit solennellement à sa dernière demeure par ses fous vêtus de deuil. C'était bien là au reste le cortège qui convenait tout particulièrement à ce pillard du Languedoc qui, à soixante ans, avait épousé une petite fille de douze ans, nièce du comte de Foix.

L'aimable frère de Charles VI, Louis d'Orléans, la victime du sombre Jean sans Peur qui le fit tuer, en novembre 1407, dans la rue Barbette, avait aussi son fou nommé ou surnommé Coquinet. Nous trouvons également un bouffon nommé Guillaume Crosson dans la domesticité du dauphin Louis, fils de Charles VI, mort avant son père.

On a cru longtemps que Charles VII, *le roitelet de Bourges*, ne s'était pas sur ce point conformé à l'usage, et que sous son règne l'emploi de bouffon était resté vacant à la cour. Il est certain cependant d'après les comptes de la reine de France, Marie d'Anjou, cités par M. Jal, qu'à diverses époques, en 1454 par exemple, de *pôures fols suivant la court*, parurent devant Charles VII. Deux noms sont connus, Dago et Robinet. Il est vrai qu'ils n'étaient point bouffons en titre d'office. C'étaient des fous ambulants de foire ou de place publique, qui tenaient à la maison du roi par occasion, divertissaient pour un temps, ne recevaient que de modiques gratifications et n'avaient rien de l'autorité et du crédit d'un Jehan Arcemalle ou d'un Thévenin de Saint-Léger. Mais nous pouvons dire que l'emploi de bouffon eut son titulaire à la cour de Charles VII, au moins à partir de 1458, en la personne d'un certain Colart qui avait été surnommé Monsieur de Laon, et qui n'est d'ailleurs indiqué dans les comptes de l'argenterie que pour cette année 1458. Vers le même temps, la reine Marie d'Anjou avait à son service une folle appelée Michon.

A côté de ces fous royaux dont il reste à peine une sèche mention dans l'aride comptabilité des trésoriers de l'Épargne, et dont les contemporains n'ont pas cru devoir nous transmettre les facéties et les joyeux pro-

pos, il est peut-être permis de nommer le poète Villon lui même que Brantôme range parmi les fous célèbres, et qui fit certes dans sa vie plus d'un tour dont le bouffon le mieux entendu aux plaisantes inventions de bouffonnerie eût été jaloux. Ce grand railleur dont certaines pièces poétiques ont un accent si pénétrant de mélancolie, et vont jusqu'au fond de l'âme remuer nos sentiments les plus intimes, était un écolier paresseux et libertin, buveur émérite, amateur de *repues franches*, qui vivait dans la boue de Paris, offrant ses hommages à la *gente saulcissière* ou à la *belle heaulmière*, et toujours traqué par le guet qu'il rossait parfois à charge de revanche. Il faillit même un jour être pendu pour je ne sais quel méfait de barrière. Le roi Louis XI le sauva de la corde. Mais cet éternel coureur de franches lippées était trop connu des gens du Châtelet[1] pour battre indéfiniment le pavé de Paris sans péril. Il dut s'exiler au moins pour un temps et passa en Angleterre afin de se faire oublier. Le roi d'Angleterre, Édouard V, *qui l'avait en grande privauté*, lui montra un jour les armes de France qu'il avait fait peindre dans sa garde-robe et lui dit : « Vois-tu quelle révérence je porte à tes rois français? — Vous êtes avisé et curieux de votre santé, lui repartit Villon. En voyant ces armoiries, vous éprouvez une peur si horrifique au ventre que vous n'avez que faire des soins d'un apothicaire. » Le mot bien que gaulois était d'un trop bon Français pour plaire à un prince anglais. Villon dut repasser la

1. On appelait *Châtelet* le siège de la juridiction de la vicomté et prévôté de Paris. Ce tribunal tirait son nom de ce qu'il était établi dans un ancien château situé à l'entrée de la rue Saint-Denis, près du Pont-au-Change, et dont on faisait remonter la fondation à l'empereur Julien. Le Châtelet était à la fois un tribunal et une prison.

Manche pour venir reprendre à Paris sa vie de larcins, de coups et d'aventures.

Mais si on peut, sans lui faire injure, donner place à Villon dans la grande confrérie des *maîtres ès bouffonneries*, il ne fut jamais fou en titre d'office. Il était bien trop indépendant pour consentir à porter la marotte officielle. Louis XI, d'ailleurs, ne semble pas avoir eu grand goût pour les bouffons. Son médecin Coictier, son barbier Olivier le Daim ou le Diable, et surtout son *compère* Tristan l'Hermite lui suffisaient apparemment. Ou peut-être le roi nourrissait-il contre la gent railleuse et facétieuse quelque secrète rancune en souvenir du *Glorieux*, le fou de Charles le Téméraire qui, à Péronne, dans cette célèbre entrevue où l'habile roi de France, prenant pour une fois le rôle de son rival le Téméraire, alla de gaieté de cœur se jeter dans la gueule du loup, avait conseillé à son maître de le retenir prisonnier. Quoi qu'il en soit, on ne trouve pas un seul nom de bouffon sous ce règne, et on pourrait penser que cette charge importante ne fut donnée à personne, si Brantôme, dans ses *Hommes Illustres*[1], au chapitre consacré à Louis XI, ne nous avait conté une anecdote attestant qu'il y eut au moins un fou dans l'entourage du prince.

« Entre plusieurs bons tours des dissimulations, faintes,

1. Pierre de Bourdeilles, seigenur de Brantôme, gentilhomme gascon, né à Bourdeilles, en Périgord vers 1510, mourut en 1614. D'abord soldat puis courtisan, il jouit d'une grande faveur auprès de Charles IX. A l'avènement d'Henri III, il se retira dans ses terres où il écrivit une série d'ouvrages, *Vie des hommes illustres et des grands capitaines français; Vie des grands capitaines étrangers; Vie des dames illustres*, etc., qui brillent beaucoup plus par l'esprit et la grâce du style que par la réserve et la retenue du langage.

finesses et galanteries que fit ce bon roy en son temps, ce fut celuy, lorsque par gentille industrie il fit mourir son frère le duc de Guyenne, quand il y pensoit le moins, et lui faisoit le plus beau semblant de l'aymer luy vivant et le regretter après sa mort[1]; si bien que personne ne s'en apperçeut qu'il eust fait faire le coup, sinon par le moyen de son fol, qui avoit esté audict frère, et il l'avoit retiré avec luy après sa mort, car il estoit plaisant. Estant donc un jour en ses bonnes prières et oraisons à Cléry, devant Nostre Dame, qu'il appelloit sa bonne patronne, au grand autel et n'ayant personne auprès de luy, sinon ce fol qui en estoit un peu éloigné, et duquel il ne se doubtoit qu'il feust si fol, fat, sot, qu'il ne pust rien rapporter, il l'entendit comme il disoit : « Ah ! ma bonne dame, ma petite maistresse, « ma grande amye, en qui j'ay eu tousjours mon re- « confort, je te prie de supplier Dieu pour moy, et es- « tre mon advocate envers luy, qu'il me pardonne la « mort de mon frère que j'ay faict empoisonner par « ce meschant abbé de Saint-Jean. » (Notez ! encore qu'il l'eut bien servy en cela, il l'appeloit meschant; ainsy faut-il appeler tousjours telles gens de ce nom.) « Je m'en confesse à toy, comme à ma bonne patronne « et maistresse. Mais aussy qu'eussè-je sceu faire? Il ne « faisoit que troubler mon royaume. Fais moy donc « pardonner, ma bonne dame, et je scays ce que je te « donneray. » Je pense qu'il vouloit entendre quelques

1. On sait que rien n'est moins prouvé que l'accusation portée ici assez légèrement par Brantôme contre Louis XI. Il y a tout lieu de croire, en effet, que le jeune Charles de France, duc de Guyenne, mourut, le 24 mai 1472, à Bordeaux, d'une maladie de poitrine, et non du poison que lui aurait fait donner son frère. Voir H. Martin, t. VIII, page 72. Édition de 1841.

beaux présents, ainsy qu'il estoit coustumier d'en faire tous les ans force grands et beaux à l'église[1].

« Le fol n'estoit point si reculé, ny despourveu de sens, ny de si mauvaises oreilles, qu'il n'entendist et retinst fort bien le tout; en sorte qu'il le redit à luy, en présence de tout le monde à son disner, et à autres, luy reprochant ladicte affaire, et lui répétant souvent qu'il avoit faict mourir son frère. Qui fut estonné? Ce fut le roy. (Il ne faict pas bon se fier à ces fols, qui quelquefois font des traits de sages et disent tout ce qu'ils sçavent, ou bien le devinent par quelque instinct divin). Mais il ne le garda guères; car il passa le pas comme les autres, de peur qu'en réitérant il feust scandalisé davantage.

« Il y a plus de cinquante ans que moy estant fort petit, m'en allant au collège à Paris, j'ouys faire ce conte à un vieux chanoine de là qui avoit près de quatre-vingts ans; et despuis ce conte est allé de l'un à l'autre, par succession de chanoine en chanoine comme despuis me l'ont confirmé de cette mort. »

Tel est le seul bouffon dont il soit fait mention pour le règne de Louis XI; et on voit que le pauvre homme paya cher l'imprudence de sa langue. Le terrible roi n'était pas d'humeur à souffrir qu'on ébruitât autour de lui et surtout devant lui les redoutables secrets de sa politique. Et si l'accusation de fratricide que rapporte Brantôme n'est rien moins que fondée, le traitement infligé au malheureux bouffon est bien dans les habitudes de l'impitoyable vainqueur de la féodalité princière.

1. Notre-Dame de Cléry, à 15 kilomètres N. O. d'Orléans, près de Meung-sur-Loire, était le sanctuaire favori de Louis XI. On y montre encore la tombeau et la statue de ce prince.

Charles VIII, pas plus que son père, ne paraît avoir accordé grande attention aux facéties des porteurs de marottes. Au moins ne trouve-t-on point à sa cour un seul bouffon de renom. Il est certain cependant qu'il eut des fous et qu'il fut bon pour eux, comme il l'était pour tous ceux qui l'approchaient. A. Monteil, dans *l'Histoire des Français des divers États*, affirme que « le bon petit roi Charles VIII a bien traité ses fous et même ceux des autres[1]. » Et il note, d'après les comptes de la cour pendant l'année 1491, des dépenses faites pour *le fol du Roy, nostre seigneur*, pour celui du duc d'Orléans, plus tard Louis XII, et pour celui du Bâtard de Bourbon.

Mais c'est seulement sous Louis XII et François Ier que commence la série des bouffons de cour vraiment célèbres et même populaires, avec Caillette et Triboulet.

1. Tome, III, p. 436.

IV

Les Bouffons en titre d'office (suite). — Caillette et Triboulet.

Caillette fut le bouffon de Louis XII. Le *Père du Peuple*, ce monarque si débonnaire, qui poussa la faiblesse jusqu'à se ruiner la santé dans les festins, les bals et les mascarades pour complaire à sa troisième femme, la capricieuse Marie d'Angleterre, laquelle avait trente-sept ans de moins que lui, n'était point par humeur le patron né des porteurs de marotte. Mais il se garda bien de manquer à la tradition qui voulait qu'il y eût toujours au moins un bouffon à la cour de France; et il eut Caillette, bien que le nom de ce fou ne se trouve point dans les comptes de la couronne, d'où on pourrait conclure qu'il n'était pas en titre d'office, à moins qu'il ne fût payé sur des fonds particuliers.

Caillette était sans doute un sobriquet donné à notre personnage pour sa simplicité et son caquetage qui le faisaient ressembler à une caille. La comparaison paraît d'ailleurs avoir été d'un usage courant au seizième siècle. La *Satire Ménippée*[1] l'emploie : « Et ce n'est

1. La *Satire Ménippée* est un célèbre pamphlet politique demi-comique et demi-sérieux, écrit du temps de la Ligue, moitié en prose, moitié en vers, à l'exemple des satires du philosophe grec Ménippe. Ce pamphlet, composé par le chanoine Pierre Leroy,

pas sans cause, dit-elle, que les autres nations nous appellent *cailletés*, puisque nous, pauvres cailles coiffées (c'est-à-dire comme femmelettes) et trop crédules, les prédicateurs et sorbonnistes nous font donner dans les retz des tyrans. »



Caillette, fou de Louis XII.

Au reste, le sobriquet était parfaitement mérité, si on en juge par une aventure que nous raconte Bonaventure des Périers[1] dans ses *Contes et Nouvelles* (tome I, p. 10 de l'édition d'Amsterdam, 1711), et dont notre bouffon est le héros. Caillette, qui nous est représenté dans la *Nef des fols* (*Narrenschiff*), poème allemand de Sébastien Brandt, traduit en *rimes françoises* par Pierre Rivière et publié à Paris en 1498, comme le patron

le conseiller Gillot, le jurisconsulte Pierre Pithou et les deux poètes Rapin et Passerat, dénonçait les secrets desseins du roi d'Espagne, Philippe II, qui voulait faire de la France une province espagnole, et l'ambition coupable des Guises qui convoitaient la couronne. La conclusion était que les bons Français devaient tous se rallier autour du roi légitime Henri IV. La première partie, le *Catholicon d'Espagne*, parut en 1593, la seconde, *Abrégé des Etats de la Ligue*, en 1594.

1. Bonaventure des Périers, valet de chambre de Marguerite de Navarre, fut jusqu'à sa mort, arrivée, dit-on, en 1544, un des

des modes nouvelles, tandis que son ancêtre en bouffonnerie, Seigni Johan, personnifie les modes anciennes, fait bien piteuse figure dans cette historiette où il joue un rôle de véritable idiot. « Les pages avoient attaché l'oreille à Caillette avec un clou contre un poteau, et le pauvre



La *Nef des fous*, année 1498

Caillette demeuroit là, et ne disoit mot: car il n'avoit point d'autre appréhension, sinon qu'il pensoit estre

ornements de la petite cour de cette gracieuse princesse qui avait le plus grand goût pour les lettres, que son frère François Ier avait surnommée la *Marguerite des Marguerites*, et qui, avec les *Nouvelles de la reine de Navarre*, a laissé d'aimables poésies.

consigné là pour toute sa vie. Il passe un des seigneurs de la cour, qui le void ainsi en conseil avec ce pillier, qui le fit incontinent dégager de là, s'enquérant bien expressément qui avoit fait cela, et qui l'avoit mis là. « Que voulez-vous? disoit Caillette, un sot l'a mis là, là « l'a mis un sot. » Quand on disoit : « Ç'ont esté les pages? » Caillette respondoit bien en son idiotisme : « Oui, oui, « ç'ont esté les pages. — Sçaurois-tu connoistre lequel ç'a « esté? — Oui, oui, disoit Caillette, je sais bien qui ç'a « esté. » L'écuyer, par commandement du seigneur, fait venir tous ces gens de bien de pages en la présence de ce sage homme Caillette, leur demandant à tous l'un après l'autre: « Venez çà, a-ce esté vous? » Et mon page de le nier, hardi comme un saint Pierre : « Nenni, mon-« sieur, ce n'a pas esté moi. — Et vous ? — Ni moi. — Et « vous? — Ni moi aussi. » Mais allez faire dire oui à un page quand il y va du fouet. Caillette estoit là devant qui disoit en son caillettois : « Ce n'a pas esté moi aussi. » Et voyant qu'ils disoient tous nenni, quand on lui demandoit : « A-ce point esté celui-ci? — Nenni, disoit Caillette. — « Et celui-ci ? — Nenni. » Et à mesure que respondoient nenni, l'écuyer les faisoit passer à costé, tant qu'il n'en resta plus qu'un, lequel n'avoit garde de dire oui après tant d'honnestes jeunes gens qui avoient tous dit nenni; mais il dit comme les autres : « Nenni, monsieur, je n'y « estois pas. » Caillette estoit toujours là, pensant qu'on le deût aussi interroger si ç'avoit esté lui; car il ne lui souvenoit plus qu'on parlast de son oreille. De sorte que quand il vid qu'il n'y avoit plus que lui, il va dire : « Je n'y estois pas aussi. » Et s'en va remettre avec les pages pour se faire coudre l'autre oreille au premier pillier qui se trouveroit. »

De quoi faut-il s'étonner le plus, de la sottise du

bouffon ou de la barbarie et de l'effronterie des pages? Ces petits jeunes gens ne faisaient pas sensible différence entre un pauvre fol et quelque bête de la ménagerie royale. Il fallait bien tuer le temps à la cour sévère et guindée de la très peu rieuse Anne de Bretagne : tour-



Gravure de la *Nef des fous*, année 1498.

menter le bouffon faisait toujours passer une heure ou deux.

Malgré sa simplicité d'esprit, ou à cause de cette simplicité même, Caillette paraît avoir été un bouffon populaire. Ménage, dans le *Dictionnaire Étymologique*, dit que de son temps, vers le milieu du dix-septième

siècle, on se servait encore à Nîmes et à Montpellier de l'expression : *Fou comme Caillette.* Il est vrai que c'était peut-être en mémoire d'un autre Caillette célébré dans un petit poème paru en 1514 et intitulé : *La vie et trespassement de Caillette.* Ce Caillette, qui n'a de commun que le nom avec le fou de Louis XII et qui *estoit dict le roy des innocents*, s'appelait de son nom Jean Carrelin. Pendant cinquante ans, il courut les rues de Paris,

« Très-bien cogneu des grans et des petits, »

maltraité, raillé, conspué par les petits enfants et les « mauvais garsons », vivant d'aumônes « et si plaisant à ouïr,

« Qu'on ne verra son pareil à jamais. »

Après Caillette vient le fameux Triboulet, qui fut lui aussi bouffon de Louis XII avant d'appartenir à la maison de François Ier. Son véritable nom était, d'après les recherches de M. Jal, Fevrial, Ferial ou le Fevrial, et se trouve indiqué avec ces différentes variantes dans les comptes de 1523 et de 1529. Le compte de 1523 porte : « A Nicolas le Fevrial, frère de Triboullet, enfant de cuisine, la somme de soixante livres tournois. » Dans celui de 1529, on lit : « galoppins et enfants de cuisine.... Nicolas Ferial, frère de Triboullet, soixante livres. » Ce frère était plus jeune que notre fou, qui lui servit de protecteur et lui fit obtenir un emploi de marmiton dans les cuisines royales.

Le surnom de *Triboulet* vient, d'après le Bibliophile Jacob, du vieux verbe *tribouler*, dont il en reste que *tribulation*. L'expression de *tribouler* dans le sens de troubler, froisser, tourmenter, n'est pas rare dans la langue du quatorzième et du quinzième siècle. La tra-

duction assez exacte du surnom de Triboulet serait ainsi notre mot moderne de *souffre-douleur*.

Triboulet-Fevrial était né aux environs de Blois. Un historien de cette ville qui écrivait en 1682, Bernier, nous le présente comme un *pauvre hébété* qui n'avait rien de *ces fous spirituels qui réjouissent par de bons mots ou qui disent au hasard quelque chose de senten-*



Le fou Triboulet, sur une monnaie italienne de 1461 (Collection des estampes).

cieux. « La mémoire de ce pauvre insensé, dit-il encore, est si récente à Blois que, quand on veut parler avec mépris de quelqu'un, on y dit encore à présent qu'on s'en soucie comme de Triboulet. »

Le père de Clément Marot, Jean Marot, valet de chambre et historiographe de Louis XII dont il a conté

en vers les principales campagnes, fait de Triboulet un portrait qui n'est guère plus flatté :

Triboulet fut un fol de la teste écorné,
Aussi saige à trente ans que le jour qu'il fut né.
Petit front et gros yeux, nez grand taillé à voste,
Estomac plat et long, hault dos à porter hoste!
Chacun contrefaisoit, chanta, dansa, prescha,
Et du tout si plaisant qu'onc homme ne fascha.

Il faut remarquer cependant les deux derniers vers. Si Triboulet n'avait été qu'un simple idiot, aurait-il pu railler et lancer autour de lui les traits de sa verve caustique avec assez de mesure pour ne jamais blesser personne?

Quoi qu'il en soit, il est naturel de penser que le petit paysan des environs de Blois vint de bonne heure à la cour des Valois, qui, on le sait, se plaisait au séjour de la splendide demeure de Louis XII. Là, on le tira des mains des pages et des laquais trop disposés à abuser de sa faiblesse, pour lui donner un gouverneur nommé Michel Le Vernoy, chargé de le dresser à jouer son rôle de bouffon du mieux qu'il se pourrait, et qui réussit sans doute à développer quelque peu son esprit et lui apprit à tenir avec assez d'éclat son emploi à la cour. Les moyens que Le Vernoy paraît avoir employés pour obtenir ce résultat n'étaient pas seulement la persuasion et les arguments moraux : il allait jusqu'aux coups et aux étrivières, s'il faut en croire un conte de Bonaventure des Périers[1].

« A l'entrée de Rouen, je ne dis pas que Rouen entrast, mais l'entrée qui se faisoit à Rouen, Triboullet fut envoyé devant pour dire : « Vois-les ci venir, » qui

1. Tome I, page 12.

estoit le plus fier du monde d'être monté sur un beau cheval caparassonné de ses couleurs, tenant sa marotte des bonnes fêtes. Il piquoit, il couroit, il n'alloit que trop. Il avoit un maître avec lui pour le gouverner. Hé! pauvre maître, tu n'avois pas besogne faite; il y avoit bonne matière pour le faire devenir Triboullet lui-mesme. Ce maître lui disoit : « Vous n'arresterez pas, vilain? Si je vous prends? Arresterez-vous? » Triboullet, *qui craignoit les coups* (*car quelque fois son maître lui en donnoit*), vouloit arrester son cheval : mais le cheval se sentoit de ce qu'il portoit, car Triboullet le piquoit à grands coups d'esperons; il lui haussoit la bride, il la lui secouoit. Et cheval d'aller : « Méchant, vous n'arresterez pas? di-« soit son maître. — Par la sang-Dieu, disoit Triboullet « (car il juroit comme un homme), ce méchant cheval, « je le pique tant que je puis, encore ne veut-il pas « demeurer. » Que direz-vous là? sinon que nature a envie de s'esbattre, quand se elle met à faire ces belles pièces d'hommes, lesquels seroient heureux, mais ils sont trop ignoramment plaisants et ne savent pas connoître qu'ils sont heureux, qui est le plus grand malheur du monde. »

Ainsi formé et transformé par ces procédés d'éducation à la Spartiate, Triboulet put figurer décemment dans le cortège de Louis XII et l'accompagna en Italie dans l'expédition contre Venise, en 1509. Jean Marot, dans sa *Guerre de Venise*, racontant la *prinse du château de Pesquière*[1] nous montre le bouffon assistant non sans émotion au siège de la ville :

« Triboulet, fol du roi, oyant le bruit, l'horreur,
Couroit parmi la chambre, en si grande frayeur,

1. Peschiera, au sud du lac de Garde, sur le Mincio, à 24 kilo-

Que sous un lit de camp de peur s'est retiré,
Et crois qu'encore y fût, qui ne l'en eût tiré.
N'est de merveille donc si sages craignent coups,
Qui font telle trémeur aux innocents et fous. »

Mais c'est surtout sous François Ier que Triboulet parut à la cour en brillante posture, tenant haut et ferme son sceptre à lui qui était la marotte. Les tours, les réponses, les bons mots qu'on lui prête rempliraient un volume. Mais beaucoup lui ont été attribués, qui ne sont évidemment pas de lui, et qui ont été tirés de toutes sortes de recueils français ou même étrangers.

Certains cependant peuvent lui appartenir en propre, bien que rien ne prouve qu'il en soit réellement l'auteur. Ils nous montrent tantôt en Triboulet un farceur, ne respectant personne, pas même le clergé, tantôt une sorte de fou-sage, de *morosophe* donnant des conseils que François Ier aurait eu grand intérêt à suivre en tous points.

« Une fois advint, raconte Bonaventure des Périers[1], que le roi entra en la Sainte-Chapelle à Paris pour ouyr vespres, et Triboullet le suivoit; et d'entrée, il vid le plus grand silence céans qu'il estoit possible. Peu de temps après, un évesque commença *Deus in adjutorium* assez bellement, et incontinent tous les chantres respondirent en musique, en sorte que l'on n'eût pas ouï tonner céans. Alors Triboullet se leva de son siége et s'en alla droit à l'évesque qui avoit commencé l'office, et

mètres O. de Vérone, fait partie du fameux *quadrilatère* de l'Italie du nord (Peschiera et Mantoue sur le Mincio, Vérone et Legnano sur l'Adige).

1. Tome II, p. 167.

à grands coups de poing il lorgnoit dessus luy. Quand le roi l'eut aperçu, il l'appela et lui demanda pourquoi il frappoit cet homme de bien, et il dit : « Da, da, mon « cousin, quand nous sommes entrés céans il n'y avoit « point de bruit, et cestui-ci a commencé la noise; c'est « donc lui qu'il faut punir. » On voit jusqu'où s'étendait le privilège qu'avait le bouffon du roi de tout dire et de tout faire. Bafouer le clergé était le crime le plus abominable et le plus sévèrement puni. Combien de calvinistes furent envoyés au bûcher, qui n'en avaient pas fait autant !

Triboulet ne respectait pas plus la noblesse que le haut clergé. Et pourtant le crime était presque aussi irrémissible. Un jour, il passait avec un grand seigneur sur un pont dépourvu de parapet et d'accoudoir. « Comment se fait-il, dit celui-ci avec humeur, qu'on n'ait pas eu la précaution de mettre ici des garde-fous ? — Eh ! répliqua Triboulet, c'est qu'on ne savoit pas que nous dussions passer par là. » Quelle bordée d'étrivières n'eût pas châtié l'insolent qui, n'étant pas le fou du prince, se fût permis pareille riposte !

Un autre jour, un autre grand seigneur l'ayant menacé de le faire périr sous le bâton pour avoir parlé de lui avec trop de hardiesse, Triboulet alla se plaindre à François Ier : « Ne crains rien, lui dit le roi; si quelqu'un osoit te faire subir un traitement pareil, je le ferois pendre un quart d'heure après. — Ah ! cousin, répondit le fou, grand merci vous dirois, s'il vous agrée plutôt de le faire pendre un quart d'heure avant. »

Le mot est bien joli pour un personnage qui n'aurait été qu'un *pauvre hébété* dans sa jeunesse; et il fallait que la méthode d'éducation employée par Le Vernoy

eût été terriblement efficace pour donner tant d'esprit à ce *fol de la teste écorné*, dont nous parle Jean Marot.

Mais voici qui est encore plus remarquable. Les précédentes anecdotes nous font connaître un Triboulet railleur et prompt à la riposte : d'autres, rapportées partout et notamment dans les *Récréations historiques, critiques, morales et d'érudition* de Dreux du Radier (Paris, 1767, 2 volumes in-12), en font une sorte de conseiller politique des plus sages et des mieux inspirés.

Quand François Ier entreprit, à la fin de 1524, l'expédition dans le Milanais, qui devait se terminer par le désastre de Pavie et la captivité du roi, Triboulet se trouva présent à un conseil où on cherchait les moyens de pénétrer en Italie. On en propos aplusieurs. Le bouffon, s'adressant alors à François en toute familiarité : « Cousin, lui dit-il, vous voulez donc rester en Italie? — Non.— Eh bien, vos avis me déplaisent. — Et pourquoi, s'il vous plaît? — Vous parlez beaucoup d'entrer en Italie ; mais ce n'est point là l'essentiel. — Eh ! qu'est-ce donc ? — L'essentiel est d'en sortir, et personne n'en parle. »

Quatorze ans plus tard, en 1539, quand François Ier, avec une courtoisie fort méritoire, ouvrit toutes grandes les portes de son royaume à Charles-Quint pour permettre à l'empereur alors en Espagne d'aller châtier la révolte des Gantois, sans courir les périls d'une navigation dans l'Atlantique et la mer du Nord, une partie de l'entourage royal blâma vivement cette générosité qui paraissait fort inopportune. Triboulet aurait été aussi ardent que la duchesse d'Étampes[1] à conseiller au roi

1. On connaît l'anecdote dont la duchesse d'Étampes, alors favorite de François Ier, fut, assure-t-on, l'héroïne : « Voyez-vous, mon

de saisir cette occasion d'obtenir de Charles-Quint des concessions importantes, ou même de le retenir prisonnier pour l'obliger à révoquer les traités antérieurs de Madrid et de Cambrai.

« C'est moult grâcieusement recevoir notre cousin et sa césarée majesté, aurait dit le bouffon à François Ier en retirant son bonnet à grelots pour l'arborer au bout de sa marotte ; je ne demourerai point en arrière de votre généreuse munificence, et je veux aussi faire un don à l'empereur arrivant dans Paris. — Eh ! quel don sera-ce ? demanda le roi. — Voirement je lui donnerai mon bonnet comme au maître-ès-arts de la folie, puisqu'il vient se jeter pieds et poings liés aux bras de son ennemi. — Tresve, monsieur le fou, interrompit François en colère ; l'empereur se confiant à ma parole royale n'a pas sujet d'appréhender qu'on le retienne. — Je n'y trouve rien à redire, mon cousin; mais j'attendrai la fin pour savoir qui aura mon bonnet, vous ou bien l'empereur, à moins que tous deux en soyiez coiffés en guise de diadème. »

Charles-Quint traversa la France en triomphateur, accueilli partout au son des cloches, reçu à la porte de toutes les villes par les députations en habits de fête, traité comme un roi de France au jour de son joyeux avènement. Ce n'était que banquets, bals et mas-

frère, cette belle dame, dit un jour le roi à Charles-Quint ; elle est d'avis que je ne vous laisse point sortir de Paris que vous n'ayiez révoqué le traité de Madrid. — Si l'avis est bon, il faut le suivre, » repartit froidement l'empereur. Mais il se montra particulièrement gracieux envers la duchesse; et, à l'heure du dîner, il laissa comme par mégarde tomber à ses pieds un riche diamant. Madame d'Étampes l'ayant ramassé pour le lui rendre, « Il est entre trop belles mains pour que je le reprenne, » répondit-il avec plus d'habileté encore que de galanterie.

carades. A Paris, où il entra le 1er janvier 1540 par la Bastille, le corps de ville lui fit présent « *d'un Hercule tout d'argent et revestu de sa peau de lion en or, laquelle estoit de la hauteur d'un grand homme.* » Pour marquer sa reconnaissance d'un tel accueil, l'empereur promit de marier une de ses nièces au duc d'Orléans, troisième fils de François, et de lui donner en dot le Milanais ; et demandait seulement au roi « *de ne pas l'importuner durant son passage de signer aucunes promesses écrites au sujet du traité de mariage, de peur que par après on ne pût dire qu'il les avoit signées par contrainte* ; » mais « *il déclaroit qu'à la première ville de son obéissance où il arriveroit, il donneroit telle sûreté que le roi auroit occasion de s'en contenter.* » La première ville de son héritage à laquelle parvint l'empereur était Valenciennes. Quand il y arriva, les ambassadeurs de François le prièrent de tenir sa parole : « il osta alors le masque de dissimulation *et déclara nettement n'avoir rien promis.* » Devant un tel manque de foi, le roi de France put regretter de n'avoir point suivi les conseils de Triboulet.

L'historiette qui met en scène Triboulet donnant à François Ier le conseil de retenir Charles-Quint est encore rapportée autrement, sous une forme plus concise et plus piquante. Le roi, voyant un jour son bouffon écrire sur ses tablettes qu'il appelait son *Journal des Fous* le nom de Charles-Quint, lui demanda ce qu'il faisait là : « J'écris le nom de l'empereur pour la folie qu'il a faite de passer par la France. — Que diras-tu si je le laisse partir? reprit le roi. — J'effacerai son nom, et j'écrirai le vôtre. »

Malheureusement l'authenticité de ces anecdotes n'est guère admissible. Il y a tout lieu de croire en effet que Triboulet était mort en 1539, année où, nous l'avons dit, Charles-Quint traversa la France pour aller à Gand.

M. Jal va jusqu'à supposer que notre bouffon avait dû mourir avant 1529, en faisant remarquer que Jean Marot, qui ne vivait plus à cette date, parle de Triboulet au passé dans le portrait cité plus haut :

Triboulet *fut* un fol de la teste écorné, etc.

Il faut remarquer toutefois que le fils de Jean Marot, Clément Marot, valet de chambre de François Ier, puis de sa sœur Marguerite de Navarre, et dont la gloire a singulièrement fait pâlir la renommée paternelle, dans l'*Épitre du coq à l'asne*, publiée en 1535, parle de *Mores et Morisques* venus de Tunis disputer au bouffon les faveurs de la cour[1]:

« Tu ne sais pas : Tunis est prise[2].
Triboullet a frères et sœurs. »

D'autre part, l'état des officiers de la maison du roi pour l'année 1534-1535 parle de *Nicolas Ferrial, frère de Triboullet*, et non frère de *feu Triboullet*, ce qui serait l'expression naturelle et obligée si Triboulet eût été mort à cette date. Le bouffon de François Ier a dû mourir vers 1536.

Au reste, même si on pouvait admettre que notre bouffon vécût encore en 1539, il faut bien avouer que le Triboulet que nous peignent ces anecdotes ne ressemble guère au Triboulet de Bernier ni même à celui de Rabelais. Bien que l'auteur du *Pantagruel* lui donne par deux fois l'épithète de *morosophe* ou de fou-sage, le personnage que nous présente le curé de Meudon dans

1. *Voir A. Canel*, op. cit., p. 118.
2. Tunis fut prise, en 1535, par Charles-Quint. L'empereur se préoccupait déjà à cette époque de réprimer l'abominable piraterie qui désolait toute la Méditerranée occidentale, et qui avait ses repaires dans les ports de l'Afrique septentrionale, Oran, Alger, Tunis et Tripoli.

la célèbre entrevue avec Panurge est bien un fou *proprement et totalement fol*[1]. Panurge demande à Triboulet s'il ferait bien de se marier[2]. « Depuis lui exposa son affaire en paroles rhétoriques et élégantes. Devant qu'il eût achevé, Triboullet luy bailla un grand coup de poing entre les deux épaules, luy rendit en main la bouteille, le nazardoit avec la vessie de porc, et pour toute response, luy dit branslant fort de la teste : « Par Dieu, Dieu, fol « enraigé, gare moine, cornemuse de Buzançay. » Ces paroles achevées, s'écarta de la compaignie, et jouoit de la vessie, se délectant au mélodieux son des pois. Depuis ne feut possible tirer de luy mot quelconque. Et le voulant Panurge dadvantage interroger, Triboullet tira son espée de bois et l'en voulut férir. « Nous « en sommes bien vrayement, dit Panurge. Voilà belle « résolution. Bien fol est-il, cela ne se peut nier; mais « plus fol est celuy qui me l'amena : et je très-fol qui luy « ai communiqué mes pensées. »

Quant au Triboulet de Victor Hugo, c'est une inspiration d'une admirable vigueur, de l'intérêt le plus humain et le plus douloureux, qui a immortalisé le nom du bouffon de François Ier. Mais on peut voir que ce personnage idéalisé, victime de l'amour paternel, ennoblissant la condition abjecte et méprisée d'un fou royal par les sentiments les plus élevés et les plus touchants, que ce bouffon qui est un homme, qui souffre, qui pleure et qui se venge, ne rappelle que par le nom le Triboulet de l'histoire et même aussi celui de la légende. Le poète l'a créé de toutes pièces par un puissant effort de son incomparable génie.

1. Comme le dit Panurge lui-même au liv. III, chap. XXXVIII, du *Pantagruel*.

2. Voir Rabelais, *Pantagruel*, t. III, chap. XLV.

Il semble qu'à côté de Triboulet il y ait eu d'autres bouffons à la cour de François Ier. Clément Marot nous a laissé l'épitaphe d'un certain Johan ou Jouan, *fol de Madame*, sans doute Louise de Savoie, mère du roi :

Je fus Jouan, sans avoir femme,
Et fol jusqu'à la haute gamme.
Tous fols et tous Jouans aussy,
Venez pour moy prier icy
L'ung après l'aultre, et non ensemble;
Car le lieu seroit, ce me semble,
Ung petit bien estroit pour tous.
Et puis s'on ne parloit tout doulx,
Tant de gens me romproient mon somme.
Au surplus, quand quelque saige homme
Viendra mon épitaphe lire,
J'ordonne, s'il se prend à rire,
Qu'il soit des fols maistre passé.
Faut-il rire d'un trespassé?

Ce Jouan n'est guère connu que par ces verselets de Marot. Il ne fut pas d'ailleurs le seul rival de Triboulet. On cite encore un certain Villemanoche, qui, d'après Pasquier[1], « ne péchoit en toutes les fonctions de son entendement, sinon lorsqu'il entroit sur l'espoir de ses mariages, estimant qu'il n'y avoit grande princesse qui ne fust énamourée de lui. » C'est à ce Villemanoche qu'il faut rapporter sans doute deux réponses faites à François Ier, et que mentionne Bonaventure des Périers, sans nous en faire connaître précisément l'auteur :

1. Étienne Pasquier, jurisconsulte, né à Paris, mort en 1615, se fit une grande réputation en plaidant en 1564 pour l'Université contre les Jésuites. Très attaché à la cause royale, il combattit la Ligue, quitta Paris avec Henri III en 1588, et y rentra avec Henri IV en 1594. A partir de 1604, il se consacra tout entier aux lettres. Il est surtout connu par les neuf volumes de ses *Recherches sur la France*, et par ses vingt-deux volumes de *Lettres* très précieuses pour l'histoire du temps.

« Puisque Triboullet tient lieu en ce présent livre[1], il nous a semblé bon de luy donner pour compagnon un certain plaisant des mieux nourris en la cour de son roy, et pour ce qu'il le voyoit en perplexité de recouvrer argent pour subvenir à ses guerres, luy ouvrit deux moyens : « L'un, dit-il, est, Sire, de faire votre office « alternatif, comme vous en avez fait beaucoup en votre « royaume[2] : ce faisant, je vous en ferai toucher deux « millions d'or et plus. » — Je vous laisse à penser si le roy et les seigneurs rirent de ce premier moyen. » L'autre moyen consistait « à commander par un édit « que tous les lits des moines fussent vendus par toute « la France, et les deniers apportés ès coffres de l'es- « pargne. »

Ni Jouan ni Villemanoche ne firent pâlir l'étoile de maître Triboulet à la cour de François. Le fou favori garda son office jusqu'à sa mort. Mais sous le règne suivant, et peut-être dès 1536, l'emploi passa à un bouffon qui fut, lui, un véritable homme d'esprit, ou tout au moins un plaisant fort avisé et retors, et qui a eu la bonne fortune d'être présenté à la postérité par Brantôme. Le sire de Bourdeilles raconte complaisamment à propos de ce personnage une foule de saillies et de tours qui n'ont pas été contestés comme les bons mots de Triboulet. Ce roi des farceurs et des mystificateurs de son temps est l'illustre Brusquet.

1. *Les Nouvelles récréations et joyeux devis.*

2. Villemanoche entendait par là sans doute que François Ier autorisât, moyennant finance, un certain nombre d'habitants de son royaume à exercer tour à tour les fonctions de roi.

V

Les Bouffons en titre d'office (suite). — Brusquet.

Le véritable nom de Brusquet était Jehan-Anthoine Lombart. On le surnomma Brusquet sans doute à cause de la vivacité de son humeur et de ses reparties.

Il était Provençal, et ses débuts dans le métier de bouffon le mirent d'emblée hors de pair. Dès qu'il eut pris la marotte, il fut un maître. Il apportait à remplir sa fonction toute l'imagination, toute la fécondité de ressources des enfants de ce clair et joyeux pays de Provence, au génie si libre et si hardi, berceau des beaux parleurs abondants et passionnés, des esprits endiablés et colériques, qui jouent tous les rôles — même ceux de bouffons — avec un égal succès, et qui emploient d'ordinaire à des entreprises plus relevées que ne le fit Brusquet les admirables dons qu'ils ont reçus du ciel.

« Son premier advénement, dit Brantôme, fut au camp d'Avignon (pendant l'invasion de Charles Quint en Provence, à la fin de 1536), où il se jetta, venant de son pays de Provence, pour y gaigner la pièce d'argent; et, contrefaisant le médecin, se mit, pour mieux jouer son jeu, au cartier des suisses et des lansquenets, desquels il tiroit grands deniers. Il en gué-

rissoit aucuns par hasard; les autres il envoyoit *ad patres* menu comme mouches... Le pis fut qu'il fut descouvert par la grande desfaicte de ces pauvres diables, et qu'il fut accusé. La cognoissance en estant venue à M. le connestable (Montmorency[1]), il le voulut faire pendre. Mais on fit rapport à M. le Dauphin qui estoit lors là, que c'estoit le plus plaisant homme qu'on vist jamais et qu'il le falloit sauver. M. le Dauphin, despuis nostre roy Henry second, le fit venir à luy, le vid et le cognoissant fort plaisant, et qu'il luy donneroit bien un jour des plaisirs (ce qu'il a faict), il l'osta d'entre les mains du prévost du camp, et le prit à son service. » Ce fut le commencement de sa fortune. Le mot qu'on lui prête dans son entrevue avec le Dauphin indique que ses méfaits de faux médecin ne lui pesaient guère. Comme le Dauphin lui reprochait d'avoir assassiné tous ces pauvres gens par ses remèdes : « En bonne foi, monseigneur, répondit Brusquet, ceux-là qui sont morts se plaignent-ils, et ne sont-ils pas guéris de la fièvre à perpétuité ? »

Le *Perroniana*, qui est, comme on sait, le recueil des

1. Anne, duc de Montmorency, connétable de France, né en 1492, mort en 1567, fit ses premières armes à Marignan en 1515. Fait prisonnier à Pavie en 1525, il partagea la captivité de François Ier. En 1536, il défendit la Provence contre Charles-Quint en reprenant la sage tactique et en imitant les temporisations du Romain Quintus Fabius Maximus, après la grande victoire d'Annibal à Cannes, et il mérita par là le surnom de *Fabius Français*. Maréchal de France en 1522, connétable en 1538, il prit une part active aux guerres de religion et fut tué à la bataille de Saint-Denis, qu'il livra aux protestants en 1567. Il avait auparavant perdu la bataille de Saint-Quentin contre les Espagnols en 1557 et poussé à la conclusion de la paix de Cateau-Cambrésis en 1559. Il fut de 1551 à 1587, avec Michel de l'Hospital et François de Guise, le personnage le plus important mêlé aux affaires.

facéties attribuées au célèbre cardinal Du Perron[1], raconte autrement les débuts de Brusquet : « Il estoit Provençal, et premièrement avocat et habile homme. Il



Brusquet, d'après Torbido.

vint à la cour pour une affaire qu'il eut au conseil, à la poursuite de laquelle il demeura trois mois avant que de pouvoir rien faire. Enfin il s'advisa, luy qui estoit plaisant, de tenter toutes sortes de voies et de voir

1. Jacques Davy Du Perron, diplomate et cardinal, né en 1556, à Saint-Lô, mort à Paris en 1618, était fils d'un pasteur calviniste. Il abjura la religion réformée, fut lecteur d'Henri III, puis ambassadeur d'Henri IV auprès du saint-siège. Évêque d'Évreux en 1597, cardinal en 1604, archevêque de Sens en 1607. Il aimait les lettres et composa l'oraison funèbre de Ronsard.

si par bouffonnerie il pourroit avoir son expédition. Il bouffonna si bien qu'il ne demeura guères sans obtenir ce qu'il désiroit. Luy voyant qu'il avoit plus fait en un jour par sa bouffonnerie que durant toute sa vie en advocant, il quitta son mestier et se fit bouffon, ce qui luy valut mieux... »

Il faut reconnaître que l'anecdote rapportée par Brantôme est plus piquante et donne une plus complète idée des talents et de l'effronterie de Brusquet que celle du *Perroniana*. Quelle que soit d'ailleurs l'origine de la faveur de notre bouffon, cette faveur fut rapide. Attaché à la maison du Dauphin, Brusquet devint d'abord valet de la garde-robe, puis valet de chambre, et enfin maître de la poste de Paris, « qui valoit ce temps-là ce qu'il vouloit, dit Brantôme; car il n'y avoit pour lors nulles coches de voitures, n'y chevaux de relais comme pour le jourd'hui. Aussy pour un coup, je luy ay compté cent chevaux de poste, et ce d'ordinaire. Et pour ce, en ses titres et qualités il s'intituloit capitaine de cent chevau-légers. Je vous asseure qu'ils estoient bien légers en toutes façons, tant de graisse dont ils n'estoient guère chargés que de légèreté à bien courir. Aux quels chevaux il imposoit très plaisamment les noms de bénéfices, offices, dignités, charges, estats que l'on court ordinairement en toutes diligences de postes. Je vous laisse à penser le gain qu'il pouvoit faire de sa poste..., prenant pour chaque cheval vingt sols s'il estoit françois et vingt-cinq s'il estoit espaignol ou autre estranger. »

Aussi Brusquet devint-il en peu de temps fort-riche. Mais ce n'était point de la poste qu'il tirait le plus clair de ses revenus. Il avait, pour augmenter son avoir, des procédés particuliers, et dont il usait partout chez les

princes, les seigneurs et les gentilshommes, prenant tout ce qui était à sa convenance, et ne quittant la place que quand on lui avait laissé emporter les pièces sur lesquelles il avait jeté son dévolu. « Et s'ils ne luy vouloient rien donner gratis, bien souvent quand il estoit dans leur salle ou chambre, et qu'il y voyoit quelque beau bassin d'argent, avant qu'on se fust donné de garde, aussy tost et à l'improviste il mettoit l'espée au poing, et faisoit accroire qu'il lui avoit donné un desmenty et qu'il avoit querelle à l'encontre, et le chargeoit d'estoc et de taille, le dasgatoit[1]; et puis sans autre forme, le serroit sous sa cappe et deslogeoit; ainsi qu'il fit à Bruxelles chez le duc d'Albe[2], lorsque le cardinal de Lorraine y alla jurer la paix (la paix de Cateau-Cambraisis conclue le 3 avril 1559 avec Philippe II roi d'Espagne, et qui mit fin aux guerres d'Italie). »

Le cardinal Charles de Lorraine, frère de l'illustre François de Guise, avait été chargé par Henri II de signer cette paix de Cateau-Cambrésis préparée par le connétable de Montmorency, prisonnier des Espagnols depuis la défaite de Saint-Quentin. Il emmena Brusquet

1. Le frappait de sa dague.
2. Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, servit Charles-Quint, puis Philippe II, comme général et comme homme d'État. Il battit les princes luthériens à Muhlberg en 1547. Mais il est surtout connu pour son gouvernement des Pays-Bas, où il se rendit odieux de 1566 à 1573, et contribua plus que personne à détacher de l'obéissance espagnole les provinces du Nord ou Provinces-Unies (Hollande). Plus tard, il fit la conquête du Portugal pour le compte de Philippe II .C'est lui, dit-on, qui, aux conférences de Bayonne, aurait, dès 1565, conseillé à Catherine de Médicis le massacre de la Saint-Barthélemy en lui assurant qu'il fallait frapper les chefs du parti calviniste au lieu de guerroyer contre d'obscurs sectaires. On connaît le mot fameux qu'on lui prête en cette circonstance : « Madame, une tête de saumon vaut mieux que mille têtes de grenouilles. »

avec lui et le présenta à Philippe II, qui trouva le fou fort à son gré, car il parlait assez bien l'italien et l'espagnol; « et y avoit fort bonne grâce bouffonesque, dit encore Brantôme, plus quasy qu'en son parler françois. Et pour ce, le roy Philippe le prit en amitié et luy fit beaucoup de biens, desquels ne se contentant pas, un jour d'un grand festin qu'il fit où estoit Madame de Lorraine et force dames et seigneurs qui estoient là tous conviés pour la solennité du jurement de la paix, ainsy qu'on estoit sur la fin du fruict et qu'on vouloit desservir, Brusquet se vint eslancer sur la table, sans aucune appréhension de se blesser des cousteaux, et prenant le bout de la nappe, se vint entortiller de cette nappe, et se contournant tousjours d'un bout à l'autre et amassant peu à peu les plats par une telle et si subtille industrie qu'il en accumula et arma son corps; et sortant à l'autre bout de la table, il s'en trouva si chargé qu'à grand'peine pouvoit-il marcher, et ainsy chargé de son butin, passa la porte par le commandement du roy, qui dit qu'on le laissast sortir, riant extresmement et trouvant le traict si bon, plaisant et industrieux, qu'il voulust qu'il eust le tout. Et ce qui fut un cas d'estonnement, c'est qu'il ne se blessa jamais des cousteaux qui s'entortillèrent avec le reste. Aussy Dieu aide aux fols et aux enfants. »

Ce ne fut point le seul tour que Brusquet joua au roi d'Espagne et aux gens de son entourage. Philippe II avait, lui aussi, un bouffon espagnol qu'il voulut faire connaître à la cour de France, pour montrer sans doute qu'il y avait à Madrid d'aussi bons fous que Brusquet. Mal lui en prit, ou plutôt mal en prit à ce bouffon, que Brusquet ne cessa de mystifier pendant tout le temps qu'il fut à Paris.

« Estoit, raconte Brantôme, un vray maigre bouffon, avec sa guitterne et son braillement de chansons à l'espaignolle, qui plaisoit fort maigrement et ne paroissoit rien auprès de Brusquet qui le trompoit tousjours. Le roy d'Espaïgne l'envoya au roy pour luy rendre le change du sien qu'il luy avoit envoyé. Le roy le donna à Brusquet pour le gouverner, le loger et le traicter bien ainsy qu'on voit les grands princes à la cour venant en ambassade estre donnés et recommandés à autres grands princes, les grands seigneurs à autres grands seigneurs, les moyens à moyens, les évesques à évesques, les prélats à prélats, les ecclésiastiques moyens à autres moyens. Aussy Brusquet bouffon eut charge de gouverner et entretenir l'autre bouffon ; mais il le trompoit tousjours.

« Ce bouffon avoit quatre bons chevaux chez luy. Brusquet les faisoit courir la poste la nuict par le premier courrier qui passoit sans que luy ni ses gens s'en advisassent, car il les faisoit bien boire et bien dormir après. Et quand il les voyoit si maigres à force de courir, Brusquet lui faisoit accroire que l'eau de la rivière de Seine les maigrissoit ainsy jusqu'à ce qu'ils l'eussent accoustumée deux mois, et que cela arrivoit coustumièrement à tous chevaux. Par cas, ce bouffon espaignol s'en advisa un matin, s'estant levé plus tost qu'on ne pensoit, et que le postilion avoit un peu tardé ; et les voyant tout trempés, il se mit à s'écrier au dict Brusquet : « *Como, cuerpo de Dios, Brusquet! mis cavallos todos son bañados y mojados. Juro á Dios que han corrida la posta* ; » (Comment, corps de Dieu, Brusquet! « mes chevaux sont tout baignés de sueur. Je jure Dieu « qu'ils ont couru la poste.) — Mais Brusquet l'apaisa en luy disant qu'ils s'estoient couchés dans l'eau en

allant boire. Bref, il le trompoit en toutes façons et tousjours.

« Mais la meilleure fut que le roi Henry avoit donné à ce bouffon une fort belle chaisne d'or qui pesoit trois cents escus. Brusquet en fit faire une toute pareille de léton et la fit bien dorer et subtilement avec trois ou quatre touches, la change avec luy, se carrant aussi bien de la meschante que de la bonne. Et quand ce bouffon partit pour s'en aller en Flandres, Brusquet escrivit une lettre au roy Philippe, bien fort plaisante et remplie de toutes les naïvetés qu'il avoit faict à son bouffon, que c'estoit un fat et un sot, et qu'il le fit foitter à sa cuysine pour s'estre ainsy laissé tromper de la chaisne; et luy en conta toute l'histoire. Mais le roy Henri l'ayant sceu n'en fut pas trop content, cuydant qu'on pensast que lui-mesme luy eust donnée telle pour se mocquer; et pour ce luy commanda de la renvoyer et radouber bien le tout : ce qu'il fit, et le roy le récompensa bien d'ailleurs. »

C'était là, il faut bien l'avouer, des plaisanteries un peu grossières, et qui sentaient le larron d'une lieue. Voici un trait plus piquant où Brusquet nous apparaît comme un véritable bouffon amusant et facétieux, et non plus comme un mystificateur peu délicat sur le choix des moyens.

Le roi Henri II avait fait une entrée magnifique à Rouen en 1550, et il avait présidé une séance solennelle du Parlement de Normandie. La reine Catherine de Médicis, Marie de Lorraine, reine douairière et régente d'Écosse, veuve de Jacques V, et les dames de leur suite y avaient assisté en un cabinet garni sur le devant d'un treillis d'osier pour qu'elles pussent voir sans être vues. La séance n'avait pas été divertissante, grâce

au langage emphatique et pédant de l'avocat général Martinboz, chargé de haranguer le roi et de conclure dans l'affaire pendante en ce moment devant la Cour. A peine le roi eut-il quitté la salle que les dames, pour se divertir un peu, y entrèrent aussitôt et s'installèrent sur les sièges des magistrats, tandis que la reine s'asseyait sur le trône que Henri II venait de quitter. Maître Brusquet, qui tout naturellement était du voyage, prenait place en même temps au barreau des avocats. Puis, avec l'aplomb d'un jurisconsulte rompu au métier, il se mit à « pérorer et à argumenter menu comme sel, plaidant plusieurs causes tant pour le demandeur que pour le défendeur, appelant que intimé, et faisoit rage d'alléguer loix, chapitres et décisions; et lui croissoit le latin à la bouche, comme le cresson à la gueule d'un four. Pensez que les dames ne se faisoient faute de rire tout leur saoul, et qu'il y eut là de quoi oublier tous les ennuis passés. Aussi, après avoir ouï Brusquet en ses conclusions et souverainement jugé tous les gros points de droit par lui doctement déduits et mis en avant, allèrent-elles se pourmener, veoir et visiter tout le pallays; et comme qui a bonne humeur a bon cœur, entre autres lieux estant en la Tournelle, et regardant du haut des fenestres les cours de la conciergerie, la reyne fist donner aux prisonniers la somme de cent livres. »

Le greffier en chef dc Parlement, témoin de cette séance extraordinaire, en consigna le souvenir dans son registre à la suite de la séance officielle qui, grâce à l'ennuyeuse faconde de Martinboz, avait été beaucoup moins récréative[1].

1. Voir Floquet, *Histoire du Parlement de Rouen*, t. II, p. 198.

La plaisanterie du bouffon de Henri II devait avoir près de deux siècles plus tard une sorte de regain de succès devant un auditoire presque aussi illustre que celui de 1550. En 1837, le duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe, et la duchesse d'Orléans visitaient le palais de justice de Rouen. M. Floquet, greffier en chef de la Cour, leur demanda la permission de lire un extrait des registres du Parlement ; et cette lecture fut accueillie par un éclat de rire universel. C'était le procès-verbal de la séance où Brusquet s'était mis si fort en frais de science juridique.

Ce n'est pas la seule fois que Brusquet ait raillé la magistrature. Guillaume Bouchet rapporte dans ses *Sérées*[1] un autre tour dont fut victime un conseiller au Parlement de Paris :

« Laissant tout plein de bons tours qu'il a faits pour estre trop communs, je vous en dirai un qui vous fera possible rire. C'est d'un conseiller au Parlement de Paris, lequel ayant disné aux fauxbourgs, où Brusquet tenait sa poste, s'adresse à luy, le priant de luy prester un de ses chevaux avec une housse pour le conduire seulement jusques au Palais, à cause qu'il se plaignoit bien fort. Brusquet ayant perdu un procès en la Cour, luy baille le meilleur de ses chevaux de poste. Le conseiller estant monté dessus, ayant sa grande robe, Brusquet fait sortir son postillon, lequel commença à corner et à poster, et le cheval du conseiller après, si bien qu'il fut impossible à ce Monsieur d'arrester son cheval qu'il ne fust à la prochaine poste ; et je vous laisse à penser si Brusquet rioit à son retour, quand il le vid retourner tout à pied et tout fangeux. »

1. Voir les *Sérées* de Guillaume Bouchet. Rouen, 1635, liv. II, page 633.

Brusquet ne craignait pas d'attaquer même le clergé, même les princes de l'Église, comme on le voit par une anecdote que cite Noël du Fail[1].

« Voulez-vous une moquerie qui rendit un évêque de ce royaume théologien pratique et expérimenté plus en une demi-heure que s'il eût prêché cinq carêmes sans discontinuation et d'arrache-pied? Cet homme de bien ne craignoit pas seulement la mort, mais aussi se courrouçoit et passionnoit aigrement d'ouïr dire : un tel est mort; et falloit que ses serviteurs disent : est malade, mais il se porte bien. Il estoit sur son retour de la cour, se rafraîchissant en un sien chasteau distant une petite lieue de la ville où estoit son principal siège. Brusquet, reconnu homme de singulier esprit, courant la poste, s'avisa eslargir et prester de sa philosophie à ce prélat. Et descendu au chasteau, fait la révérence, gouste le vin et conte en peu de mots ce qui s'estoit passé en cour depuis son retour, remercie humblement sa seigneurie ne pouvoir mes hui demeurer avec lui pour avoir le soir à négocier en la ville, priant le maistre d'hostel l'accommoder d'une lettre adressante au juge pour lui fournir chevaux frais. Ce qu'estant fait, Brusquet y changea l'adresse et le langage, contrefaisant le seing de Monsieur le maistre, qui estoit aisé à faire pour estre les lettres longues et gothiques, afin, dit Érasme se moquant ainsi, que la noblesse usant de tels longs caractères soit vue ignorer les sciences et disciplines, comme choses non à elle convenables. Et arrivé qu'il fut à la ville, présenta ses lettres contrefaites au grand vicaire, lequel bien estonné lut comme Monsieur, par

1. Noël du Fail : *Propos rustiques, baliverneries, contes et discours d'Eutrapel*... p. 372.

un désastre d'avoir esté harassé en sa litière sur les chemins ou autrement, venoit à l'heure présente de trespasser d'une apoplexie, sans pouvoir, ainsi que tousjours il avoit souhaité, mourir avec ses bons et dévots diocésains. Et d'autant qu'il représentoit le chef de l'Église, estoit fort raisonnable, aussi qu'il en estoit prié par tous les serviteurs de la maison, venir au lendemain de grand matin avec son clergé en ordre et cérémonies pertinentes quérir le corps de leur bon maistre. Soudain le bruit épars en la ville, cloches de sonner, chapitre de capituler (dire certaines oraisons à la fin des offices), déployer bannières, peintres aux écussons et armoiries, menuisiers à la chapelle ardente, allumer torches, tendre la bière et cercueil épiscopal. Et en cet équipage arriva la pompe funèbre et mortuaire sur les quatre heures du matin au lieu où Monsieur l'évêque dormoit à gogo et en toutes voluptés. Lequel éveillé en sursaut et oyant chanter si dolentement, à pauses entrecoupées : *In exitu Israël de Ægypto*, appela tous ses gens pour le secourir : se voua et donna à tout ce qu'il put de voyages, tant de çà que de là les monts, s'il en pouvoit réchaper. Puis, courbé et tremblant, vit par un treillis, au préjudice de ses vieilles persuasions et desseins, cette troupe et compagnie noire renforcer de litanies graves, hymnes désolées et tristes élégies, qui si bien résolurent et abattirent ses esprits, que l'évêché estoit vacant, n'eust esté en l'instant le jeu descouvert.... »

Brusquet devait cependant trouver à la cour d'Henri II un rival digne de lui, et qui, bien que maréchal de France, et appartenant à une des premières familles de Florence, ne dédaignait pas à l'occasion de tenir tête au bouffon et de répondre à ses mystifications les plus

énormes par d'autres tours non moins extraordinaires, dont la fertilité de son imagination italienne lui fournissait ample provision. Dans cette lutte peu courtoise contre l'adroit Florentin notre malin Provençal n'eut pas toujours le dernier mot. Ici encore laissons parler Brantôme toujours empressé à mettre en relief les saillies de maître Brusquet, et qui lui a consacré vingt pages de son Éloge du maréchal Strozzi[1].

« Monsieur le mareschal de Strozze aymoit fort à se jouer avec Brusquet et luy faire la guerre et de bons tours : aussy Brusquet luy rendoit bien son change et luy en faisoit de bons.

« Le jour d'une bonne feste, mondict sieur le mareschal estant comparu devant le roy fort bien en point, et mesmes d'un beau manteau d'un velours noir en broderie d'argent à manches, ainsy qu'on portoit de ce temps, Brusquet, qui avoit envie de ce manteau, alla soudain faire provision en la cuysine du roi d'une lardoire et force lardons; et ainsy que Monsieur le mareschal entretenoit le roy, Brusquet luy larda quasy tout son manteau de ces lardons par derrière, sans qu'il s'en advisast, et puis Brusquet tournant M. le mareschal par derrière vers le roy, lui dit: « Sire, ne voilà pas de belles aiguillettes d'or que M. le Mareschal porte à son manteau? » Ne faut point demander si le roy s'en mit à rire, et M. le mareschal aussy; et sans se fascher autrement ni le frapper, car il ne frappoit jamais, et prenoit tout en jeu ce qu'il lui faisoit, mais ne faisoit que

1. Pierre de Strozzi, d'une noble famille de Florence, mêlée de près à toute l'histoire intérieure de cette cité, au seizième siècle, était cousin germain de la reine Catherine de Médicis. Cette parenté fit sa fortune. Il fut successivement général des galères et maréchal de France. Il perdit la vie au siège de Thionville en 1558.

songer pour luy rendre, ne luy dict autre chose en son langage, sinon: « Va, Brusquet, tu voulois avoir ce « manteau : prends-le, et va dire à mes gens qu'ils m'en « portent un autre ; mais je t'assure que tu le payeras. »

« Au bout de quelques jours que Brusquet n'y pensoit pas, M. le mareschal le vint voir à son logis de la poste où il avoit esté plusieurs fois, et avoit bien veu, espié et recognu son cabinet où il mettoit sa vaisselle d'argent (car il en avoit, le gallant! force, moitié par dons qu'on luy faisoit, moitié par rapine qu'il faisoit aux princes et aux grands), et là mena avec luy un matois serrurier si habile et fin à crochetter serrures qu'il n'en fut jamais un tel. Il avoit esté curieux de le trouver par la ville de Paris et l'avoit fait habiller comme un prince. Estant donc venu au logis de Brusquet, il se mit à deviser un peu avec luy, ayant embouché auparavant ledict serrurier; et en se pourmenant dans la chambre dudict Brusquet avec luy, il fit signe au dict serrurier là où estoit le nid, et puis prit Brusquet par la main, le mena pourmener dans ses jardins et voir son escuyerie, et laissa en sa chambre ses gentilshommes et des capitaines matois qu'il avoit empruntés qui çà, qui là; et leur ayant recommandé le jeu, il s'en alla. Les autres n'y faillirent point ; car en un tour de main le serrurier eut ouvert le cabinet où ils prinrent ce qu'ils peurent. Et ayant poussé et resserré le cabinet fort bien qui ne paroissoit qu'on y eust touché, sortirent les uns avec leur butin, les autres sans rien, pour accompaigner leur maistre, qui voyant que le jeu estoit bien faict, s'en va et dict adieu à Brusquet sans vouloir prendre la collation qu'il luy présenta. Quelques jours après, ledict Brusquet vint au lever du roy, morne et pensif, qui avoit descouvert

son larcin, qui en fit ses plainctes au roy et à tout le monde, dont on fut bien marry. Mais M. le mareschal s'en mit à rire et à luy faire la guerre, que luy qui trompoit les autres avoit esté trompé. L'autre qui ne put jamais rire, car il estoit fort avare de nature, faisoit tousjours du marmiteux. Enfin M. le mareschal luy demanda ce qu'il luy vouloit donner, et qu'il luy feroit recouvrer ce qu'il avoit perdu; il fit tant avec luy qu'en baillant la moitié de la vaisselle il quittoit l'autre. Mais M. le mareschal n'en retint que pour cinq cents escus, car il y en avoit pour deux mille. Il luy fit rendre tout, disant qu'il falloit donner le droict au serrurier et à ceux qui avoient faict le coup; ce qu'il fit aussy tost; et luy rendit tout son faict, fors ce qu'il donna à ceux qu'il avoit réservés en marché faisant. Et voilà Brusquet remis en joye jusques au rendre.

« Une autre fois, M. le mareschal estoit venu au logis du roy en housse de velours, belle et riche de broderies d'argent, sur un beau coursier qu'il n'eust pas donné pour cinq cents escus, car il en avoit tousjours de fort beaux; ainsy qu'il fut descendu, et qu'un de ses lacquays se tenoit devant la porte du logis du roy, attendant son maistre, Brusquet sortant du Louvre, vit ce beau cheval, et alla aussy tost dire au lacquays que M. le mareschal luy mandoit d'aller querir quelque chose en son logis dont il s'estoit oublié, cependant qu'il lui laissast son cheval, et qu'il le garderoit bien. Ce lacquays ne fit point de difficulté de le luy donner, car il le voyoit ordinairement causer avec M. le mareschal. Cependant que le lacquays va en commission, Brusquet monte sur le cheval et le mène en son logis, luy fait couper le crin de devant aussy tost et la moitié d'une oreille et le rend ainsy difforme, le desselle,

luy oste la belle housse et l'harnois et la selle. Vient un courrier à quatre chevaux prendre la poste avec une grosse malle : il le faict accommoder avec une selle de poste et un coussinet, charge la malle sur luy, faict bravement sa poste jusqu'à Longjumeau. Estant de retour, l'envoie en tel appareil à M. le mareschal, où estant le postillon luy dict par le commandement de son maistre : « Monsieur, mon maistre se recommande « à vous. Voylà vostre cheval qu'il vous renvoye : il est « fort bon pour la poste ; je le viens d'essayer d'ici à « Longjumeau : je n'ai pas demeuré trois quarts d'heure « à faire sa poste : il vous demande si vous luy voulez « laisser pour cinquante escus, il vous les envoyera. » M. le mareschal voyant son cheval ainsy difforme, en eut pitié, et ne dict autre chose, sinon : « Va, mène-le « à ton maistre, et qu'il le garde jusqu'au rendre. »

Au bout de quelques jours, M. le mareschal voulut aller trouver le roy en poste jusqu'à Compiègne, envoya querir vingt chevaux de poste, mandant à Brusquet qu'il les luy envoyast bons, autrement ils ne seroient pas amys, et surtout trois bons malliers[1]. Il ne retint pour luy que sept et un mallier. Les autres, qui estoient des meilleurs, les donna à quelques pauvres soldats des siens, qui estoient à pied pour aller à l'armée, sans que le postillon s'en advisast, luy faisant accroire qu'ils venoient après, et les deux bons malliers il les fit vendre à deux meuniers du Pont-aux-Meuniers pour porter la farine, qui les acheptèrent volontiers à cause du bon marché qu'on leur en fit : et quelques jours après, furent trouvés par les postillons en la rue, qui

1. Nom donné vulgairement au cheval placé dans les brancards d'une chaise de poste. On l'appelle aussi brancardier.

portoient de la farine. On les fit saisir par justice; mais le procès cousta plus que ne valoient les chevaux[1]. Quant aux autres chevaux que M. le mareschal avoit, il les mena jusques à Compiègne, tant qu'ils purent aller, et demeurèrent là outrés. Si bien que Brusquet achepta bien le cheval de M. le mareschal par telle perte; et le tout se faisoit en riant jusqu'au rendre. »

« Un autre jour, dit encore Brantôme, qui ne se lasse pas de conter par le menu les traits et les tours de son bouffon favori, Brusquet alla prier M. le mareschal d'accord, et qu'ils fissent au moins trefves de ces jeux nuisans et d'importance, mais de légers et de nul mal tant qu'on voudroit. Et pour en boire vin du marché, il le pria de vouloir bien venir un jour prendre son disner chez luy, et qu'il le traicteroit en roy, qu'il y conviast seulement une douzaine de gallans de la cour, et qu'il leur feroit une très-bonne chère. M. le mareschal ne faillit au jour promis et y mena son convoy. Quand ils furent arrivés, ils trouvèrent Brusquet fort empressé qui vint au-devant d'eux les bien recueillir une serviette sur l'épaule, mesmes faire le maistre d'hostel. « Or, « lavez les mains, messieurs, leur dict-il, vous soyez les « très-bien venus. Je vays vous querir à manger. » Ce qu'il fit. Et pour le premier service, il vous porta pour le moins, sans autre chose, une trentaine de pastés, qui petits, qui moyens, qui grands, qui tous chauds sentoient très-bon; car il les avoit faict faire bien à propos touchant la sauce du dedans, sans y avoir espargné ny espice, ny cannelle, non pas mesmes du musque. Après

1. L'ambassadeur vénitien Marino-Cavalli disait déjà sous le règne de François Ier, en parlant de la lenteur et des frais de la justice en France : « Une cause de mille écus en exige deux mille de frais et dure dix ans. »

qu'il eut assis ce premier mets, leur dict : « Or, messieurs « mettez-vous à table, je vays vous querir le reste ; et « cependant vuidez-moi ces plats pour faire place aux « autres. »

« Luy estant hors de la salle prend sa cappe et son espée, et s'en va droit au Louvre advertir le roy de son festin, et comme il avoit laissé ses gens bien estonnés, à l'heure qu'il parloit. Or, dans ces pastés, aux uns il y avoit de vieilles pièces de vieux mors, de brides, aux autres de vieilles sangles, aux autres de vieux contre-sanglons, aux uns de vieilles croupières, aux autres de vieux poitrails, aux uns de vieilles bossettes, aux autres de vieilles testières, aux uns de vieux pommeaux de selle, aux autres de vieux arçons. Bref ces messieurs les pastés étoient remplis de toutes vieilles penailleries de ses chevaux de poste, les uns en petits morceaux et menusailles, les autres en grandes pièces en forme de venaison. Quand ces messieurs furent à table, qui tous avoient grand'faim et s'attendoient à bien satisfaire leur ventre, tous fort avidement se mirent à ouvrir ces pastés qui fumoient et sentoient bon, et chascun le sien comme il vouloit. Je vous laisse à penser s'ils furent estonnés, quand ils virent ceste bonne viande si exquise. Encore, dict-on qu'il y en eut quelques-uns qui mirent quelques morceaux en la bouche de ces menusailles, pensant que ce fust quelques friandises ; mais ils les ostèrent bientôt, et de cracher. Enfin tous s'écrièrent : « Voici des traits de Brusquet. » Mais pourtant espéroient toujours qu'après ce tour il leur donneroit de la bonne viande. Cependant ils demandent à boire, dont on donna d'un vin le plus exquis qu'on eust sceu trouver dans de petits verres, en façon d'ypocras, qu'ils trouvèrent si bon qu'ils demandoient d'en boire un bon coup ; mais

les serviteurs et postillons qui tous servoient à table avec leurs huchets[1], dirent que leur maistre avoit faict cela, afin qu'ils dissent quel estoit le meilleur et quel ils vouloient, et qu'on en iroit querir de celuy qu'ils auroient choisy pour le meilleur. Cependant la compaignie cause et rit de ce traict : et ne voyant venir Brusquet, M. le mareschal demande où il estoit. On luy dit que le roy l'avoit envoyé querir à la haste, et qu'il avoit passé la porte. Cependant la compaignie s'enquiert si l'on n'avoit point autres choses : on leur fit response qu'on pensoit que non. Si bien qu'ils furent contraincts de se lever de table et aller à la cuysine. Ils ne trouvèrent âme vivante, et le feu tout mort, et les landiers[2] froids comme ceux d'une confrairie. Ainsy messieurs se résolurent et furent contraincts de desloger, de prendre leurs cappes et leurs espées et aller chercher leur disner ailleurs où ils pourroient : car il estoit plus de midy, et mouroient de faim. »

« J'avois oublié que quand ledict Brusquet porta ce premier service, il entra suivy de tous ses postillons — il en avoit plus de trente d'ordinaire — sonnans leurs huchets, comme s'ils fussent arrivés à la poste pour faire accoustrer leurs chevaux ; et sonnans ainsy en mode de fanfares, entrèrent en magnificence. Lors aussy qu'il convia M. le mareschal avec sa trouppe, il luy dict qu'il luy feroit faire bonne chère, et n'yroit point prendre ny emprumpter rien ailleurs comme tant d'autres, sinon de ce qu'il prendroit sur luy et chez luy ; comme il leur dict vray, et leur sceut très-bien remonstrer quand il les vit devant le roy. Ce ne fut pas sans rire et se mocquer des festinés. »

1. Cornets pour avertir de loin.
2. Gros chenets de fer servant à la cuisine.

Le maréchal de Strozzi ne pouvait rester sous le coup de cette plaisanterie de son mystificateur ordinaire. Il avait l'habitude de prendre sa revanche en pareil cas; et il la prit cette fois comme toujours.

« M. le mareschal, continue Brantôme, qui en rioit le premier tout son saoul, la lui garda bonne; car quelque temps après, il luy fit desrober un fort beau petit mulet allant à l'abreuvoir, ce qui estoit fort aisé à faire, car il alloit tousjours attaché à la queue des autres chevaux de poste. Aussy tost qu'il l'eust eu, aussy tost le fit accoustrer et escorcher, et en fit faire des pastés, les uns d'assiette, les autres à la sauce chaude, les autres en venaison; et sur ce, convia ledict Brusquet à venir disner avec luy, l'asseurant qu'il le traicteroit bien, sans tromperie. Brusquet y va, qui avoit bonne faim, et qui mangeoit bien de son naturel; se mit sur ce pasté d'assiette et de sauce chaude à en manger tout son saoul, et puis sur celuy de venaison prétendue. Après qu'il fut bien saoul, M. le mareschal luy demanda: « Eh bien! Brusquet, ne « t'ai-je pas faict bonne chère? Je ne t'ai pas trompé « comme toy qui nous fis mourir de faim. » Brusquet luy respondit qu'il estoit très-content de luy, et qu'il n'avoit jamais mieux mangé. « Or, luy répliqua M. le « mareschal, veux-tu voir ce que tu as mangé? » Soudain il luy fait apporter la teste de son mulet sur la table accommodée en forme de hure de sanglier, et luy dict: « Tiens, voylà, Brusquet, la viande que tu as mangée. « Tu recognois bien cette beste? » Qui fut estonné? Ce fut Brusquet, dont il en rendit sur-le-champ si fort sa gorge qu'il en cuyda crever, autant du mal de cœur qu'il en conceut, que du desplaisir d'avoir ainsy dévoré son pauvre petit mulet qu'il aymoit tant, et qui le

menoit si doulcement aux champs et à la ville et partout.

« Une autre fois, la reyne eut toutes les envies du monde de voir la femme de Brusquet, que M. de Strozze luy avoit peincte fort laide, comme de vray elle l'estoit; et luy dict qu'elle ne l'aymeroit jamais s'il ne la luy menoit; ce qu'il fit. Et la luy mena parée, attiffée et accommodée ny plus ny moins comme le jour de ses noces avec ses cheveux ny plus ny moins respandus sous son chapperon sur ses espaules comme une espousée. Sur quoy il luy commanda de tenir toute belle mine; et luy-mesmes la tenant par la main, la mena ainsi dans le Louvre devant tout le monde qui en creva de rire; car Brusquet aussy faisoit tout de mesmes mine douce et affaitée d'un nouveau marié. Or, nottez qu'avant il avoit adverty la reyne que sa femme estoit si sourde qu'elle n'auroit nul plaisir de l'entretenir; mais c'estoit tout un, la reyne la vouloit voir, par la sollicitation de M. de Strozze, et parler à elle et l'entretenir de son mesnage et du traictement et de la vie de son mary. De l'autre costé, Brusquet avoit dit à sa femme que la reyne estoit sourde, et quand elle lui parleroit, qu'elle luy parlast le plus haut qu'elle pourroit, la menaçant si elle faisoit autrement. Outre cela, il l'instruisoit de mesmes de ce qu'elle diroit et feroit quand elle seroit devant la reyne. Ne faut point doubter les instructions plaisantes qu'il luy donna, lesquelles de poinct en poinct elle suivit très bien : car elle estoit faicte de main de maistre. Quand donc elle fut devant la reyne, après luy avoir faict la révérence bien basse accompaignée d'un petit minois bouffonnesque, selon la façon du mary, elle dit : « Madame la reyne, Dieu vous garde « de mal ! » La reyne commence à l'arraisonner et luy

demander le plus haut qu'elle peut quelle chère et comment elle se portoit. Son mary l'ayant laissée dès l'entrée de la porte, elle commence à parler et à crier haut comme une folle, et si la reyne parloit haut, la femme encore plus; si que la chambre en retentissoit si haut que le bruict en résonnoit jusques à la basse-cour du Louvre.

« M. de Strozze là-dessus arrivant se voulut mesler de luy parler. Mais Brusquet l'avoit advertie qu'il estoit aussy sourd, et plus que la reyne, et qu'elle ne parlast jamais à luy que fort près à l'oreille, et le plus haut qu'elle pourroit. A quoy elle ne faillit à tout de poinct en poinct. Dont M. de Strozze se doubtant des tours accoustumés dudict Brusquet, ayant mis la teste à la fenestre, il vit en la basse-cour un valet de limier qui avoit sa trompe pendue au col. Il l'appella et luy bailla une couple d'escus pour sonner de sa trompe à l'oreille de ladicte femme, tant qu'il pourroit jusqu'à ce qu'il diroit *hola*! L'ayant donc fait entrer dans la chambre, il dit à la reyne : « Madame, ceste femme est sourde, je « m'en vays la guérir. » Et luy prend la teste, et commande audict valet de sonner toutes chasses de cerfs aux deux oreilles de ladicte dame : ce qu'il fit. Et M. de Strozze la luy tenant par force tousjours, il y sonna tant qu'il l'estourdit si bien et cerveau et oreilles, qu'elle demeura plus d'un mois estropiée de cerveau et de l'ouye, sans jamais entendre mot, jusqu'à ce que les médecins y portèrent remède, ce qui cousta bon. Et par ainsy, Brusquet qui avoit donné la peine aux autres de crier si haut après sa femme sourde prétendue, il l'eut tout à trac et de mesmes à parler à elle : dont son ménage ne s'en porta pas mieux quand il luy commandoit quelque chose. »

Le trait, il faut le reconnaître, n'est pas des plus plaisants et donne encore plus l'idée de la grossièreté des mœurs du temps que de l'esprit de Brusquet et du maréchal de Strozzi. On éprouve quelque surprise à voir cette cour des Valois, qui passait pour la plus polie et la plus brillante de l'Europe, prendre plaisir à un si cruel divertissement et entrer en joie parce qu'une pauvre femme est victime de la facétieuse brutalité d'un grand seigneur. Brusquet se vengea d'ailleurs d'une assez plaisante façon :

« Une autre fois, rapporte toujours Brantôme, M. de Strozze estoit venu en poste à Paris, la vigile de Pasques, et s'estoit retiré à la desrobade en son logis du fauxbourg Saint-Germain parce qu'il vouloit qu'on ne le vist ny qu'on le sceust en ville qu'après la feste. Mais Brusquet l'ayant sceu par le moyen du postillon qui l'avoit amené, le jour de la bonne feste, va louer deux cordeliers pour ceste matinée, et leur ayant donné à chascun un escu, leur dit qu'il y avoit un grand gentilhomme au fauxbourg de Saint-Germain où il les meneroit, qui estoit un peu tenté du mauvais diable, si qu'il ne vouloit nullement faire ses Pasques, non pas seulement voir Dieu, ny ses ministres qui l'administroient; et pour ce, qu'ils feroient une œuvre fort charitable de l'aller visiter, luy porter et donner de l'eau béniste et le consacrer luy et son diable de quelques bonnes et sainctes oraisons, suffrages et litanies. Les cordeliers s'accordent fort bien à tout cela, et marchent résolus avec Brusquet pour faire ce bon et sainct office. Et quoy que Brusquet leur eust remonstré que c'estoit un diable d'homme, et qu'ils avoient affaire encor non avec un homme, mais avec un diable, ils respondirent qu'ils en avoient bien veu d'autres et qu'ils ne le crai-

gnoient point. Brusquet donc les ayant conduicts jusques à la porte de la chambre, sans aucun empeschement des serviteurs, car il les cognoissoit comme pain, et aussy qu'il leur avoit faict accroire que M. de Strozze luy avoit commandé de les luy mener pour quelque chose d'importance, pour laquelle il se vouloit ayder d'eux, et aussy qu'il se sentoit atteint de quelque péché dont il se vouloit purger avec eux, et que personne n'entrast en la chambre sinon les deux cordeliers, par ainsy chascun se tint coi, et Brusquet à la porte de la chambre. Quand ils furent donc entrés, vinrent au lict de M. de Strozze qui lisoit en un livre. Eux, après luy avoir demandé comme il luy alloit du corps et de l'âme, il les advisa furieusement; et s'advançant sur le lict, leur demanda ce qu'ils venoient faire là, et leur commanda aussy tost de vuider la place, car de son naturel il n'aymoit guères ces gens-là. Mais eux se mirent à luy jetter force eau béniste qu'il n'aymoit pas plus encore, et commencèrent après à faire leurs exorcismes et oraisons: à quoy, M. de Strozze se voulant tourner pour prendre son espée du chevet de son lict, un cordelier s'en saisit, par l'advis de Brusquet qui leur avoit dict auparavant. Mais M. de Strozze s'estant levé et mis en place, se mit en devoir de recouvrer son espée. Il se fait un bruit, s'élève un tintamarre en la chambre, si que ses serviteurs y accoururent; et Brusquet luy-mesmes le premier entre, l'espée au poing avec sa main gauchère, fait du compaignon, crie : *hola ! hola ! secours ! secours ! me voici pour vous en donner !* — Et là-dessus prend ces deux cordeliers et les emmène gentiment; et puis l'eau passe, et s'en va faire le conte au roy qui ne sçavoit point la venue dudict M. de Strozze, qui la tenoit cachée. Et ainsy fut-elle publiée, ce qui ne fut pas sans

rire. Et aussy tost fut envoyé visiter du roy, comment il se trouvoit des cordeliers, et s'ils luy avoient donné meilleure créance que devant. »

Le châtiment de Brusquet ne se fit pas attendre. Le pauvre bouffon faillit même payer fort cher sa plaisanterie. N'avait-il pas commis un crime jugé irrémissible en ce temps de fanatisme religieux? N'avait-il pas raillé les choses saintes et tourné deux pieux cordeliers en ridicule? L'Inquisition n'était pas tendre pour des facéties de ce genre, le fou du roi en fut-il l'auteur? Peu s'en fallut que Brusquet ne l'apprît à ses dépens.

« M. de Strozze, au bout de deux jours, s'en va plaindre à l'inquisiteur de la foy — qui estoit alors M. nostre maistre d'Oris — de l'affront qui avoit esté faict à Dieu et de l'injure à luy, et mesmes pour s'ayder ainsy des ministres de Dieu et de l'esglise à s'en servir de risée, et du grand scandale qui en estoit cuydé arriver, car il avoit cuydé tuer ces gens de biens; et pour ce, le prioit d'y avoir esgard, car c'estoit traict d'un hérétique, (et Dieu sçait s'il se soucioit ny des cordeliers, ny de leur esglise, ny des inquisiteurs), et qu'ils en fissent raison, et qu'il s'en rendoit partie, ainsy qu'il s'en estoit plainct au roy qui vouloit qu'on en enquist, et que le dict Brusquet fut appréhendé au corps : ce que messieurs les inquisiteurs y allant à la bonne foy, et sur le bon dire de M. de Strozze, firent, et envoyèrent le prendre par sept ou huict sergents, et fut mené en prison où il demeura quelques jours. On vouloit adviser à faire son procès. Mais M. de Strozze ayant le tout descouvert au roy, luy-mesmes l'alla oster de prison avec un capitaine des gardes; dont il en fut bien aise; car, disoit-il qu'il n'eut jamais si belle peur, craignant ces messieurs les inquisiteurs plus que tous autres gens.

Car, pour en parler au vray, telles gens sont dangereux, soit en bourdes ou à bon escient. »

C'est ainsi que la nouvelle mystification que Brusquet s'était permise à l'égard du maréchal n'eut point pour lui de fâcheuses conséquences. Mais il fut d'autant plus à propos que Strozzi intervînt, que Brusquet ne passait point pour très chaud catholique, et qu'un procès devant le tribunal du Saint-Office aurait pu le mener loin à une époque où l'Inquisition se montrait intraitable sur le fait de religion, et où les bûchers de la place de Grève flambaient parfois en l'honneur de conseillers au Parlement de Paris, comme on le vit dans l'affaire d'Anne Du Bourg en 1559.

Brantôme rapporte encore d'autres historiettes sur le compte de Brusquet; et ce n'est qu'à regret qu'il abandonne une matière si riche et presque inépuisable : « Pour fin je n'aurois jamais faict si je voulois conter tous les tours qui se sont passés entre eux (le maréchal de Strozzi et Brusquet); car il y en a eu tant et tant qu'on n'en verroit jamais la fin! Que si M. de Strozze estoit fin et subellin, ingénieux et industrieux, Brusquet l'estoit autant en matière de gentillesse ; car il faut dire de luy que ç'a esté le premier homme pour la bouffonnerie qui fut jamais ny jamais sera, fust pour le parler, fust pour le geste, fust pour escrire, fust pour les inventions, bref pour tout, sans offenser ny desplaire... »

Sans offenser ny desplaire est bientôt dit. Il fallait avoir reçu du ciel une bonne humeur inaltérable, ou encore être déterminé, comme Strozzi, à tout rendre avec usure, même les plus grosses mystifications, pour ne pas s'émouvoir de certains des traits de Brusquet. Mais, nous l'avons dit, il était admis que le bouffon du roi était en France le seul personnage qui eût le droit

de tout dire et de tout faire, à condition cependant de ne point s'exposer aux redoutables colères de l'Inquisition. Quand tout se taisait autour du trône, quand les cœurs étaient pétrifiés par la crainte ou corrompus par l'adulation, lui seul élevait la voix, et, au bruit des grelots de sa marotte, faisait entendre une libre parole aux puissants du jour. Toutefois, malgré l'indulgence de Brantôme, nous ne pouvons nous empêcher de penser que Brusquet poussait parfois bien loin l'exercice de cette liberté.

Brusquet, qui survécut à Henri II, resta à la cour sous le règne de François II, et même sous celui de Charles IX. Mais la fin d'un si facétieux personnage qui avait égayé trois règnes ne répondit guère à une faveur si constante. Brantôme termine ainsi son histoire : « Enfin, le pauvre diable fut soupçonné de religion[1], et que, pour la favoriser, il faisoit perdre et soustraire force paquets et dépêches du roy qui faisoient contre les huguenots. Mais ce ne fut pas tant luy comme son gendre qui estoit huguenot, sy jamais homme le fust, et pour ce, fict perdre et son beau-père et sa maison qui fut pillée aux premiers troubles. Et fut contrainct de sortir de Paris et de se sauver chez Madame de Bouillon à Noyant, qui le retira de bon cœur, et Madame de Valentinois par souvenance du feu roi Henry. De là il écrivit une lettre à M. de Strozze (le fils du maréchal[2]

1. C'est-à-dire, le calvinisme.

2. Philippe de Strozzi, né à Venise en 1541, fut colonel des gardes françaises dès 1563, et, à ce titre, prit une grande part aux guerres de religion. Il figurait dans le groupe des conseillers intimes qui préparèrent avec Catherine de Médicis l'abominable complot de la Saint-Barthélemy. La fin de ce Strozzi fut tragique. Il avait été chargé de commander les secours envoyés par la France au prieur don Antonio de Crato, qui essayait d'arracher le Portugal

dont nous avons conté les tours), qui me la montra qui estoit très bien faicte, et le prioit et le conjuroit, par la grande amitié que luy avoit portée M. le mareschal son père, avoir pitié de luy et luy faire pardonner, afin qu'il pust parachever le reste de ses vieux jours en paix et en repos. Mais il ne la fist guère longue après, car il y mourut. »

Il semble cependant que la requête de Brusquet présentée par Strozzi sans doute à Catherine de Médicis, qui prisait beaucoup le fils du maréchal en sa qualité de Florentin, ait été favorablement accueillie, car le compte de l'argentier de Charles IX, cité par M. Jal, mentionne à l'année 1565 « des chausses de velours noir découpées à petites bandes avec franges d'or doublées de tocque d'or et bouillonnées de taffetas noir rayé d'or et d'argent pour servir à Brusquet », à l'occasion d'une grande fête où parurent dans un tournoi presque tous les officiers de la maison de Charles IX. Brusquet était donc encore attaché, à cette date, à la domesticité royale. Mais on peut croire qu'il n'était plus que l'ombre de lui-même, et que les chagrins et les tourments avaient tari sa verve. Peut-être même ne figurait-il plus qu'à titre honoraire, pour ainsi dire, au nombre des officiers du roi, comme une sorte de témoin des règnes antérieurs que l'on se montrait avec curiosité. Quoi qu'il en soit, il faut évidemment reculer au moins jusqu'à cette année 1565 la date de la mort de Brusquet, contrairement à l'opinion de Dreux du Radier qui le fait mourir à Anet, chez Mme de Valentinois, en 1562 ou 1563. Brusquet garda

à la domination espagnole. Fait prisonnier par l'amiral Santa-Cruz à la bataille navale des Açores en 1582, il fut jeté à la mer.

donc pendant un tiers de siècle, de 1535 à 1565, la charge de bouffon en titre d'office, on a vu avec quel éclat, au moins sous le règne de Henri II, qui fut la partie la plus heureuse de sa vie. On peut dire de lui qu'il est véritablement le maître du chœur des bouffons en titre d'office.

VI

Les Bouffons en titre d'office (suite). — Les collègues et les successeurs de Brusquet. — Thonin. — Le greffier de Lorris. — Sibilot. — Mathurine la folle. — Chicot.

Brusquet avait des collègues à la cour de Henri II. Sans doute sa supériorité dans le grand art de la bouffonnerie était si parfaitement reconnue et acceptée de tous qu'aucun rival ne pouvait songer à lui disputer la place et à élever marotte contre marotte. Mais Brusquet n'était pas toujours là. Ses devoirs de maître de poste le tenaient parfois éloigné de la cour. Parfois aussi il accompagnait en voyage diplomatique ou autre quelque personnage de distinction, comme on l'a vu pour le cardinal de Lorraine. Il fallait donc un suppléant à Brusquet pour dérider pendant ses absences la majesté royale.

Ce suppléant s'appelait Thonin ou Thony, diminutif d'Antoine. Il amusa successivement Henri II, François II et Charles IX, depuis 1556 où son nom figure pour la première fois dans les registres des comptes financiers de la couronne jusqu'à la fin de 1572, bien que suivant toute apparence il ait perdu son titre de bouffon quelque temps avant de mourir.

Brantôme, dans ses *Hommes illustres*[1], nous parle de

1 Voir Brantôme, chapitre intitulé : Reprise de la vie d'Anne de Montmorency.

Thonin qu'il ne prétend pas assurément comparer à Brusquet, mais qu'il paraît aussi priser cependant :

« Il avoit esté premièrement à feu M. d'Orléans[1], qui le demanda à sa mère en Picardie, près de Coussy, laquelle le luy octroya malaysément, d'autant, disoit-



Thonin d'après Clouet (collection Hervard).

elle, qu'elle l'avait voué à l'Église, pour prier Dieu pour deux de ses frères qui estoient fols. L'un s'appelloit Gazan, et l'autre dont je ne me souviens pas du nom fut à M. le cardinal de Ferrare. Et s'il vous plaist, voyez

1. Second fils de François Ier, mort avant son père.

l'innocence de cette pauvre mère, car le petit fol Thony estoit plus fol que les autres.

« Au commencement, il estoit un petit idiot, nyais et fat; mais il fut si bien appris, passé, repassé, dressé, alambiqué, raffiné et quintessencié par les nattretés (tours de vilain), postiqueries (tours de pages ou de laquais), champisseries (tours d'enfants mal nés et mal élevés), gallanteries et friponneries de la cour et leçons et instructions de ses gouverneurs, La Farce et Guy, qu'il s'est faict appeller le premier fol du nom; et n'en desplaise à Triboulet et à Sibilot, il a esté tel que M. de Ronsard[1], par le commandement du roy, daigna bien employer sa plume pour faire son épitaphe comme du plus sage personnage de France. — Après M. d'Orléans mort, ledict Thony vint au service du roy qui l'ayma extresmement... »

Non seulement Thonin mérita d'être célébré par l'illustre Ronsard et aimé par Henri II, qui pourtant n'était guère affectueux de son naturel; mais encore il gagna

1. Pierre de Ronsard, né en 1524 au château de la Poissonnière, près de Vendôme, d'une famille originaire de Hongrie, mort en 1585, fut d'abord diplomate. Mais une surdité l'obligea de renoncer aux affaires pour se consacrer aux lettres. Il fonda la *Pléiade* avec quelques autres poètes comme Antoine Baïf, Remi Belleau, Joachim Du Bellay, et forma le projet de régénérer la langue française et de l'enrichir par des tours et des mots empruntés aux langues latine et grecque, ce qui explique le fameux vers de Boileau dans *l'Art poétique* (Chant I, vers 176).

Mais sa muse en français parlant grec et latin....

Ronsard fut le poète favori de Charles IX qui lui adressa des vers fort bien tournés :

Tous deux également nous portons des couronnes:
Mais roi je les reçois, poëte tu les donnes.

Et encore :

Je puis donner la mort, toi l'immortalité.

complètement les bonnes grâces du connétable Anne de Montmorency; et on sait s'il était aisé de se faire bien venir du terrible connétable qui « faisoit boire de si belles hontes aux courtisans, et non-seulement à eux, mais à toutes sortes d'estats, comme à messieurs les présidents, conseillers et gens de justice, quand ils avoient faict quelque pas de clerc. La moindre qualité qu'il leur donnoit, c'est qu'il les appeloit ânes, veaux, sots, et qu'ils n'estoient que des fats. »

Ce dur homme de guerre qui fut implacable pour toutes les rébellions, rébellions de paysans révoltés contre l'impôt[1] ou rébellions de calvinistes révoltés contre les Guises, qui se promenait impassible en récitant son chapelet au milieu des villages incendiés, des pauvres diables pendus, branchés, taillés en pièces par ses ordres, ce qui avait donné lieu au proverbe : « Dieu nous garde des patenôtres de M. le connétable ! » ce vieux soldat qui ne riait guère, quoi qu'en dise Brantôme, avait plaisir cependant à entendre les facéties de Thonin : « Ce grand capitaine avoit de grandes raisons et de beaux propos, quand il vouloit s'y mettre quelquefois comme il faisoit et le scavoit faire et très bien discourir, fust à sa table ou après; et disoit tousjours quelque bon mot joyeux, et aymoit à rire; et se plaisoit aussy bien qu'un autre aux fols qui donnoient du plaisir, jusques au petit fol Thony qu'il aymoit naturellement, et le plus souvent le menoit disner avecque luy, et le faisoit manger sur une chaise ou escabelle devant et près de luy, et le traictoit comme un petit roy; et si les pages et lacquays luy faisoient le moindre des plaisirs du monde, il crioit plus

1. Comme en 1548, où il réprima avec une épouvantable rigueur une insurrection de la Guyenne.

et bien souvent les faisoit foitter : et ce petit fol estoit bien si nattre[1] quelquefois qu'il se plaignoit sans raison afin de faire foitter les galans dont il en rioit son saoul, car il se peut dire que jamais ne fut veu un si jolly petit fol, ny si agréable et plaisant... M. le Connestable l'aymoit pour l'amour que le roy l'aymoit, et aussy qu'il donnoit tous les plaisirs du monde; et aymoit M. le Connestable, et l'appelloit son père, mais non pas tousjours; car mon dict sieur le Connestable disoit que tout fol et fat qu'il estoit, il s'accommodoit, selon les saisons et le temps, aux corruptions de la cour aussy bien qu'un autre plus habile; car, quand il voyoit quelqu'un en faveur à la cour, il le recherchoit et en faisoit cas; quand en deffaveur, il le quittoit aussy tost et tout à plat; et disoit M. le Connestable l'avoir expérimentè en luy-mesmes, lorsqu'il fut disgracié après la mort du roy Henry[2], èt que c'estoit le plus fol courtisan qu'il vit jamais. Et le bonhomme disoit cela en riant et autant pour en passer son temps. »

On le voit, si Thonin n'avait pas la souplesse d'esprit de Brusquet, au moins était-il assez intelligent pour comprendre et pour pratiquer le premier devoir d'un parfait courtisan qui est de se tourner toujours vers le soleil levant.

D'autres bouffons figurent à côté de Brusquet et de Thonin dans les comptes de la couronne sous François Ier et sous Henri II. Ce sont un certain « Maistre Martin, dict Le Bailli de la maison de messeigneurs les ducs

1. Rusé.

2. Des intrigues de cour firent en effet disgracier deux fois le connétable, une première fois en 1547, à la mort de François Ier, une seconde fois en 1559, à la mort de Henri II. Il resta loin des affaires pendant le court règne de François II.

d'Orléans et d'Angoulesme, » madame de Rambouillet, Cathelot et La Jardinière, folles de Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, et de Catherine de Médicis. Mais les noms seuls de ces personnages nous ont



Greffier de Lorris d'après Clouet (collection Herward).

été transmis grâce au soinl minutieux avec lequel les trésoriers de la maison du roi tenaient leurs registres.

Charles IX, qui eut à sa cour Brusquet et Thonin, s'égaya aussi des facéties du *greffier de Lorris*, lequel eut quelque renommée ; et quand il fut mort, probablement vers 1566, Charles attacha à sa personne Étienne Doynie

et des Rosières qui n'ont pas autrement marqué dans l'histoire des bouffons.

Les deux plus célèbres successeurs de Brusquet ont été Sibilot et Chicot, tous deux bouffons d'Henri III.

Sibilot ne paraît pas avoir été un fou spirituel. Outre que les comptes des dépenses royales nous le montrent pourvu d'un gouverneur, ce qui est toujours un signe de faiblesse d'esprit chez un bouffon, l'expression de *Sibilot* est employée dans certaines provinces pour signifier *oison*. Ménage pense que c'est à Sibilot qu'il faut faire remonter ce sens du mot. Les auteurs du seizième et du dix-septième siècle, notamment Agrippa d'Aubigné dans la *Confession catholique du sieur de Sancy*, emploient ce terme pour signifier un sot. Le personnage est surtout connu par le passage suivant cité par M. Leber et pris dans un discours d'un des plus violents sectaires de la Ligue, Jean Boucher, curé de Saint-Benoît, plus tard recteur de l'Université de Paris et prieur de Sorbonne : « Ce que fut cet Henri (Henry III) on peut en juger par cette brute impure, par cet épouvantable monstre de Sibilot. Quoiqu'il n'y eût rien de plus humble que cet être, rien de plus enclin à l'ivrognerie et à la débauche, de plus porté à se souiller de blasphèmes, ce roi montrait une joie bruyante, quand on le voyait, le bâton à la main, l'écume à la bouche, à l'instar d'un chien enragé, tout couvert de sanie, hurlant comme un loup, assaillir soit dans le palais, soit sur la place publique, et mettre en fuite tous ceux qui se présentaient à sa rencontre. »

Le portrait n'est pas flatté. Peut-être est-il permis de penser sans trop d'invraisemblance que l'homme qui applaudit publiquement à l'assassinat d'Henri III[1], était

1. On sait qu'Henri III fut assassiné sur les hauteurs de Saint-Cloud, le 2 août 1589, par un moine jacobin, nommé Jacques

trop de parti pris pour qu'on puisse accepter, les yeux fermés, ses jugements sur Sibilot et sur son maître.

Henri III n'était pas homme à se contenter d'un seul bouffon. C'eût été vraiment trop peu pour un souverain qui avait, il est vrai, des qualités réelles, mais qui, sans parler d'habitudes licencieuses fort à la mode de son temps, se distinguait dans la conduite ordinaire de la vie par une puérilité au moins singulière. Il passait des journées entières à friser ses cheveux, à préparer des colliers pour la reine, à découper et à coller aux murailles de ses chapelles les images dont on ornait les livres de prières, à jouer avec des petits chiens, des singes et des perroquets, à faire tourner une toupie, ou encore à se vêtir d'un costume de moine pour suivre à pied, le rosaire à la main, en psalmodiant des litanies, une longue procession de pénitents blancs ou noirs. Un tel prince devait naturellement aimer les fous. Il avait eu Sibilot ; il eut Chicot, et avec Chicot et Sibilot l'illustre Mathurine, la première folle attachée à la domesticité d'un roi. Jusqu'ici les reines seules et les princesses avaient eu des folles. Mathurine paraît avoir été femme d'esprit et de caractère, habile à la riposte[1], dévouée à la religion catholique jusqu'à s'employer par tous les moyens à convertir les huguenots qu'elle rencontrait autour d'elle. Quand Henri III avait dû quitter Paris, après la

Clément, qui agissait sous l'inspiration de son prieur Bourgoing, de la duchesse de Montpensier, sœur des Guises, et des plus enragés ligueurs. Le siège de Paris, qu'Henri III venait de commencer de concert avec Henri de Navarre, dut être abandonné par le nouveau roi Henri IV.

1. Voir la conversation de Mathurine et de Du Perron, frère du célèbre cardinal, au chapitre Ier du livre II de la *Confession catholique du sieur de Sancy*. La gauloiserie de certaines expressions nous interdit de donner ici même un extrait de cette conversation.

Journée des Barricades (12 mai 1588), laissant ainsi le champ libre aux impatiences ambitieuses du duc Henri de Guise, Mathurine était restée au Louvre comme pour le garder à ses rois. Et le Bibliophile Jacob raconte dans sa *Dissertation sur les fous des rois de France* que lorsque Henri IV, après être entré à Paris dans la nuit du 22 mars 1594, et après avoir entendu un *Te Deum* à Notre-Dame, se rendit au Louvre qu'il n'avait pas revu depuis la nuit tragique de la Saint-Barthélemy, la première personne qu'il trouva sur l'escalier fut la folle Mathurine, qui accourait pour saluer son maître, comme le chien d'Ulysse dans l'*Odyssée*.

Mathurine garda son office auprès d'Henri IV, et dans une circonstance mémorable joua un rôle que L'Estoile nous fait connaître dans son *Journal de Henri IV*[1] :

« Le mardi 27 de ce mois (décembre 1594), comme le roi revenant de son voyage de Picardie fust entré tout botté dans la chambre de madame de Liancour (Gabrielle d'Estrées), ayant autour de luy le comte de Soissons, le comte de Saint-Pol et autres seigneurs, se présentèrent à Sa Majesté pour luy baiser les mains MM. de Ragni et de Montigni. Ainsy qu'il les recevoit, un jeune garçon nommé Jean Chastel, âgé de dix-neuf ans ou environ, fils d'un drapier de Paris, demeurant dans le palais, lequel avec la troupe s'estoit glissé dans la chambre et avancé jusques auprès du roy, sans estre

1. Voir l'Estoile, *Journal de Henri IV*, p. 64.

Pierre de l'Estoile, né à Paris en 1540, mort en 1611, était grand audiencier de la chancellerie de France. Il profita de sa position officielle qui le mettait en relations journalières avec les plus grands personnages pour tenir un journal de tous les faits importants ou curieux qui venaient à sa connaissance. Ce journal est une source précieuse de renseignements pour les règnes de Henri III et de Henri IV.

apperceu, tascha avec un couteau qu'il tenoit d'en donner dans la gorge de Sa Majesté; mais pour ce que le roy s'inclina à l'heure pour relever ces seigneurs qui luy baisoient les genoux, le coup porta au lieu de la gorge à la face sur la lèvre haute, du costé droit, et luy entama et coupa une dent. A l'instant, le roy qui se sentit blessé, regardant ceux qui estoient autour de luy, et ayant advisé Mathurine sa folle, commença à dire : « Au diable soit la folle! Elle m'a blessé. » Mais elle, le niant, courut tout aussy tost fermer la porte, et fut cause que ce petit assassin n'eschappast; lequel ayant esté saisi, puis fouillé, jetta à terre son couteau encore tout sanglant : dont il fut contraint de confesser le fait sans autre force. »

Est-ce le souvenir du service rendu en cette circonstance qui rendit Mathurine plus chère à Henry IV? Toujours est-il que le roi ne cessa de lui marquer beaucoup d'affection et lui accorda parfois des faveurs qu'il avait refusées aux plus grands seigneurs de la cour, comme le prouve l'anecdote suivante encore racontée par L'Estoile.

Le 19 septembre 1596, « le roy disna aux Thuileries avec Mathurine, laquelle moyennant cinq cents escus qu'on lui promist, fit parler au roy, encore qu'il l'eust très expressément défendu, Mademoiselle de Planci, femme du contrôleur des débets, de laquelle le mari estoit appelant de la mort pour avoir rompu les coffres de son beau-père où estoient les deniers du roy. » Henri IV consentit à faire grâce. Cette indulgence est une preuve de l'intérêt qu'il portait à Mathurine; car on sait que sur les conseils de Sully, le très probe et très intraitable réformateur de nos finances, il pardonnait rarement aux personnages qui lui étaient signalés comme ayant dilapidé les deniers publics.

Mathurine survécut à Henri IV et figura à la cour de son successeur. En 1622, elle est comptée encore au nombre des officiers de la maison du roi avec une pension de douze cents livres, ce qui était considérable pour le temps. Elle était très connue dans les rues de Paris où les enfants ne se faisaient pas faute de courir après elle en criant : « Aga! Mathurine la folle! » Il faut reconnaître d'ailleurs que le costume sous lequel elle se montrait souvent était bien fait pour lui attirer les brocards et les quolibets. Elle était vêtue en amazone, armée de pied en cap, avec un chapeau, une épée, un pourpoint et tout l'attirail d'une guerrière. Parmi les pièces nombreuses qu'elle a inspirées, une intitulée *la Sagesse approuvée de Mme Mathurine*, parue en 1608, parle de ses airs de virago :

« Quelque ignorant dira : mais cela n'est pas beau,
Contre l'ordre commun voir porter un chapeau,
Une épée, un pourpoint, fi! le fait est infâme!
Las! s'il sçavoit sonder la vertu aux efforts,
Il verroit que d'un homme elle tient tout le corps,
Fors le bras seulement qu'elle tient d'une femme.
Elle porte un chapeau comme une sage donne;
Elle porte un tranchant comme une autre Amazone :
Signal très-asseuré d'un esprit courageux.
Pentasilée estoit au premier Alexandre;
Mathurine au dernier sacrifia sa cendre.
Juge, lecteur, qui est la plus digne des deux. »

Même après la mort de Mathurine qu'il faut placer en l'année 1627, le souvenir de la folle d'Henri III, d'Henri IV et de Louis XIII continua de vivre à la cour. Quand, en 1657, la reine Christine de Suède, fille du grand Gustave, lasse du fardeau du pouvoir, quitta ses États et vint en France habiter le château de Fontainebleau où elle ordonna tranquillement le meurtre de

son écuyer Monaldeschi dont elle croyait avoir à se plaindre, l'opinion publique se prononça si énergiquement contre elle et lui devint tellement hostile qu'on craignit de la voir venir à Paris où elle avait marqué l'intention de se rendre, et qu'on imagina de la faire passer pour une incarnation de Mathurine la Folle, afin de l'obliger à s'éloigner de la capitale dès qu'elle y serait entrée. Les Mémoires d'un voyageur hollandais alors en France, cités par Achille Jubinal dans ses *Lettres à M. de Salvandy* (1846, in-8), donnent à ce sujet les curieux détails qui suivent :

« Le cinquième (décembre 1657), nous apprismes que l'on avoit préparé icy (à Paris) un joly escrit pour en régaler la reine Christine, si elle y feust venue. Il devoit porter pour titre : *la Métempsycose de la reine Christine*. On y eust vu quantité de jolies choses, et entre autres belles âmes qu'elle avoit eues, on luy donnoit celle de Sémiramis, qui se travestissoit si bien, et qui tantost homme, tantost femme, jouoit toujours des siennes!.... *La dernière âme qu'on luy donne est celle de Mathurine, cette gentille folle de la vieille cour.* Mais à présent qu'elle ne viendra point, cet escrit est supprimé, Monseigneur le cardinal (Mazarin) ayant fait dire à l'auteur de la laisser en paix. Si elle fust venue, on l'auroit publié pour l'obliger à quitter un lieu où on la dépeignoit de si vives couleurs. »

Sibilot et Mathurine la Folle avaient partagé avec Chicot le grand honneur de porter la marotte à la cour de Henri III.

Chicot, gentilhomme gascon, élevé dans la maison de Villars-Brancas, d'abord soldat, se serait, suivant M. Jal, donné à Charles IX dès 1572. Ce qui est certain, c'est qu'il fut d'abord un dévoué serviteur de la faction des

Guises et de la Ligue, et qu'à ce titre il joua un rôle actif dans cette odieuse nuit du 24 août 1572, où une partie de la population parisienne affolée de haine et de fanatisme se rua sur l'autre partie et transforma la ville entière en un immense champ de massacres. Chicot, avec une bande d'assassins que commandait son frère, le capitaine Raymond, envahit l'hôtel du comte de La Rochefoucault, l'ami de Téligny[1], et l'un des plus brillants parmi les jeunes huguenots qui, depuis le mariage de Henri de Navarre et de Marguerite de Valois, composaient l'entourage intime de Charles IX. Raymond égorgea froidement La Rochefoucault sous les yeux du bouffon.

Pendant le règne de Henri III, Chicot figura plus d'une fois, le casque en tête, la cuirasse au dos, l'épée au poing, parmi les plus acharnés batailleurs des guerres de religion. Ce n'était pas un bouffon ordinaire comme Triboulet ou même comme Brusquet, mais un homme d'esprit qui avait son franc parler avec tout le monde. Il se rappela toujours qu'il avait été soldat, et il garda jusqu'à la fin de sa vie l'humeur et les allures de sa première profession. La légende, que deux des romans d'Alexandre Dumas, *la Dame de Monsoreau* et les *Quarante-cinq*, ont créée autour de son nom, le représente

1. Louis de Téligny était le gendre de l'amiral de Coligny, chef du parti huguenot, et l'une des renommées les plus pures du seizième siècle. — On sait qu'après le traité de Saint-Germain, qui termina en 1570 la troisième guerre de religion, afin de cimenter l'union des catholiques et des protestants, un mariage fut décidé entre Marguerite de Valois, plus connue sous le nom populaire de la *Reine Margot*, sœur de Charles IX, et Henri de Navarre. Les huguenots accoururent en foule de tous les points du royaume aux fêtes du mariage qui fut célébré le 18 août 1572. Six jours après éclatait la Saint-Barthélemy!

comme un conseiller très avisé et un fort vaillant et dévoué serviteur, donnant à son maître Henri III, qui ne les suit guère, les meilleurs avis du monde, plutôt que comme un fou uniquement préoccupé de faire rire autour de lui par ses tours et ses facéties. D'ailleurs, on l'appelait *le capitaine Chicot*, ce qui n'est pas un nom donné communément aux bouffons en titre d'office.

Chicot poussa-t-il l'affection pour la maison de Lorraine jusqu'à essayer, comme on l'a prétendu, de prévenir Henri le Balafré, au matin de la fatale journée du 23 décembre 1588, et de le détourner de répondre à l'appel d'Henri III[1] ? Le fait paraît peu vraisemblable. Chicot ne devait pas être dans le secret de la tragédie qui se préparait. Henri III ne fit guère, on le sait, confidence de son dessein, puisque sa mère elle-même, Catherine de Médicis, à qui pourtant il pouvait se fier complètement, n'en était point instruite; et on peut croire que le roi n'aurait pas eu l'idée de faire entrer dans le complot un homme qui avait appartenu à son redoutable adversaire. Au reste, le mot que l'on prête à Chicot en cette circonstance, fût-il authentique, n'eût pas été, il faut l'avouer, assez significatif pour arrêter le Balafré, qui était déjà resté sourd à des avis bien plus clairs et bien plus directs.

Quoi qu'il en soit, Chicot fut en grande faveur auprès d'Henri III et passa avec Mathurine la Folle au service d'Henri IV, comme si tous deux eussent fait partie du

1. Au moment où le duc de Guise montait l'escalier du château de Blois, pour se rendre dans le cabinet du roi où l'attendaient pour le tuer Loignac, Sainte-Malines et les autres *quarante-cinq*, il rencontra Chicot assis sur une des marches, occupé à fourbir une épée. « Que fais-tu là, Chicot? dit le Balafré. — Ah! *j'aiguise*, répondit le bouffon.

mobilier de la couronne. Ses vieilles convictions de ligueur s'accommodèrent sans doute assez mal des opinions religieuses de son nouveau maître; car il fit tous ses efforts pour décider Henri IV à *faire le saut périlleux*[1], si on en croit L'Estoile.

« Le roy aymoit Chicot, tout fol qu'il estoit, et ne trouvoit rien mauvais de tout ce qu'il disoit qui estoit cause qu'il s'esgaroit en mille folies. Quand le duc de Parme (Alexandre Farnèse, gouverneur des Pays-Bas espagnols, qui déjà, en 1590, était venu une première fois en France, sur l'ordre de Philippe II, pour obliger Henri IV à lever le siège de Paris) vinst en France pour la seconde fois, en 1592[2], Chicot dit au roy devant tout le monde : « Monsieur mon ami, je vois bien que tout ce que tu fais ne te servira de rien à la fin, si tu ne te fais catholique. Il faut que tu voises à Rome, et qu'estant là tu bougeronnes le pape, et que tout le monde le voie, car autrement ils ne croiront jamais que tu sois catholique. Puis tu prendras un peu d'eau bénite pour achever de laver tout le reste de tes péchés. » — Il lui dit un autre jour : « Penses-tu pas, Monsieur mon ami, que la charité que tu as à l'embrassement de ton royaume doit excéder toute charité chrestienne? De moi, je tiens pour tout asseuré que tu donnerois à un besoin les huguenots et papistes aux protonotaires de Lucifer, et que tu fusses paisible roy de France. Aussy bien dit-on que vous autres roys n'avez guère de reli-

1. On n'ignore pas que c'est de cette façon assez leste que Henri IV annonçait à Gabrielle d'Estrées son intention d'abjurer la religion calviniste pour rentrer dans le giron de l'Église catholique, le dimanche 25 juillet 1593.

2. Afin de contraindre Henri IV à abandonner le siège de Rouen, la seconde capitale de la Ligue.

gion qu'en apparence. » Le mot était hardi; mais il fait honneur à l'intelligence de Chicot et montre que l'ancien ligueur avait dépouillé le vieil homme, et qu'il avait abjuré le fanatisme des guerres de religion pour se rallier au parti des *politiques*, c'est-à-dire, de ceux qui se préoccupaient uniquement du salut de ce pauvre pays de France épuisé par trente ans de luttes civiles, et qui pensaient que la conversion du roi Henri était le plus sûr moyen d'en finir avec tant de troubles et d'agitations.

« Pour mon Dieu, Monsieur mon ami, disait encore Chicot à son maître, gardez-vous de tomber entre les mains des ligueurs; car vous pourriez tomber entre les mains de tel qui vous pendroit comme une andouille, et puis feroit escrire sur votre potence : *A l'escu de France et de Navarre, céans a bon logis pour y demeurer à jamais*. Cela est dangereux pour le passage des vivres. »

C'était là un bon conseil. Et si Chicot l'a réellement donné, il faut féliciter Henri IV d'avoir su l'entendre. Les événements ultérieurs montrèrent combien le bouffon, qui, en cette affaire, avait parlé comme le plus sagace des hommes d'État, avait eu raison de prédire que la conversion seule de Henri IV lui ouvrirait les portes des villes de France. Mais Chicot ne vit pas lui-même le grand acte du 25 juillet 1593, par lequel le Béarnais, en redevenant catholique, rentra en possession de ce royaume sur les routes duquel il courait depuis quelque vingt ans en véritable aventurier, avec une cuirasse faussée par les balles et un pourpoint souvent troué au coude. Le fou royal mourut en effet des suites d'une blessure reçue au siège de Rouen, en 1592, dans des circonstances assez singulières.

Suivant son habitude, il payait bravement de sa personne au moment de l'assaut tenté par les troupes royales. Il parvint à s'emparer de la personne du comte de Chaligny, un des principaux officiers ligueurs, et il le présenta à Henri IV en lui disant : « Tiens, je te donne ce prisonnier qui est à moi. » A ces mots, Chaligny pensant bien que Chicot seul pouvait s'adresser au roi avec cette familiarité, outré d'être le prisonnier d'un bouffon, se jette sur lui, reprend son épée qu'il avait rendue et lui en assène un terrible coup sur le visage. Il fallut emporter Chicot gravement blessé à Pont-de-l'Arche.

Dans la chambre où on le plaça se trouvait avec lui un soldat mourant. Le curé du lieu étant venu pour le confesser refusa de lui donner l'absolution parce qu'il était au service d'un roi huguenot. Aussitôt Chicot se levant du lit apostropha ce curé si bon ami de M. le duc de Mayenne[1], avec une telle violence que deux jours après il expira. Il mourait en fidèle royaliste après avoir servi Henri IV en bon soldat et en conseiller éclairé. Dans cette fin du *capitaine Chicot* le bouffon disparaît pour ne plus laisser place qu'au vaillant serviteur d'un maître dont c'est l'honneur d'avoir fait naître

1. Charles de Lorraine, duc de Mayenne, deuxième fils de François de Guise, né en 1554, mort en 1611, était frère de Henri le Balafré et du cardinal Louis de Lorraine. Après la tragédie de Blois, il prit le titre de chef de la Ligue et plus tard de lieutenant général du royaume de France, à la mort de Henri III. C'est lui qui combattit à Arques et à Ivry contre Henri IV. Mais, malgré des talents militaires incontestés, il ne put relever la Ligue du discrédit dont l'avaient frappé la tyrannie et les violences du comité des Seize, qui fut le comité de Salut public de cette Terreur du seizième siècle, avec cette différence que les Seize ne défendaient pas leur pays contre l'étranger, mais étaient au contraire tout disposés à le livrer à l'Espagne

autour de lui de tels dévouements. En lisant ces détails sur le trépas de Chicot, on ne se douterait guère qu'il s'agit du successeur du *greffier de Lorris* et de Sibilot. Ce n'était pas ainsi que finissaient en général les bouffons en titre d'office.

VII

Les Bouffons en titre d'office (suite). — Maître Guillaume. — Angoulevent. — Marais. — Jean Doucet. — L'Angely. — Les derniers Bouffons de cour de l'ancien régime. — Les farceurs et les grimaciers du Directoire.

Le successeur de Chicot à la cour de Henri IV fut un véritable bouffon d'esprit fragile, et qui ne ressemblait à la victime du comte de Chaligny que par son ardent fanatisme de ligueur et son aversion pour les protestants. Il avait été apothicaire à Louviers, et s'appelait Guillaume Marchand ou Le Marchand. A la prise de Louviers par les troupes d'Henri IV, en 1591, un coup de hallebarde l'avait atteint à la tête. Cette blessure eut sans doute quelque fâcheux effet sur son intelligence ; car il fut attaché vers cette époque en qualité de bouffon à la personne du jeune cardinal de Bourbon, second fils du prince Louis de Condé, et neveu de cet autre cardinal de Bourbon, que la Ligue, après la mort d'Henri III, en 1589, salua du nom de Charles X, et qui fut *un roi en peinture*, retenu en prison jusqu'à sa mort par les soins de Duplessis-Mornay, gouverneur d'Angers pour le compte de Henri IV.

Du service du cardinal, *Maître Guillaume*, comme on l'appelait, passa à la cour de Henri IV qu'il égaya par

ses facéties, dont quelques-unes n'étaient pas sans rappeler la finesse légendaire du paysan normand. Il trouvait toujours réponse, même quand il paraissait le plus embarrassé par les questions de ses interlocuteurs. Il arrivait parfois, il est vrai, que la réponse n'était qu'une défaite, comme celle qu'il fit une fois au cardinal Du Perron.

Maître Guillaume, qui avait des idées singulières, déclara certain jour qu'il avait été au temps du déluge dans l'arche de Noé avec sa femme et ses enfants : « Vous nous la baillez bonne, repartit le cardinal. Il n'y avait dans l'arche que huit personnes : Noé, sa femme, ses trois fils et les femmes de ses trois fils ! Vous n'étiez pas Noé ? — Certes non, répondit Maître Guillaume. — Vous n'étiez pas sa femme ? — Je ne le pense point. — Vous n'étiez pas non plus un des fils de Noé ? — Assurément pas davantage. — Auriez-vous été une des femmes des susdits fils ? — Je m'en souviendrais, ce me semble. — Eh bien, reprit le cardinal, vous n'étiez pas dans l'arche ou vous êtes une bête ; car à l'exception des huit personnes ci-dessus nommées, il n'y avait que des bêtes dans l'arche. » Maître Guillaume fut un peu interloqué par la logique de ce raisonnement ; il répliqua pourtant : « Quand on parle des maîtres, on passe les domestiques sous silence ; j'étais un des domestiques de Noé. »

Il faut avouer que le trait n'avait rien de bien ingénieux, et que ce jour-là Maître Guillaume manqua de l'esprit de repartie. Mais on doit reconnaître à la décharge du bouffon que le cardinal Du Perron, bien que prince de l'Église et homme d'État consommé, était pour notre fou un rude adversaire.

Maître Guillaume survécut à Henri IV et garda son office sous le règne de Louis XIII. On peut croire qu'il

avait conquis une certaine popularité, car son nom se retrouve dans le titre d'une quantité de publications qui n'étaient pour la plupart que des libelles inspirés par l'humeur frondeuse du temps contre les favoris et les grands seigneurs. Parfois il y est cité à côté de Mathurine ou de Guérin, qui était le fou de Marguerite de Valois, première femme de Henri IV. On a recueilli jusqu'à soixante-douze pièces de ce genre parmi les écrits du temps[1]. Et ce ne sont pas seulement des auteurs de peu de crédit qui ont emprunté à Maître Guillaume son nom pour signer leurs pièces. Régnier lui-même fit au bouffon le grand honneur de publier sous ce nom si connu sa quatorzième satire.

S'il faut en croire L'Estoile, Maître Guillaume allait lui-même débiter dans les rues et sur le Pont-Neuf, qui était le rendez-vous de tous les baladins et de tous les charlatans de l'époque, quelques-uns de ces libelles : « J'ai baillé ce jour (16 septembre 1600) à Maistre Guillaume, dit le chroniqueur, de cinq bouffonneries de sa

1. Voir ce catalogue dans A. Canel, op. cit., page 218 sqq. Voici les titres de quelques-unes de ces pièces : *Les Cent sortes de vins de court selon le goust de Maistre Guillaume*, 1605, petit in-8. — *Advis de Maistre Guillaume à sa Sainteté sur le différend qui est entre elle et les Vénitiens*, 1607, in-12. — *Rencontres de Maistre Guillaume en l'autre monde*, Paris, 1609, in-8. — *Le Testament et dernière volonté de Maistre Guillaume*, 1609, in-8. — *Les Lamentables regrets de Mathurine sur la mort de Maistre Guillaume*, 1609, in-8. *Le Feu de joie de Madame Mathurine où est contenue la grande et merveilleuse jouissance faicte sur le Retour de Maistre Guillaume, revenu de l'autre monde*, Paris, 1609, in-8. — *La Boutade de Maistre Guillaume contre les lettres du roy d'Angleterre qui se dit roy de France*, 1609, in-8. — *Les Regrets lamentables de Maistre Guillaume sur l'assassinat du Grand Henri IV*, Lyon, 1611, in-8. — *Le voyage de Maistre Guillaume en l'autre monde vers Henry le Grand*, Paris, 1612, in-8. — *La Response de Guérin à Maistre Guillaume et les réjouissances des Dieux sur les bienheu-*

façon qu'il portoit et distribuoit lui-même cinq sols qui ne valent pas cinq deniers, mais qui m'ont fait plus rire que dix sols ne valent. »

Maître Guillaume eut un collègue à la cour de Henri IV et Louis XIII, Nicolas Joubert, sieur d'Angoulevent, qui avait pris le titre de *prince des sots* et appartenait à cette confrérie burlesque qui représentait autrefois, pendant le moyen âge, les pièces appelées *soties*. Cette confrérie se réunissait souvent aux clercs de la *basoche* ou du Palais de Justice, quand les basochiens célébraient leurs fêtes, qui parfois dégénéraient en véritables saturnales. Un journal inédit du règne de Henri IV, conservé à la Bibliothèque nationale, raconte que Angoulevent, prince des sots, porta plainte contre un barbier son voisin qui l'avait cruellement fouetté. Mais il fut établi que le prince des sots avait mérité ce châtiment pour s'être porté à de coupables violences, et il fut déclaré *bien fouetté*. Le même journal nous montre encore le prince des sots com-

reuses alliances de France et d'Espagne, Paris, 1612, petit in-8. — *Advis de Maistre Guillaume sur la prétendue souveraineté du pape en ce royaume* (en vers), 1615, in-8. — *Les Articles des cayers généraux de France présentés par Maistre Guillaume aux Estats* (en vers) 1615, in-8. — *Pasquil ou coq à l'asne de Maistre Guillaume pour balleier les ordures de ce temps* (en vers), 1616, in-8. — *La Descente du marquis d'Ancre aux enfers, son combat et sa rencontre avec Maistre Guillaume*, 1617 in-8. — *Le Tableau des ambitieux de la cour nouvellement tracé du pinceau de vérité, par Maistre Guillaume à son retour de l'austre monde* (en vers) 1622, in-8. — *Songe de Maistre Guillaume avec un récit général de tout ce qui s'est passé dans Montauban*, 1622, in-8. — *Le Repentir du sieur de Vatham avec la lanterne de Maistre Guillaume, qu'il a apportée des régions de la lune, par laquelle il conduit les fols au bon chemin*, in-8. — *Le Retour du dernier voyage de Maistre Guillaume de l'autre monde, ce qui s'y est passé durant son séjour, les mémoires au vray qu'il en a rapportés et les rencontres qu'il a faites à son arrivée à Paris*, 1623, in-8, etc., etc., etc.

paraissant en justice contre les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. On sait que ces comédiens étaient les héritiers et les successeurs des *maîtres, gouverneurs et confrères de la Passion et Résurrection de Notre-Seigneur fondée dans l'église de Sainte-Trinité à Paris*, qui avaient été autorisés par une ordonnance de Charles VI, en date du 4 décembre 1402, à représenter *mystères et autres jeux de personnages*. Angoulevent eut cette fois gain de cause. « Il gagna sa cause contre les maistres de la confrérie de la Passion et gouverneurs de l'Hostel de Bourgogne pour la préséance et plusieurs profits et droits par ledict prince des sots prétendus. »

Ces droits consistaient pour Angoulevent à avoir une loge à l'Hôtel de Bourgogne, avec entrée par la grande porte et la préséance aux assemblées des maîtres, administrateurs et comédiens de cet hôtel. Il arriva même un jour que le prince des sots n'ayant pas tenu des engagements qu'il avait pris, un créancier fit saisir cette loge.

Angoulevent forma opposition devant le prévôt de Paris. Sa loge, dépendance de son domaine, n'était pas, disait-il, saisissable. Quant à la contrainte par corps que le créancier avait également sollicitée, Angoulevent la repoussait en sa qualité de *prince*; et le prévôt lui donna raison. Le créancier en appela au Parlement de Paris. La cause arriva devant la haute cour le *mardi gras* de l'an 1608. Le Parlement, après s'être un instant égayé de ce procès de carnaval, débouta le créancier de son appel et confirma le jugement de première instance.

Angoulevent ne se borna pas à gagner des procès. Il rechercha aussi des succès à la cour dès le temps

d'Henri IV. Mais il lui arriva parfois de voir tourner les choses autrement qu'il l'avait espéré. « Le jeudi 22 janvier 1604, dit L'Estoile, comme le père Cotton[1] accompagnoit le roy sortant du Louvre, Angoulevent qui se rencontra là, commença à crier : « Vivent le Roy et le père Cotton ! » sur lequel un gentilhomme qui accompagnoit sa Majesté deschargea sur l'heure un grand coup de baston pour apprendre à ce maistre fol de donner un compagnon au roy, dont il fut bien ri. »

Angoulevent fut sans doute plus heureux dans ses efforts pour plaire à Louis XIII, bien qu'il n'ait pas été, suivant toute apparence, fou en titre d'office. Le fils de Henri IV aimait en effet à s'entourer de bouffons, non pas qu'il faille voir en lui le grand ennuyé que l'on représente quelquefois. Il aidait pour sa bonne part Richelieu à gouverner la France et à « relever le nom du roi dans les nations étrangères ». Mais il avait dans l'âme un fond de mélancolie qui tenait peut-être à l'état de sa santé[2]; et il se plaisait aux turlupinades des bouffons qui le divertissaient de ses humeurs noires.

1. Pierre Cotton, jésuite, né en 1564 à Néronde (Loire), mort à Paris en 1629, fut appelé à la cour de Henri IV par le maréchal de Lesdiguières, dont il avait converti la fille (Mlle de Créqui). Le roi, qui avait oublié apparemment l'attentat de Jean Chatel dont on rapportait l'idée première aux Jésuites, le prit pour confesseur en 1604. Et l'habile disciple de Loyola sut si bien gagner la confiance de son nouveau pénitent qu'il obtint, malgré l'opposition du Parlement et de l'Université, le rappel de la célèbre compagnie exilée depuis 1594.

2. Louis XIII avait la santé la plus robuste. Mais les singuliers procédés de la science médicale du temps l'épuisèrent de bonne heure. En une seule année, Bouvart, son médecin, le fit saigner *quarante-sept fois*, lui fit prendre *deux cent douze* purgations et *deux cent quinze* lavements. L'infortuné prince mourut à l'âge de quarante-deux ans. Quelle constitution eût pu longtemps résister au traitement de ces *médecins de Molière*?

Il paraît même qu'il admettait ses farceurs à ses conférences avec les hommes d'État les plus graves, car Sully, qui n'allait pas tarder à se retirer dans ses terres, dit un jour au jeune roi : « Sire, lorsque le roi votre père, de glorieuse mémoire, me faisait l'honneur de me consulter sur les affaires de son royaume, il commençait par faire retirer les bouffons et les baladins. » On ignore si cette leçon si méritée toucha Louis XIII, et s'il cessa de mêler agréablement ses bouffons à ses ministres autour de la table de son conseil. Mais à coup sûr il ne rompit pas ce jour-là avec ses favoris ordinaires.

A Maître Guillaume et à Angoulevent il avait joint encore d'autres grotesques, comme ce Marais dont parle Tallemant des Réaux dans ses *Historiettes*[1], et qui semble avoir eu de l'esprit au moins de temps en temps.

« Louis XIII, raconte Tallemant, rebuté des débauches de Moulinier et de Justice, deux des musiciens de sa chapelle, qui ne le servaient pas trop bien, leur fit retrancher la moitié de leurs appointements. Marais leur donna une invention pour la faire rétablir. Ils allèrent avec lui au petit lever danser une mascarade demi-habillés. Qui avoit un pourpoint n'avoit point de haut-de-chausses. « Que veut dire cela ? dit le roy. — C'est, Sire, répondirent-ils, que des gens qui n'ont que la moitié de leurs appointements ne peuvent s'habiller qu'à moitié. » Le roy en rit et les reprit en grâce. »

Tallemant des Réaux nous rapporte encore un autre

1. Gédéon Tallemant des Réaux, frère de François Tallemant des Réaux qui fut pendant vingt-quatre ans aumônier de Louis XIV, était né vers 1619, et mourut à la fin du dix-septième siècle. Successivement maître des requêtes et intendant de province, il se délassait de ses rapports administratifs en recueillant une quantité d'anecdotes curieuses et d'histoires plaisantes qu'il raconte le plus souvent sans grand souci de ménager la chasteté du lecteur.

trait de Marais : « Feu M. d'Épernon étant chez le feu roy, le roy dit à Marais qui contrefait tout le monde : « Fais comme M. d'Épernon, quand il est malade. — Holà ! aucuns, faites-moi venir Blaise (c'étoit son bouffon). — Monseigneur, nous ne saurions. — Comment ! à un homme de ma condition... ! — Il est mort, il y a deux mois. — Faites-le venir nonobstant toutes choses. » M. d'Épernon rioit du bout des dents. Le roi sort. Marais lui voulut faire des excuses. « Non, non, luy dit-il, je ne vis jamais meilleur bouffon que vous. »

Marais qui raillait d'Épernon, un des plus grands seigneurs de France, duc et pair, amiral, colonel-général de l'infanterie française, gouverneur de Metz, du Boulonais et de Normandie, puis de Provence et plus tard de Guyenne, et qui trouvait grâce devant cet ancien mignon de Henri III, fut moins heureux avec le cardinal de Richelieu. Louis XIII s'était un jour amusé à faire la barbe à son bouffon. Passe-temps de prince désœuvré. Mais un prince, fût-il descendant de saint Louis et roi de droit divin, ne saurait rien être, pas même un bon barbier, sans quelque apprentissage préalable. Marais trouva l'opération douloureuse et mal conduite. Aussi quand son facétieux maître lui demanda son salaire, le bouffon tira de son escarcelle quinze sols en liards et en deniers et les donna au roi : « Ce n'est point assez, dit Louis XIII. — Je vous en donnerai trente, répondit Marais, quand vous serez passé maître. » Le mot déplut non pas à Louis XIII, mais à Richelieu qui le trouva insolent pour la majesté royale, et qui congédia, dit-on, le bouffon pour lui apprendre que le premier devoir d'un sujet fidèle est de se laisser écorcher sans se plaindre, quand c'est un roi qui lui fait l'honneur de se charger de l'opération. Marais reprit, il est

vrai, sa fonction après la mort du terrible cardinal.

Avec Maître Guillaume, Angoulevent et Marais, Louis XIII eut un autre bouffon appelé Jean Doucet. Tallemant des Réaux nous le présente en ces termes : « Le feu roy trouva un paysan naïf dans je ne sais quel village vers Saint-Germain. Il s'en voulut divertir et le fit approcher. « Hé bien, monsieur, luy dit cet homme, les blés sont-ils aussi beaux vers chez vous qu'ils sont chez nous? » Le roy le prit en affection et le mena à Saint-Germain. Là il se mit à jouer à la *pierrette* avec luy et luy gagna dix sols, ce dont l'autre pensa enrager. Le roy en étoit si aise qu'il porta ces dix sols à Ruel pour les montrer au cardinal. Un jour, le roy luy donna vingt écus d'or; il les prit et, frappant sur son gousset, il disoit : « i vous revanront, sire, i vous revanront; vous mettez tant de ces tailles[1], de ces diè-bleries sur les pauvres gens! » On luy fit faire une *innocente* (sorte de robe de chambre de femme) d'écarlate avec de l'or, et on le renvoya à son village, d'où il venoit voir le roy deux fois la semaine. Une fois, il vint sans son *innocente* et dit pour raison qu'il étoit fête, et que, quand il alloit à la messe, on ne faisoit que regarder son clinquant, et on ne prioit point Dieu. La famille de cet homme eut quelques petites gratifications du roy. Je pense qu'il mourut en même temps que son

1. La taille était l'impôt foncier sous l'ancien régime. Le nom de *taille* paraît venir de ce que dans l'origine les sergents ou collecteurs de l'impôt se servaient d'une *taille* de bois pour marquer les sommes qu'ils avaient reçues, à peu près comme aujourd'hui les boulangers se servent d'une taille de ce genre pour marquer les pains qu'ils font livrer à domicile. — La taille n'était payée que par les roturiers. Le clergé, la noblesse et les officiers ou fonctionnaires de tout ordre en étaient exempts, en sorte que c'étaient les plus pauvres gens qui supportaient l'impôt le plus lourd.

maître. Ses neveux, qu'on appelle les *Jean Doucet*, ont voulu prendre sa place; mais ce sont de méchants bouffons. » C'est à ces neveux sans doute que pense Mme de Sévigné, quand dans une lettre à Bussy-Rabutin[1] en date du 18 mars 1678, elle les compare irrévérencieusement à Boileau et à Racine qui suivaient l'armée de Louis XIV en qualité d'historiographes, pendant la guerre de Hollande : « Ils font leur cour par l'étonnement de ces légions si nombreuses et des fatigues qui ne sont que trop vraies. Il me semble qu'ils ont assez l'air de deux *Jean Doucet !* »

Jean Doucet ne fut pas bouffon en titre d'office, puisqu'il ne venait à la cour que deux fois par semaine. Le dernier personnage qui ait rempli cette fonction est le célèbre l'Angely ou Langely, dont Boileau parle dans sa première satire intitulée le *Départ du poète* (sat. I, vers 109 sqq.) :

Un poète à la cour fut jadis à la mode;
Mais des fous aujourd'hui c'est le plus incommode,
Et l'esprit le plus beau, l'auteur le plus poli,
N'y parviendra jamais au sort de l'Angely....

La première satire fut composée par Boileau en 1660. On peut donc penser qu'à cette date l'Angely était en pleine faveur à la cour. M. Jal, contrairement à l'opinion généralement reçue, croit qu'il appartenait à une famille de fortune et de position modestes. Son père,

1. Roger, comte de Bussy-Rabutin, cousin de Mme de Sévigné, était né en 1618 et mourut en 1693. Il se jeta avec ardeur dans es Frondes, et il combattit contre les troupes royales. Rentré en faveur, il eut le talent de se faire encore disgracier pour avoir chansonné les amours de Louis XIV. Il a laissé une sorte de chronique des mœurs galantes de son temps et des *Lettres* qui sont bien inférieures à celles de son illustre parente.

Philippe Langely, aurait été *tailleur d'habits suivant la cour*. La famille était en rapport avec les gens de l'hôtel de Condé; car un des parents de ce Philippe Langely eut une fille qui fut tenue sur les fonts baptismaux par Étienne de Luppe, écuyer du prince de Conti. C'est probablement par l'intermédaire de ce personnage que notre l'Angely fut introduit dans la maison où il servit d'abord comme valet d'écurie. Le duc d'Enghien, plus tard le grand Condé, l'emmena avec lui, en 1643, à l'armée de Champagne qui allait remporter la belle victoire de Rocroi, et, le trouvant spirituel, en fit son bouffon. L'Angely ne quitta point son maître pendant les Frondes[1]. Et c'est après la seconde de ces guerres civiles que Condé le donna non à Louis XIII, mort depuis plus de douze ans, mais à Louis XIV. Le bouffon ne perdit pas au change. Il fit fortune à la cour. Tous lui donnèrent de l'argent, les uns pour le récompenser des bons moments qu'il leur faisait quelquefois passer, les autres pour acheter son silence et s'épargner le déplaisir d'être tournés par lui en ridicule. Il assistait presque toujours au repas du roi, debout derrière le fauteuil de Louis XIV, et de là il lançait impunément ses traits sur les assistants. Aussi était-il fort redouté. « J'étais

1. On sait que l'on désigne sous le nom de *Frondes* les deux guerres civiles qui, de 1648 à la fin de 1652, agitèrent la France pendant la minorité de Louis XIV et le ministère de Mazarin. La première, dite *Fronde parlementaire*, est seule importante. Elle tendait à partager la puissance publique entre la royauté et les cours de parlement. La seconde, dite *Fronde des princes ou des petits-maîtres*, ne fut qu'une révolte de grands seigneurs semblable à tant d'autres qui s'étaient produites sous les précédents règnes. Les contemporains qui ne prirent pas ces guerres au sérieux, la première surtout (Condé l'appelait *une guerre de pots de chambre*), leur donnèrent le nom de *Frondes* par comparaison avec un jeu d'enfants alors fort à la mode dans Paris.

un jour, dit Ménage, au dîner du roi, où étoit aussi l'Angely, à qui je ne voulus point parler, afin qu'il ne dît rien de moi. »

Parmi les personnages qu'il ne cessait de larder de ses plaisanteries était Guillaume Bautru, sorte de bel esprit qui ne tarissait pas en fines reparties et en bons



L'Angely, fou de Louis XIV.

mots, et qui fut pendant cinquante ans le favori des grands et des ministres. Le métier de bouffon de société était lucratif. Bautru lui dut de devenir comte de Séran, ambassadeur en Hollande, en Espagne et en Angleterre, et même d'être un des premiers *quarante* de l'Académie française. Un jour que l'Angely était dans une compagnie où il y avait quelque temps déjà qu'il faisait le fou, Bautru vint à entrer. Aussitôt que

l'Angely l'eut aperçu : « Monsieur, lui dit-il, vous venez fort à propos pour me seconder. Je me lassais d'être seul. » Bautru passa sans riposter : en général, il dédaigna de répondre au bouffon.

Au reste l'Angely en voulait à toute la famille. Le comte de Nogent, frère de Bautru, fut également maltraité. Un jour qu'il était venu au dîner du roi et qu'il s'approchait, le chapeau à la main, dans l'attitude la plus respectueuse, l'Angely le joignit, et se coiffant de son bonnet : « Couvrons-nous, Monsieur, lui dit-il, cela est pour nous sans conséquence. »

Malheureusement pour l'Angely toutes ses victimes n'acceptaient point ses railleries avec la philosophie que montrait le plus souvent Bautru. Le comte de Nogent mourut, dit-on, de chagrin de s'être vu comparé à l'Angely en présence du roi. D'autres personnages moins sensibles, mais plus rancuniers, intriguèrent si bien qu'ils obtinrent le renvoi du bouffon, qui dut aller méditer dans la retraite sur le danger que l'on court à piquer au vif l'amour-propre des grands.

Il fut le dernier bouffon en titre d'office. On ne voit pas que Louis XIV l'ait remplacé même par un de ces fous de hasard et de rencontre, comme avait été par exemple Jean Doucet, à moins qu'on ne considère Dufresny[1], comme un fou royal, et qu'on ne prenne au

1. Charles Rivière Dufresny, né à Paris en 1648, mort en 1724, descendait, dit-on, de la *Belle Jardinière* d'Anet. Il était fort habile à dessiner les embellissements d'un jardin, et c'est lui qui donna le goût des jardins anglais qui ne tardèrent pas à remplacer les jardins à la française. Louis XIV qui l'aimait beaucoup le nomma contrôleur des jardins royaux et lui donna le privilège d'une manufacture de glaces. Mais il était joueur et libertin. Il vendit sa charge et son privilège pour avoir de l'argent, et finit par écrire des comédies qui pétillent d'esprit et de gaieté. Il épousa un beau jour sa blanchisseuse qui avait quelques économies. Quand

sérieux le mot si connu de Vauban. Au souper qui suivit la prise de Lille, pendant la guerre de *dévolution* ou des *droits de la reine*, à la fin d'août 1667, Louis XIV ordonna à Dufresny de chanter quelque couplet en l'honneur du succès des armes françaises. Dufresny, qui ne s'entendait guère à célébrer Mars ou Bellone, préféra dire sa chanson des *Vendanges* qui fut très applaudie. « Quel est donc ce beau garçon? demanda une dame à Vauban — Ce beau garçon, répondit le grave ingénieur, c'est le fou du roi. — Vauban l'a dit, ajouta Louis XIV, qui avait saisi la réponse au vol, souviens-t'en toujours, Charlot, tu es le fou du roi. Un fou n'est pas trop pour tant de sages. »

Mais s'il n'y eut plus de bouffon en titre d'office, ce qui s'explique par le progrès général des mœurs, par la politesse plus raffinée qui s'introduisait à la cour, par un goût plus relevé dans le choix des spectacles et des divertissements, il n'en faut pas conclure que les fous aient absolument disparu et que le dix-huitième siècle les ait ignorés. Les princes du sang, les grands seigneurs conservèrent la mode d'entretenir des bouffons parmi leurs domestiques. Le grand Dauphin, fils de Louis XIV, en avait un nommé Maranzac qui, en 1711, après la mort de son maître, passa au service de la duchesse de Bourbon-Condé; et cette princesse s'amusait tellement de la balourdise de ce personnage, qu'elle le préférait, dit-on, à Fénelon et à Fontenelle. Le comte de Toulouse, fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, eut également un bouffon. On cite encore

il annonça à Louis XIV son mariage et son intention de quitter la cour : « Mais qui est-ce qui me fera rire de bon cœur? » dit le roi. Puis reprenant : « Oui, oui, va-t'en; mais quand tu n'auras plus d'argent, souviens-toi de moi. J'espère par là te voir assez souvent. » Et en effet Dufresny revint plusieurs fois.

un danseur bouffe nommé Ballon qui parut à la cour de Louis XV; et le savant et facétieux Grosley[1] raconte dans ses *Mémoires de l'Académie de Troyes*, qu'il vit, en 1738, le fou du cardinal de Fleury : « J'eus, en 1738, l'honneur, à la Muette, dans le bois de Boulogne, de quelques moments d'entretien avec le fou du cardinal de Fleury, qui étoit venu comme les autres à la suite de la cour. Il étoit vêtu en cardinal, portoit calotte rouge, chapeau à ganse d'or, bas rouges et habit violet ou pourpré. Il étoit monté sur une mule caparaçonnée, comme le sont à Rome celles des cardinaux. Les courtisans l'appelaient Monseigneur. Cet homme, Provençal, était âgé d'environ soixante ans, fort nigaud, très-fat et un peu bête.... »

Enfin, si nous en croyons le bibliophile Jacob, Marie-Antoinette elle-même aurait remis en honneur l'ancien usage royal : « Au château de Versailles... vivait encore, il y a peu d'années, un vieillard en cheveux blancs, entouré de vieux meubles, de vieux tableaux, de vieilles friperies, et d'une multitude de reliques des modes de Louis XVI, monument du rôle qu'il avait joué sous ce règne : c'était le bouffon de Marie-Antoinette. Il nous montrait en pleurant quelques grains de café qu'il avait reçus de cette malheureuse reine à laquelle il dit alors : « Je regrette pour la première fois qu'une si grande reine ait la main si petite. » Versailles, vide de ses rois, avait conservé un fou de cour comme une ruine vivante de l'ancienne monarchie. »

La Révolution de 1789 emporta les bouffons de cour

1. Jean Grosley, avocat et littérateur, né à Troyes en 1718, mort en 1785, se fit connaître par plusieurs ouvrages de jurisprudence et d'autres moins sérieux où la plaisanterie se mêle continuellement à l'érudition.

et les bouffons domestiques avec toutes les autres institutions de l'ancien régime. Mais elle ne prétendit point enlever au cœur de l'homme ce besoin de rire, de chercher des distractions aux tristesses de la vie, qui est comme le fond de l'humaine nature et surtout



Ballon, danseur sous Louis XV.

du caractère français. Les bouffons eurent donc des successeurs. Le monde du Directoire, si avide de plaisirs et de jouissances de toutes sortes, n'eut garde d'oublier un élément de gaieté consacré pour ainsi dire, par l'usage des siècles. Les farceurs et les grimaciers, les Pantalons, les Gilles, les Mizelins parurent aux petits

soupers des muscadins, des incroyables et de la jeunesse dorée du club de Clichy. Tallien et surtout Barras leur offrirent une large hospitalité; et plus d'un conquit la renommée, presque la gloire, dans les fêtes que présidaient les *Merveilleuses* et la plus



Pantalon. Gilles. Mizelin (Directoire).

célèbre de toutes, la belle Thérésa Cabarrus[1]. costumée à la grecque, et

Faisant de ses pieds nus craquer les anneaux d'or.

Ce fut une heureuse époque pour les plaisants de

1. Thérésa Cabarrus, fille d'un banquier espagnol, née en 1775 à Saragosse, mariée à quatorze ans à un conseiller au Parlement de Bordeaux, puis devenue libre par un divorce, fut remarquée par Tallien, alors commissaire de la Convention à Bordeaux. Elle fut jetée en prison après le départ de Tallien; et c'est, dit-on, le danger qu'elle courait qui décida Tallien à hâter le coup d'État du 9 thermidor, où succomba Robespierre (27 juillet 1794). Elle épousa Tallien aussitôt après.

société, les auteurs de facéties et les mystificateurs. Ces derniers surtout firent une triomphante fortune. Ils n'étaient pas les inventeurs du genre. Déjà le poète Santeuil[1] au dix-septième siècle et quelques-uns des abbés de cour du dix-huitième s'étaient rendus fameux par maints tours dont le meilleur nous paraîtrait aujourd'hui de fort mauvais goût. Ces traditions furent reprises au dix-neuvième siècle avec un éclat singulier par Grimod de la Reynière, par Romieu, etc.[2]. C'est en eux surtout qu'il faut voir les héritiers et comme les continuateurs des bouffons en titre d'office et de ces légions d'amuseurs si fort prisés des grands seigneurs de l'ancien régime.

1. J.-B. Santeuil, né en 1630, mort en 1697, est un poète latin moderne plus célèbre par sa gaieté et ses bons mots que par ses vers.

2. Grimod de la Reynière est l'auteur célèbre de *l'Almanach des Gourmands*. Quant à Romieu, il n'est pas un homme de la génération de 1848 qui n'ait gardé le souvenir de ses énormes mystifications, ce qui ne l'empêcha point de devenir préfet du second empire.

VIII

Les Bouffons de cour à l'étranger. — En Angleterre. — En Allemagne. — En Italie. — En Russie. — Au Caucase. — En Afrique.

Les bouffons de cour ne sont pas, on l'a vu, un produit particulier du sol gaulois. De même qu'il y avait eu dans l'antiquité des fous attachés à la personne des souverains ou des grands personnages, de même, il y en eut au moyen âge et dans les temps modernes chez tous les peuples d'Europe. Il y en a même aujourd'hui encore au milieu des nègres d'Afrique, et en Mingrélie, auprès des princes du Caucase.

Les rois d'Angleterre ont eu des bouffons comme les rois de France. A défaut d'autres documents pour établir la vérité de cette assertion, on pourrait se contenter de rappeler les scènes du *roi Lear* où Shakspeare nous présente le fou de cet infortuné prince. Dans cette partie du drame, le poète met évidemment sur le théâtre les usages de son temps ou des temps récemment écoulés. Le roi Lear aime son fou, qui ne l'abandonne pas, au milieu l'ingratitude de ses filles et de ses serviteurs. Il ne lui parle qu'en des termes d'une tendresse touchante. Il l'appelle *mon garçon*, *mon enfant* *mon ami*[1]. Au reste, ce fou est une sorte de philo-

1. Voir *le roi Lear*, acte III, scène II.

sophe épicurien et sceptique plutôt qu'un bouffon véritable. Il procède presque toujours par boutades et par proverbes, donnant des conseils à son maître, essayant de lui rendre un peu de courage, s'appliquant à lui montrer chaque chose sous son vrai jour[1]. Ce n'est ni Triboulet, ni Brusquet. C'est un *morosophe*, un fou sage plein de compassion pour les malheurs de son maître, et qui s'efforce de le distraire de sa douleur parfois par des bouffonneries, comme à la fameuse scène de la malédiction pendant la tempête[2], le plus souvent par des discours où il allie le bon sens naturel à un sage à la familiarité ordinaire à un fou.

Mais nous n'en sommes pas réduits à ne citer que ce personnage du *roi Lear* pour prouver qu'il y a eu des bouffons de cour en Angleterre. Nous avons à nommer des fous qui ont réellement existé. Parmi ces bouffons authentiques, un des plus connus est Will Summers qui fut attaché à la personne d'Henri VIII. C'était le fils d'un pauvre berger du comté de Northampton. Il avait été quelque temps domestique chez un certain Richard Farmor qui fut victime de la tyrannie d'Henri VIII. On sait que ce prince, sorte de Barbe-Bleue couronné, qui eut six femmes[3], en envoya deux à l'échafaud[4] et faillit y envoyer la dernière, prétendant s'être aperçu, au bout de dix-huit ans de mariage, de l'irrégularité de son union avec Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint. Catherine avait en effet épousé en premières noces le prince Arthur, fils aîné et héritier présomptif du roi

1. Voir acte III, scène IV.
2. Voir acte III, scène II.
3. Catherine d'Aragon, Anne de Boleyn, Jane Seymour, Anne de Clèves, Catherine Howard, Catherine Parr.
4. Anne de Boleyn et Catherine Howard.

d'Angleterre Henri VII. Mais ce jeune homme étant mort avant son père, Henri VII, personnage fort avare, décida, pour n'avoir pas à rendre la dot de Catherine, que cette jeune femme épouserait son second fils Henri, qui devenait prince de Galles, et qui fut Henri VIII. Or le Lévitique ne dit-il pas : « *Malheur à qui prendra la femme de son frère !* » Henri VIII, demanda, en 1527, au pape Clément VII l'autorisation de répudier sa femme Le pontife, alors prisonnier à Rome des troupes de Charles-Quint, placé, comme il le disait lui même, *entre l'enclume et le marteau*, voulut gagner du temps, espérant arriver à trouver un moyen de se tirer d'affaire sans blesser l'un ou l'autre de ces deux puissants monarques. Mais Henri VIII, d'autant plus pressé d'en finir qu'il était violemment épris d'une des suivantes de la reine, la gracieuse Anne de Boleyn, manifesta hautement l'intention de rompre avec Rome si le pape ne faisait pas droit à sa requête. Certains ecclésiastiques protestèrent immédiatement contre ces desseins nettement avoués du prince. Ils furent proscrits. Le maître de Will Summers, Richard Farmor, ayant donné quelques sous et deux chemises à un de ces écclésiastiques, fut mis en accusation, dépouillé de ses biens et jeté en prison.

Cette exécution ruinait Will Summers qui se trouvait sans ressource et sans moyen d'existence. Il vint à Londres, entra dans la maison d'un courtisan et s'y fit remarquer par l'originalité de son esprit, ses mots plaisants et ses reparties singulières. Le maître moins riche d'esprit s'appropriait les traits de son bouffon et en tirait vanité. Mais il était peu naturel qu'il fût devenu si vite spirituel de sot qu'on l'avait toujours connu. Des gens curieux cherchèrent à expliquer la métamorphose.

On découvrit que les bons mots du maître sortaient de la cervelle du valet. Henri VIII, qui en fut informé, voulut voir Summers, prit goût à sa conversation au point de ne plus pouvoir s'en passer et le garda auprès de lui. Il chargea même son peintre ordinaire, Holbein [1], de reproduire ses traits. Il existe deux beaux portraits de Henri VIII où le roi est accompagné de son bouffon. L'un, signé par Holbein, est aujourd'hui à Londres, dans la salle de réunion de la Société des antiquaires; l'autre, qui est une miniature d'un psautier écrit par John Mallar, secrétaire et chapelain du roi, est conservé au British Museum. En outre deux peintures de Holbein représentent Summers avec les attributs de sa fonction, un cor, et les lettres H R (Henricus Rex) gravées sur la poitrine [2].



Will Summers, bouffon de Henri VIII, d'après Holbein.

L'affection d'Henri VII pour son bouffon favori était telle que l'autre favori, le favori sérieux, le cardinal Wolsey, en prit plus d'une fois ombrage. Une lutte

1. Holbein, l'un des premiers peintres de portraits du seizième siècle, était né à Augsbourg en 1498. Depuis 1526 jusqu'à sa mort arrivée en 1554, il vécut à peu près continuellement en Angleterre où Henri VIII l'avait attiré et le retint en le comblant de présents.

2. Ajoutons qu'on conserve à la Tour de Londres un casque que portait Will Summers, quand, dans les tournois grotesques organisés à la cour, il servait de héraut ou de page à des chevaliers travestis et luttant avec des armes bizarres.

d'épigrammes s'engageait souvent entre le fou et le prince de l'Église. Ce dernier, fils d'un boucher d'Ipswich, était devenu, à force d'habileté et d'intrigues, le ministre tout-puissant du roi d'Angleterre; il aspirait même à la tiare pontificale. Ce candidat à la papauté avait parmi beaucoup de manies singulières celle de s'entourer de colosses. Il fallait pour lui plaire lui envoyer des hommes de haute taille. Il en faisait des bedeaux, des porte-croix, et marchait magnifiquement revêtu de la pourpre romaine au milieu de ces géants qui portaient de grosses chaînes d'or. Summers le raillait souvent sur ses goûts bizarres et aussi sur son avidité connue de toute l'Angleterre. Quelque adroit que le cardinal fût à la riposte, il n'avait pas toujours le dernier mot dans ses disputes avec le bouffon. Will Summers ne s'en tint pas toujours aux paroles et joua à l'Éminence plus d'un tour de son métier, entre autres celui-ci :

Le bouffon revenait d'une visite chez Putch, fou du cardinal. Henri VIII lui demanda s'il avait bu de bon vin. « Jamais on n'en a bu de meilleur, répondit Summers. — Même à ma table ? — Même à votre table. — Cependant n'ai-je pas les vins les plus estimés de toute l'Europe? — Le cardinal a dans sa cave un muid qui vaut mille fois les vôtres. — Impossible! — Ce muid, il ne le donnerait pas pour deux cent mille francs. » Devant l'étonnement du roi, Summers raconta qu'étant descendu furtivement avec Putch dans le cellier réservé au cardinal, il avait vu plusieurs muids vides, puis à côté un tout plein qu'il l'avait percé et trouvé rempli de pièces d'or. Henri, qui tenait de son père, et qui n'était pas moins avide que son ministre, fit faire une perquisition dans le cellier et prit le trésor pour

lui. Le cardinal ne se consola point de cette déconvenue qui d'ailleurs prépara sa disgrâce et abrégea ses jours.

Summers était un homme de cœur et de jugement. Jamais il n'usa de son influence dans son intérêt personnel. Il gardait ses sarcasmes pour les courtisans corrompus, orgueilleux ou cupides. Ce qui honore surtout sa mémoire, c'est l'infatigable persévérance avec laquelle il ne cessa de demander à Henri VIII la grâce de son ancien maître, Richard Farmor. Il parvint à l'obtenir, mais seulement à la fin de la vie du monarque.

Les princes souverains d'Allemagne eux aussi ont entretenu des bouffons auprès de leurs personnes. Cet usage aurait même, si l'on en croit Voltaire, duré plus longtemps en Allemagne qu'ailleurs.

Parmi les souverains cités comme ayant eu des fous à leur service, nous trouvons le nom de l'empereur Frédéric III, ce singulier monarque, qui fut le bisaïeul de Charles-Quint, et qui mourut d'une indigestion en 1493, après avoir passé sa vie à organiser des sociétés de tempérance dont il était le président. En 1452, pendant un voyage à Venise, le bouffon de l'empereur jeta par terre un buffet de cristal de très grand prix. Frédéric fit seulement remarquer en riant que si le buffet eût été en or ou en argent on eût pu encore se servir des morceaux.

Parfois même ces augustes maîtres du Saint-Empire Romain Germanique ne dédaignaient pas de déposer leur majesté olympienne pour prendre la place de leurs bouffons et lancer à la foule émerveillée quelque énorme facétie. Tel fut par exemple le fils de Frédéric III, Maximilien Ier, ce gueux impérial, qui n'avait pas de pourpoint de rechange, et que les Italiens appe-

laient *Maximilien sans le sou.* Cet illustre inventeur de la politique matrimoniale, grâce à laquelle la maison d'Autriche s'est si fort enrichie du quinzième au dix-huitième siècle[1], recevant un jour les juifs de Worms qui venaient lui offrir un panier d'œufs d'or, les fit tous emprisonner en disant qu'il voulait garder les poules qui pondaient d'aussi beaux œufs. C'est un trait que n'eût pas désavoué Brusquet, s'il eût porté la pourpre impériale. C'est ce même Maximilien qui disait encore : « Le roi d'Espagne est le roi des hommes ; ses sujets ne lui obéissent que dans les choses justes. Le roi d'Angleterre est le roi des anges; ses sujets lui obéissent volontiers parce qu'il ne veut que le bien. Moi, je suis le roi des rois ; mes sujets ne m'obéissent que quand il leur plaît. Et le roi de France est le roi des ânes ; ses sujets portent et supportent tout ce qu'il leur impose. » N'est-il pas vrai qu'un si plaisant empereur eût assez bien tenu sa place entre Caillette et Triboulet?

Les petites cours laïques et ecclésiastiques d'Allemagne qui se modelaient sur la cour impériale et s'efforçaient de l'égaler, devaient naturellement se pourvoir de bouffons:

Tout petit prince a des ambassadeurs
Tout marquis veut avoir des pages,

a dit la Fontaine.

Il n'eût rien changé à ces deux jolis vers s'il eût vécu

1. On connaît le fameux distique ;
(Que les autres États fassent des guerres; toi, heureuse Autriche, fais des mariages; car les empires que Mars donne aux autres, c'est Vénus qui te les donne, à toi.)

à Dresde ou à Heidelberg, au lieu d'habiter l'hôtel de Mme de la Sablière. Les Électeurs comtes Palatins du Rhin, qui se distinguèrent surtout par leur goût pour l'éclat et la magnificence, et qui voulurent faire d'Heidelberg un Versailles allemand, eurent des bouffons. On cite parmi ces fous de la petite cour palatine Perkeo qui était, en 1728, bouffon de l'électeur Charles-Philippe. Ce Perkeo a une statue grotesque en bois peint placée vis-à-vis de la célèbre tonne d'Heidelberg, qui contient, comme on sait, 140 000 litres. C'était bien en cet endroit que devait s'élever d'ailleurs le monument de Perkeo qui, si l'on en croit la chronique, ne se couchait jamais sans avoir absorbé dix-huit ou vingt litres de la tonne. L'emplacement le mieux choisi pour la statue d'un triomphateur est à coup sûr le lieu témoin de ses succès.



Perkeo, bouffon de l'électeur palatin Charles-Philippe, statue en bois à Heidelberg.

Les bouffons fleurirent en Italie aussi bien qu'en Allemagne. Les papes et les cardinaux de la Renaissance eurent des fous comme les princes laïques[1]. Ces

1. Dans le fameux tableau des *Noces de Gana* de Paul Véronèse au Louvre, il y a dans l'entre-colonne de gauche un bouffon qui se penche à l'oreille des mariés et leur murmure sans doute des plaisanteries. On sait que le tableau du Veronèse représente

bouffons qui touchaient de si près à l'Église étaient en général de pauvres moines, de ceux dont Érasme nous a tracé une peinture si vive et si peu flattée, dans son *Éloge de la Folie*, et qui ne montraient guère plus de retenue que les bouffons laïques les plus débridés. Léon X, dans son magnifique domaine de la Malliana, à quelques lieues de Rome, après avoir chassé au faucon près de Viterbe, ou pêché sur les bords du lac Bolsena, aimait à se reposer des fatigues du pontificat dans la compagnie de ces bouffons qu'il admettait à sa table, où ce pape d'un esprit si fin et d'un goût à tant d'égards si délicat, prenait plaisir à voir leur gloutonnerie monstrueuse et à entendre leurs grossières facéties. Il en eut même un à son lit de mort. A la fin de novembre 1521, Léon X, saisi d'un refroidissement à la Malliana[1], était rentré à Rome. Il y expira le 1er décembre, à huit heures du soir, sans avoir reçu les derniers sacrements et sans avoir auprès de lui à cette heure suprême d'autre consolateur qu'un de ces moines bouffons, nommé Mariano, qui répétait : « Saint-père, saint-père, recommandez votre âme à Dieu. »

Si l'Italie qui passait au seizième siècle pour le pays le plus civilisé de l'Europe, a connu les bouffons, il n'est pas étonnant que l'État qui pouvait être considéré

des personnages du seizième siècle peints avec les costumes et les modes du temps. — Voir la tête de ce bouffon au frontispice de ce petit livre.

1. Il venait d'apprendre une défaite des Français à Milan. Cette nouvelle l'avait comme suffoqué de joie. Après le repas, agité des plus enivrantes ambitions, il s'était promené dans sa chambre jusqu'à une heure avancée de la nuit. Les fenêtres ouvertes laissaient entrer l'air humide et froid de la fin de l'automne. Le pontife en respira les dangereuses émanations; la fièvre le saisit pendant la nuit, et il dut quitter la Malliana.

à cette époque comme le plus barbare de notre continent, la Russie, les ait également connus. Voltaire, dans l'*Histoire de Pierre le Grand*, raconte que pendant le premier voyage de son héros en Europe, en 1697, la suite de Lefort et de Golovine[1], qui accompagnaient le tzar, comptait deux cent soixante personnes, parmi lesquelles il y avait des farceurs et des bouffons. L'empereur lui-même n'avait pour tout domestique qu'un valet de chambre, un homme de livrée et un nain.

Revenu en Russie, Pierre, au commencement de 1703, invita tous les boïards et leurs femmes aux noces d'un de ses bouffons. Il exigea que tout le monde y parût vêtu à l'ancienne mode. On servit un repas tel qu'on les faisait au seizième siècle. Une antique superstition ne permettait pas qu'on allumât du feu le jour d'un mariage, même pendant les froids les plus rigoureux. Cette coutume fut sévèrement observée ce jour-là. Les Russes ne buvaient point de vin

1. Voir : *La Russie sous Pierre le Grand*, 1re partie, chap. xi. François Lefort était un Suisse, né à Genève, en 1656, qui était passé au service de la Russie. Il avait pris une grande part à la proclamation de Pierre Ier et devint le favori du nouveau tzar. C'est lui surtout qui dirigea Pierre dans la voie des réformes. Il créa une marine, organisa les deux régiments qui ont été le noyau de l'armée russe, les Préobajinski et les Semenowski, et rendit de tels services à son maître que quand il mourut à Moscou en 1699, le tzar s'écria : « Hélas ! je perds le meilleur de mes amis ! »

Fédor Alexiewitch Golovine fut avec Lefort le serviteur le plus dévoué de Pierre le Grand. C'est lui qui établit les premiers rapports entre la Russie et la Chine, et conclut avec le Céleste Empire le traité d'alliance de 1689. Dans le voyage de 1697, il était le diplomate, signant des conventions de commerce ou d'amitié avec les divers États que traversait le tzar, tandis que Lefort était le soldat, étudiant le mécanisme des institutions militaires pour faire ensuite profiter la Russie des progrès accomplis par les autres nations de l'Europe.

autrefois, mais de l'hydromel et de l'eau-de-vie. Pierre ne permit pas à ce festin d'autre boisson. On se plaignit en vain. Il répondait en raillant : « Vos ancêtres en usaient ainsi ; les anciens usages sont toujours les meilleurs. » (Voir *Histoire de Russie*, I[re] partie, chapitre XIII). C'était là une réponse assez ingénieuse pour un « Sarmate » au parti des vieux Russes opiniâtres, entêtés défenseurs des vieilles coutumes qui reprochaient à Pierre le Grand ses réformes et prétendaient que par toutes ces innovations le tzar conduisait la Russie à sa perte.

Pierre le Grand aimait, paraît-il, à marier ses bouffons. Voltaire raconte également les noces d'un autre fou dont le cérémonial fut encore plus bizarre et aussi plus grossier. « Ce fou nommé Sotof était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Le tzar imagina de lui faire épouser une veuve de son âge et de célébrer solennellement cette noce. Il fit faire l'invitation par quatre bègues. Des vieillards décrépits conduisaient la mariée. Quatre des plus gros hommes de Russie servaient de coureurs. La musique était sur un char conduit par des ours qu'on piquait avec des pointes de fer et qui, par leurs mugissements, formaient une basse digne des airs qu'on jouait sur le chariot. Les mariés furent bénis dans la cathédrale par un prêtre aveugle et sourd à qui on avait mis des lunettes. La procession, le mariage, le repas des noces, le déshabillé des mariés, la cérémonie de les mettre au lit, tout fut également convenable à la bouffonnerie de ce divertissement[1]. »

C'est ce même Sotof qui joua le principal rôle dans la fameuse fête des fous célébrée en 1718. Pierre

1. *Histoire de Russie*, II[e] partie, chap. XIV.

le Grand voulait montrer à ses sujets que, tout en introduisant en Russie les coutumes de l'Europe civilisée, il ne prétendait pas abolir la grosse gaieté des ancêtres.

« En 1718, dit encore Voltaire[1], Pierre le Grand avait à sa cour un vieux fou nommé Sotof qui lui avait appris à écrire et s'imaginait avoir mérité par ce service les plus importantes dignités. Pierre, qui adoucissait quelquefois les chagrins du gouvernement par des plaisanteries convenables à un peuple non encore réformé entièrement par lui, promit à son maître à écrire de lui donner une des premières dignités du monde. Il le créa pape avec deux mille roubles d'appointement et lui assigna une maison à Pétersbourg, dans le quartier des Tartares. Des bouffons l'installèrent en cérémonie. il fut harangué par quatre bègues. Il créa des cardinaux et marcha en procession à leur tête. Tout ce sacré-collège était ivre d'eau-de-vie. »

Les bouffons survécurent à Pierre le Grand. Anne Ivanovna ou Anne de Courlande, qui occupa le trône de 1730 à 1740, s'entoura de fous. Elle alla même jusqu'à obliger de grands seigneurs et de grandes dames de la cour à jouer le rôle de bouffons malgré eux. Elle réduisit à l'humiliation de recevoir des croquignoles sur le nez ou de couver des œufs de poule deux princesses russes, Nastasia et Anicia, et deux princes, un Volkonski et un Galitzine. La *Bironovchtchina* ou domination de Biren, favori d'Anne de Courlande, fils d'un paysan courlandais, et qui avait la vanité de se faire appeler Biron pour qu'on le crût parent de l'illustre famille française de ce nom, ne fut qu'une longue

1. *Histoire de Russie*, II[e] partie, chap. IX.

mascarade. Par ordre, les courtisans portaient l'habit le plus riche accompagné de la perruque la plus mal peignée; un homme superbement vêtu arrivait dans un méchant véhicule traîné par deux rosses. Biren était tout en jaune, d'autres tout en rouge, d'autres tout en vert. C'était le carnaval des serins et des perroquets.

Aujourd'hui même encore les grands seigneurs des extrêmes confins des deux mondes européen et asiatique ont conservé les traditions et les usages si longtemps en honneur à la cour de leurs maîtres moscovites. Les princes et les hauts personnages des pays du Caucase, de la Mingrélie par exemple, ont des bouffons, comme en ont eu Pierre le Grand et Anne de Courlande[1].

Ce n'est pas d'ailleurs seulement en Mingrélie que l'on peut trouver des bouffons en l'an de grâce 1883 tout aussi bien qu'au quinzième et au seizième siècle. Le major portugais Serpa Pinto, qui, de 1877 à 1878, renouvelant les exploits de Livingstone et de Stanley, a traversé tout le continent africain de l'Ouest à l'Est, rapporte qu'au Bihé[2], État nègre situé à une assez grande distance de l'établissement de Saint-Philippe de Benguela et de la côte de l'Atlantique, le *sova* ou souverain a un fou. « Le fou, dit-il, est le complément indispensable de la cour de tous les sovas et même de tous les *secoulos* ou nobles qui jouissent de quelque richesse ou de quelque puissance. C'est le fou qui doit

1. Voir le récit du voyage de Mme Carla Serena, publié par le *Tour du monde* en 1880 et en 1881 sous ce titre : *De la mer Noire à la mer Caspienne*, 1875-1876.

2. Voir dans le *Tour du monde* le récit du voyage de Serpa Pinto, intitulé : *Comment j'ai traversé l'Afrique de l'Océan Atlantique à l'Océan Indien*, et notamment la livraison du 16 avril 1881.

nettoyer la porte de la demeure du sova ainsi que les alentours. »

Notre état de civilisation ne saurait plus permettre aujourd'hui les distractions souvent grossières que l'on recherchait autrefois dans le commerce des fous et des êtres disgraciés de la nature qui entouraient les rois et les grands, même aux époques que l'on est accoutumé à considérer comme des siècles de politesse raffinée. Les bouffons de Mingrélie ou du Bihé, qui ne sont que l'ombre de nos bouffons de cour, disparaîtront eux-mêmes quand l'état moral de ces contrées se sera élevé et se rapprochera davantage de celui de la vieille Europe. En réalité, depuis deux siècles, les bouffons de cour sont morts. Et on ne peut pas dire d'eux en manière d'oraison funèbre qu'ils aient été souvent utiles ou qu'ils aient beaucoup profité de leur accès si facile auprès des puissants de leur temps pour rendre service aux faibles et aux opprimés. L'occasion pourtant était belle. Plus d'un Ulysse aurait pu prendre la marotte, et, s'asseyant par terre pour être plus près du trône que le conseiller intime, faire connaître au maître les vœux de son peuple. Qu'avait-il à craindre pour lui-même? S'il mordait le prince, et que celui-ci le menaçât des étrivières : « Soit, prince; mais que dira la cour? » eût-il pu répondre. S'il mordait les courtisans, et s'ils levaient sur lui leur canne : « Oui, Messeigneurs, mais que dira le prince ? » Il était à l'abri de la colère de l'un et du ressentiment des autres. Il pouvait en toute sécurité prendre en main la cause des déshérités et des malheureux. C'était là un beau rôle à jouer pour un homme de cœur. Si le fou aimait son pays, s'il était ennemi de la cupidité et de l'insolence aristocratiques, il lui était aisé de devenir redoutable. Mais il faut reconnaître que les bouffons

de ce caractère ont été rares, et que les fous se sont bornés la plupart du temps à donner un peu de variété aux plaisirs et aux divertissements souvent fort peu délicats et fort peu relevés de leurs maîtres.

Nous avons parlé, dans la première partie de ce travail, des bouffons domestiques et des bouffons de cour dans l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes. Il nous reste à donner quelques détails sur les bouffons populaires, les bouffons de ville, et aussi sur les associations de libres compagnons, comme les chevaliers de l'ordre des Fous à Clèves et la Mère Folle de Dijon, qui mettaient en commun leur gaieté pour se divertir et divertir les autres. Nous suivrons dans cette seconde partie le même ordre que dans la première, en indiquant rapidement les principaux caractères de ces divers genres de bouffonnerie depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

LIVRE II

BOUFFONS POPULAIRES ET BOUFFONS DE VILLE. ASSOCIATIONS DE BOUFFONS.

I

Les bouffons populaires dans l'antiquité. — Thersite. — Les Atellanes. — Le Maccus. — Le Sannio. — Leurs successeurs en Italie, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande. — Pulcinella. — Punch. — Hanswurst.

Ce bienheureux don du rire est universel en ce monde. Ce ne sont pas seulement les grands et les puissants qui lui ont demandé de calmer leur peine ou de distraire leur ennui. La foule, elle aussi, veut oublier parfois les cruautés de la vie et donner satisfaction à ce besoin d'*esbattement* et de *gausserie*, comme disaient nos pères, qui est si naturel à l'homme. Il y a donc eu de tous temps des bouffons populaires sur les places publiques, de même qu'il y a eu des bouffons de cour et des bouffons domestiques dans les palais et dans les châteaux. Cette catégorie de grotesques et de farceurs touche de bien près par certains côtés au théâtre comique, mais elle s'en distingue assez cependant pour qu'il soit, nous semble-t-il, possible d'en parler dans

un travail sur les *Bouffons* sans paraître sortir du sujet.

Le premier en date des bouffons populaires fut peut-être Thersite, ce guerrier dont Homère, au second chant de l'*Iliade*, nous trace une si amusante caricature[1] : « C'est le plus vil des guerriers qui sont venus devant Ilion ; son œil est louche; ses pieds sont boiteux; ses épaules, sa poitrine sont chargées de bosses difformes entre lesquelles s'élève une tête longue et pointue, à peine recouverte de quelques rares cheveux. » Ses querelles avec les chefs des Grecs et surtout avec l'artificieux Ulysse sont demeurées célèbres. « Tous s'asseyent et ne quittent plus leurs sièges. Le seul Thersite fait encore entendre des imprécations. Doué d'une élocution vaine et stérile, il se plaît à discuter sans pudeur avec les rois et à exciter la risée des Grecs[2]. » Il injurie Agamemnon, *le roi des rois*, et lui reproche de compromettre le salut des Grecs par ses conflits avec Achille à propos de la belle Briséis[3] : « Agamemnon, quel est le nouvel objet de ta convoitise? Que manque-t-il à tes désirs?... O honte! Celui-là même qui commande aux fils de la Grèce, les conduit à leur perte! O misérables! O race ignominieuse! Femmes grecques, car vous ne méritez plus le nom d'hommes! Retournons dans nos demeures avec nos vaisseaux. Laissons ce roi devant Ilion couver ses trésors. Il saura si, nous aussi, nous l'avons secondé, ou

1. *Iliade*, chant II, vers 217 sqq.
2. Chant II, vers 212 sqq.
3. Briséis, fille de Brisès, prêtresse de Lyrnesse en Cilicie, devint, après la prise de sa ville, la captive d'Achille à qui elle fut enlevée par Agamemnon. Irrité de cet affront, le héros se retira sous sa tente et refusa de combattre pour les Grecs jusqu'au moment où son ami Patrocle ayant été tué par le troyen Hector, il reprit les armes pour le venger. Les désastreux effets de la colère d'Achille après l'enlèvement de Briséis font le sujet de l'*Iliade*.

s'il peut se passer de nos bras, lui qui maintenant n'a pas craint d'offenser un héros plus vaillant que lui, en ravissant par la force le prix de ses exploits[1].... »

Mais Ulysse ne manque pas l'occasion d'attaquer à son tour Thersite : « Audacieux Thersite, à la voix criarde, cesse de vouloir discourir avec les rois. Je ne pense pas qu'aucun mortel soit plus vil que toi, de ceux qui sont venus avec les Atrides sous les murs d'Ilion. Renonce en présence des rois à tes vaines harangues, à tes injures, à tes lâches désirs de retour.... Comment n'hésites-tu pas à accabler d'insultes Agamemnon, pasteur des peuples? Parce que les fils de Danaüs lui ont donné de nombreux trésors, tu le poursuis de tes paroles envieuses. Mais je te le répète, et ma menace s'accomplira; si je te trouve encore en proie à un accès d'insolence, comme maintenant, je veux que la tête d'Ulysse roule de ses épaules, je veux n'être plus nommé le père de Télémaque, si je ne te saisis, si je ne te dépouille de tes vêtements, de ton manteau, de ta tunique, les derniers voiles de ta nudité, si je ne te chasse de l'agora, blessé de coups ignominieux et poussant des cris de douleur. »

« A ces mots, Ulysse le frappe de son sceptre aux épaules. Thersite se courbe, et ses paupières laissent échapper des pleurs. Une tumeur sanglante se lève sur ses chairs gonflées par les coups du sceptre d'or. Il s'assied tout tremblant. Dans sa douleur, il baisse les yeux et essuie ses larmes. Les Grecs, malgré leurs soucis, éclatent de rire à son aspect, et ils se disent les uns aux autres :

« Grands dieux, le fils de Laërte s'est déjà mille fois

1. Chant II, vers 225 sqq.

illustré, soit en ouvrant de sages avis, soit en dirigeant des bataillons. Voyez aujourd'hui comme il se surpasse encore parmi les Argiens, en réprimant les discours de ce parleur insolent, que désormais son âme audacieuse ne poussera plus à poursuivre les chefs de ses discours outrageants[1]. »

L'infortuné Thersite devait tomber victime de la colère non d'Ulysse, mais d'Achille. Quand le fils de Pélée eut tué la reine des Amazones, Penthésilée, venue au secours du vieux Priam, ce héros, la dépouillant de ses armes pour en former un trophée, s'arrêta plein d'admiration pour la beauté de la guerrière, et il donna des larmes à tant de jeunesse et de grâce éteintes pour jamais. Thersite, qui passait, se prit à railler la douleur d'Achille. Le terrible fils de Pélée, plein de fureur, se jeta sur le misérable et l'assomma d'un coup de poing. Triste scène pour un bouffon et pour un héros d'Homère!

Thersite n'était pas sans doute un bouffon volontaire. Il siégeait dans l'assemblée des rois; il prenait part aux délibérations. C'était surtout son extérieur grotesque, sa lâcheté, son insolence et sa vantardise qui provoquaient le rire de la foule. On peut croire qu'il ne recherchait pas ce genre de succès. Aussi est-ce seulement pour donner à la série un ancêtre fameux que nous avons cru devoir rappeler son nom.

Les vrais bouffons populaires, nous les trouvons en Grèce, au temps d'Aristophane, d'Isocrate, de Théophraste, sur les places publiques, aux jours de fête, sous toutes les formes et sous tous les noms. Les uns étonnent la foule par leur talent de ventriloque; les autres imitent le grognement du pourceau, le glousse-

1. Chant II, vers 246 sqq.

ment de la poule ou le cri de la corneille. D'autres, diseurs de bonne aventure, faiseurs de tours de toute espèce, attirent le public autour de leurs tréteaux par leurs lazzi et leurs bons mots. Quelques-uns agitent des marionnettes importées d'Égypte. Et Aristote nous donne une idée de la perfection de ces pantins[1] : « Quand ceux qui font agir et mouvoir de petites figures, tirent le fil attaché à un de leurs membres, ce membre obéit aussitôt; on voit leur cou fléchir, leur tête s'enfoncer; leurs yeux, leurs mains, tous leurs membres semblent ceux d'une femme vivante. »

A côté de ces baladins, il y a des bouffons ambulants qui se donnent en spectacle dans les rues et les carrefours, des mystificateurs publics appelés *planes*, dont les poètes comiques du temps ont conservé quelques traits, des farceurs ou *guelôtopoioi* qui pullulaient à Athènes, où ils formaient, au temps de Philippe de Macédoine, une véritable corporation, une sorte de confrérie bouffonne, qui se réunissait dans le *Diomée* ou temple d'Hercule. Philippe leur envoya un talent[2], avec prière de lui faire parvenir en échange un recueil de leurs meilleures plaisanteries.

Au-dessus de ces amuseurs de profession on peut citer les *mimes*, sortes d'acteurs populaires qui donnaient des représentations sur les théâtres publics, mais en dehors des jours solennels, sans l'assistance des chœurs. Il y avait les mimes improvisateurs et les mimes jouant des pièces écrites. Auprès d'eux, des parodistes complétaient souvent le spectacle en contrefai-

1. *De mundo*, cap. vi, t. I, page 376. Cité par Ch. Magnin dans l'ouvrage intitulé : *Origines du théâtre antique et moderne*, in-8°. Paris, Eudes, 1868, page 144.

2. Sans doute un talent d'argent, qui valait 4140 francs ou 5730 francs, suivant le poids.

sant de façon grotesque tantôt les lutteurs et les pugiles[1], tantôt les poètes dithyrambiques et les citharèdes. Vers l'époque de la guerre du Péloponèse (fin du cinquième siècle avant Jésus-Christ), la parodie s'éleva et se haussa jusqu'au ton de la comédie véritable.

Ces mimes se développèrent surtout après la prise d'Athènes par le Spartiate Lysandre (404 avant J.-C.). La tragédie était morte faute de subsides, la comédie faute de liberté. Les mimes héritèrent de l'une et de l'autre. Ils se distinguaient des acteurs comiques et tragiques en ce qu'ils jouaient sur l'orchestre[2] et non sur la scène; étant ainsi plus rapprochés des spectateurs, ils n'employaient pour se grandir ni le cothurne ni le socque[3] et le plus souvent se passaient de musique. En outre, les femmes se montraient sur la scène à côté des hommes, ce qui, on le sait, n'arrivait jamais dans le théâtre antique.

L'Italie connut aussi les bouffons populaires. Ils paraissaient aux triomphes des généraux romains. A côté des soldats qui suivaient le char attelé de chevaux blancs en chantant des vers railleurs où ils poussaient parfois la licence jusqu'à insulter le vainqueur, certains personnages burlesques faisaient partie du cortège, comme le *Manducus*, sorte de monstre aux dents énormes, et deux

1. *Pugiles*, ceux qui combattaient à coups de poing dans les gymnases. — *Poètes dithyrambiques*, ceux qui célébraient dans leurs vers Bacchus et le vin. — *Citharèdes*, joueurs de cithare, sorte d'insrument à cordes en usage dans l'antiquité.

2. On sait qu'on appelait *orchestre*, dans l'antiquité, la partie avancée du théâtre qui servait à la danse et aux évolutions du chœur.

3. Le *cothurne* était une chaussure élevée qui montait jusqu'au milieu de la jambe, et qui était employée au théâtre dans les représentations de la tragédie. Le *socque* était au contraire la chaussure basse qui servait aux acteurs comiques.

types de femmes grotesques, *Petreia* et *Citeria*. Petreia, d'après Festus (au mot *Petreia*), ouvrait la marche et représentait une vieille femme ivre, aux gestes désordonnés. Citeria, d'après Caton[1], était une commère à la langue alerte et bien pendue, qui jetait en passant des sarcasmes aux spectateurs.

Dans la campagne, les fêtes qui se célébraient à l'époque des moissons ou de la vendange étaient encore une occasion de réjouissances dans lesquelles aux prières et aux cérémonies religieuses succédaient des scènes bouffonnes entremêlées de railleries grossières et de vers piquants appelés *Vers Fescennins*, soit de *Fescennia*, ville étrusque ou falisque, soit de *Fascinus*, dieu des sortilèges qu'il s'agissait de conjurer. Les acteurs se barbouillaient le visage ou se faisaient des traits effrayants avec des masques d'écorce. Plus tard les vers fescennins, transportés à Rome, y devinrent tellement licencieux qu'ils furent supprimés par la loi des Douze Tables.

A Rome même, la plèbe des faubourgs et des bas quartiers de la ville se divertissait aux spectacles que lui offraient des bouffons, des bateleurs, des saltimbanques, qui devaient être étrangers, esclaves ou affranchis. L'énumération de ces formes de la bouffonnerie populaire serait longue si on voulait la faire com-

1. Cité par Ch. Magnin, *op. cit.*, page 291.— Festus est un grammairien du quatrième siècle de notre ère, qui a abrégé un traité intitulé *De verborum significatione*, dont l'auteur, Verrius Flaccus, avait été le précepteur des petits-fils d'Auguste. L'ouvrage de Festus a été abrégé à son tour quatre cents ans plus tard par Paul Diacre. Les fragments de Verrius Flaccus qui ont résisté à cette double opération sont précieux pour l'intelligence de la langue latine. Quant à Caton l'Ancien, il est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici.

plète. Il y avait ceux qui imitaient les mouvements des animaux ou *grallatores* (de *grallæ*, sortes d'échasses couvertes de peaux sur lesquelles le baladin était juché pour reproduire le saut des chèvres), les funambules, les joueurs de gobelet ou *ventilatores*, les prestidigitateurs ou *præstigiatores*, qui faisaient disparaître de petits cailloux ou des olives, les charlatans de place ou *circulatores*, qui vendaient leurs secrets ou leurs drogues dans le cirque, ou encore jouaient avec des serpents ou avalaient des sabres, et surtout les acteurs d'*Atellanes*.

Les Atellanes[1] étaient un genre de comédie né dans les champs et plus tard importé à la ville. Il consista d'abord en parades probablement improvisées en langue osque, et qui amusaient à cause de l'étrangeté du costume et du dialecte. Puis ces parades furent écrites en latin avec des parties de patois provincial. Elles mettaient en scène les sottes façons des paysans campaniens et les travers des habitants de petite ville, quelquefois aussi des mœurs étrangères, comme dans l'atellane de Pomponius Bononiensis intitulée : *Les Gaulois Transalpins*. Les types aux traits fortement accusés, toujours les mêmes, représentaient au vif les vices et les ridicules populaires.

C'était le *Maccus*[1], à la tête entièrement nue, aux grandes oreilles, au nez démesurément incliné vers le menton, au visage grimaçant, personnage épais, orné d'une double bosse, avec la physionomie d'un sot gourmand, ivrogne et débauché, qui, pour satisfaire ses appétits grossiers, s'expose aux coups ou s'empêtre dans de méchantes aventures.

1. D'Atella, ville des Osques en Campanie, entre Naples et Capoue.

C'était le *Bucco*, glouton, bavard, effronté et menteur, qui ne rêve qu'aux moyens d'attraper un bon souper.

C'était encore le *Pappus* ou le *Casnar*, vieillard jaloux et avare, défiant et crédule, à la fin toujours dupé par ceux qui en veulent à son honneur et à son argent.



Maccus.

C'était le *Dossenus*, personnage au dos proéminent, comme l'indique son nom, qui en impose aux bonnes gens par son prétendu savoir et fait payer très cher ses drogues et ses formules magiques.

C'était le *Manducus* ou mangeur, sorte de croquemitaine qui ouvrait la bouche en faisant claquer ses dents, comme s'il voulait avaler les spectateurs. « C'estoit une effigie monstrueuse, ridicule, hideuse et terrible ès petits enfans, ayant les yeux plus grands que le ventre et la teste plus grosse que tout le reste

1. Mot de la langue osque qui, d'après Juste-Lipse dans ses *Questions épistolaires*, liv. II, chap. XXII, signifie bouffon, étourdi, stupide.

du corps, avecques amples, larges et horrifiques machouëres, bien endentelées, tant au-dessus comme au-dessous, lesquelles avec l'engin d'une petite chorde cachée.... l'on faisait l'une contre l'autre terrifiquement clicqueter [1]. »

C'était l'effrayante *Lamia*, l'ogresse qui dévorait les petits enfants.

C'était le *Sannio* [2], personnage à la tête rasée, au vi-



Le *Sannio* d'après une pierre gravée.



Grotesque antique en bronze N° 243, collection Janzé au cabinet de France.

sage barbouillé de suie, aux pieds nus, au vêtement composé de pièces de différentes couleurs, égayant le spectateur par ses railleries et ses grimaces.

1. Rabelais. *Pantagruel*, liv. IV, chap. LIX.

2. Le *Sannio* figurait aussi parmi les personnages bouffons de la comédie grecque, qui le représentait sans barbe, avec une peau de chèvre ou une dépouille bariolée de tigre étroitement collée sur le corps et une légère baguette de bois; sa tête était couverte d'un petit chapeau blanc ou noir; la teinte brune de son masque mitait le hâle du campagnard

C'était enfin une foule de personnages dont on ne peut se faire qu'une idée insuffisante en recueillant quelques traits épars dans les écrivains de l'antiquité, et qui ont subsisté, avec ceux que nous venons d'indiquer, dans la *Commedia dell' arte*, pièces improvisées de la littérature italienne. C'est en entrant dans les baraques



Grotesque antique en bronze, N° 3418, du cabinet de France.

et les granges transalpines que l'on peut retrouver cette bouffonnerie populaire qui y est toujours goûtée. Les acteurs ont à peine modifié la physionomie des types primitifs; ils n'ont fait, pour ainsi dire, que changer le costume.

Le *Maccus* est devenu le Polichinelle napolitain, le *Pulcinella*. Lampride[1], dans *sa vie d'Alexandre Sévère*,

[1] Lampride est un historien latin contemporain de Dioclétien qui

en tête du chapitre XLII, appelle *Pullicenus* un poulet. Le nez du Maccus recourbé en forme de bec et son singulier caquet assez semblable à celui du coq ou de la poule expliquent peut-être l'origine de ce sobriquet. Le Maccus continua à amuser la foule sous son nouveau nom quand le théâtre païen eut été détruit.

Au commencement du dix-septième siècle, un artiste italien nommé Silvio Fiorillo introduisit Pulcinella dans les parades napolitaines. Il avait confié le rôle à un de ses camarades, André Calcese, qui imitait avec grand succès l'accent des environs d'Acerra, ville voisine de Naples, non loin sans doute de cette Citella, première patrie du Maccus romain. Dans la suite, il y eut deux Polichinelles[1] sur les théâtres populaires de Rome et de l'Italie, l'un fourbe et étourdi, l'autre lourd et stupide. La différence de ces deux caractères provenait, dit-on, du peu d'analogie qui existait entre les habitants de la haute ville de Bénévent, spirituels, prodigues de traits et de saillies, et ceux de la ville basse, lents d'esprit et de parole. Aujourd'hui encore le Pulcinella passionne les lazzaroni de Naples, avec sa blouse courte, assez ample, garnie ou non de ceinture, son demi-masque imberbe et sillonné de rides. Il est farceur, taquin, railleur, mais point scélérat. C'est le type de

a écrit la vie de quelques empereurs romains, comme Commode, Héliogabale, Alexandre Sévère, etc. (Fin du troisième siècle de notre ère.)

1. Polichinelle ne se retrouve pas seulement en Italie. Sans parler du Polichinelle français, auquel nous viendrons plus loin, nous pouvons dire qu'on rencontre ce même personnage chez les tribus errantes de bohémiens qui l'ont porté dans tout l'Orient, chez les Israélites qui l'ont connu de bonne heure, et chez qui on donnait aux enfants de petites figures grotesques sculptées sur bois pour les distraire dans leur berceau, enfin chez les Égyptiens, qui l'ont représenté sur quelques bas-reliefs.

l'ancien bourgeois napolitain. Quand par hasard il est représenté avec sa famille, ce qui est rare, car Pulcinella n'est pas souvent marié, il enseigne à ses enfants qu'il faut se bien nourrir et se tenir en gaieté, mais être modéré dans la gloutonnerie, pour ne pas faire comme Grillo (valet de la comédie italienne, estropié, contrefait et extravagant), qui se rend malade d'indigestion.



Pulcinella.

Les autres personnages des Atellanes se retrouvent également dans les farces populaires de l'Italie contemporaine. Le *Sannio* est devenu l'Arlequin, toujours si preste de corps et si alerte d'humeur, avec sa batte et son costume bigarré. Le *Pappus* est le Cassandre sot, avare et jaloux. Le *Dossenus* est le docteur vantard, bavard autant qu'ignorant. Et c'est ainsi que la *Commedia dell' arte* moderne a conservé presque sans modification les types de la vieille farce de l'antique Rome.

Ces personnages, héritiers des bouffons des Atellanes, ne sont pas les seuls bouffons populaires qui divertissent les Italiens. Il y en a d'autres, deux surtout d'un tout autre genre, qui servent depuis tantôt quatre siè-

cles aux Romains à attaquer le gouvernement et les puissants du jour par des satires ou des épigrammes anonymes. Il s'agit du célèbre Pasquin et du non moins célèbre Marforio. Ces bouffons sont en marbre. Pasquin est une statue sans nez, sans bras et sans jambes, à laquelle les railleurs venaient attacher de nuit des libelles satiriques appelés Pasquinades. Il semble que ce tronc soit le reste de la figure d'un gladiateur qui en frappe un autre, d'après l'attitude du corps et les morceaux d'une autre statue qui paraissait sous la première. Quant à l'usage d'après lequel on chargeait ce marbre de toutes les satires dangereuses, l'origine s'en rapporte à un ancien savetier appelé Pasquin, grand diseur de bons mots, et dans la boutique duquel avaient coutume de s'assembler les rieurs de son temps. Une fois la boutique fermée par la mort du savetier, les médisants, prenant occasion d'une statue nouvellement déterrée, la surnommèrent Pasquin et y attachèrent leurs traits satiriques. Cette coutume fut longtemps conservée. Les seigneurs et les prélats de la cour de Rome, les princes étrangers, les papes eux-mêmes durent compter avec Pasquin[1], « en sorte, dit Moréri, qu'il est surprenant que dans une ville où l'on sait si bien fermer la bouche aux hommes,

1. Voir Moréri, le *Grand Dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, 1759.

2. Quand, en 1524, le connétable de Bourbon qui, suivant la juste expression de Bayard, *servait contre son roi, sa patrie et son serment*, eut été contraint de quitter la Provence qu'il avait envahie, et de battre en retraite avec des soldats en déroute par les cols des Alpes, on lut un matin sur la statue de Pasquin : « Il s'est perdu une armée dans les montagnes de Gênes. Si quelqu'un sait ce qu'elle est devenue, qu'il vienne le dire, il recevra bonne récompense. »

on n'ait pas encore pu trouver le secret de faire taire un morceau de marbre. »

Plusieurs papes essayèrent sans succès de réprimer la licence de ces railleries qui dégénéraient parfois en libelles diffamatoires. Adrien VI, entre autres (1522-



Statue de Pasquin à Rome.

1523), très attaqué à cause de son économie qui touchait de bien près à l'avarice, résolut de faire enlever la statue pour la jeter dans le Tibre[1]. On l'en détourna

1. Ce pontife, qui avait succédé au fastueux Léon X, vivait comme un pauvre religieux dans le Vatican désert, servi par une

en lui démontrant que Pasquin noyé ne deviendrait point muet pour si peu, mais se ferait entendre plus hautement que des grenouilles au fond d'un marais. Adrien VI eut le bon esprit de ne pas donner suite à son dessein. Et aujourd'hui Pasquin, adossé au palais Braschi, près de la place Navone, peut faire encore la petite guerre d'escarmouches et d'épigrammes au gouvernement de Rome.

Quant à Marforio, c'est le cousin de Pasquin, celui qui lui donnait la réplique dans les dialogues que les deux railleurs de pierre ne manquaient pas d'engager toutes les fois que quelque événement d'importance surexcitait l'opinion publique à Rome. Marforio est une statue représentant un fleuve couché. Elle a tiré son nom du forum de Mars, *Martis foro*, où elle a été découverte. On l'avait d'abord placée près du palais Braschi, où elle était voisine de Pasquin. Elle est aujourd'hui dans la cour du musée Capitolin.

Si Pasquin et Marforio, au moins sous cette forme particulière de statue frondeuse, n'ont guère d'équivalent chez les autres peuples de l'Europe[1], il n'en est pas de même des bouffons populaires issus des farces atellaniques et surtout du Pulcinella et de l'Arlequin. Il est vrai que ces bouffons sont en bois, mais ils n'en sont pas moins de véritables bouffons.

vieille femme de son pays et ne dépensant qu'un ducat par jour pour son entretien et sa nourriture. Les Romains, qui ne lui pardonnaient pas tant d'économie, allèrent, le lendemain de sa mort, entourer de feuillage la maison de son médecin et mirent cette inscription sur la porte : *Au libérateur du peuple romain.*

1. Les parapets du Pont-Neuf ont eu en France à peu près pareille fortune pendant une partie du dix-septième siècle; c'était là que les Parisiens affichaient leurs *Mazarinades* ou placards contre Jules Mazarin et leurs satires contre le gouvernement.

Tout d'abord l'Angleterre nous offre l'illustre *Punch*. C'est, dit-on, en 1688 qu'apparut ce personnage qui rappelle le nom de Polichinelle un peu altéré et contracté par le génie monosyllabique de la langue anglo-saxonne. Longtemps *Punch* et *Punchinello* furent pris indifféremment l'un pour l'autre. Pourtant, d'après Ch. Magnin[1], il y aurait quelque trace de son existence en Angleterre avant l'abdication de Jacques II. Il serait venu de France sous les premiers Stuarts et non de Hollande avec Guillaume d'Orange.



M. Punch, personnage primitif.

Punch a deux bosses comme le Polichinelle français. Addison[2] le décrit dans une jolie pièce de vers latins parue en 1697. Il le montre sur son théâtre de bois, avec sa voix de crécelle, son ventre énorme, son dos proéminent, à la fois objet de terreur et d'admiration pour les marmots stupéfaits qui s'extasient devant sa figure grotesque.

1. Voir Ch. Magnin, *Histoire des marionnettes*, page 233, sqq.
2. Joseph Addison est un écrivain anglais de la fin du dix-septième siècle (1672-1719), qui s'est occupé de politique et de littérature, mais qui est surtout connu comme un des plus illustres représentants de la presse périodique en Angleterre. Le *Babillard*, le *Tuteur* et surtout le *Spectateur* sont des modèles

Le succès de Punch fut tel qu'en 1710, on voit dans le *Babillard* (*Tatler*) d'Addison qu'il faisait pâlir le nouvel Opéra italien de Hay-Market et balançait le succès de l'habile chanteur Nicolini. Il eut même l'honneur d'être célébré par Swift[1], et, en 1733, d'être représenté dans une gravure d'Hogarth.

D'abord un *little fellow*, c'est-à-dire un joyeux compagnon, fort libertin, fort tapageur, un peu brutal, Punch devient par la suite méchant, débauché, criminel et assassin. Ses aventures, racontées dans un drame intitulé *Punch and Judy*, sont fort peu édifiantes. Punch bat son chien, trompe sa femme Judy, jette son fils par la fenêtre pour l'empêcher de crier, fend la tête à Judy qui lui demande son enfant, séduit toutes les femmes et toutes les filles qu'il rencontre, tue leurs pères, leurs frères ou leurs maris, tue le constable, tue l'exempt, tue le bourreau et finit par tuer le diable avec son bâton, puis s'en va en chantant :

Punch n'a plus désormais rien à craindre du sort;
Il peut vivre content, puisque le diable est mort.

C'est ce Polichinelle ironique, paradoxal, diabolique,

qui n'ont guère été dépassés. La pureté et l'élégance du style d'Addison ravissent encore aujourd'hui les délicats.

1. Jonathan Swift est l'auteur des *Voyages de Gulliver* (1728), qui sont, comme on sait, un pamphlet politique où l'auteur raille les hommes et les choses de son temps, le *Conte du Tonneau*, presque aussi célèbre que les *Voyages*, est un pamphlet religieux où Swift attaque tour à tour le pape, Luther et Calvin. Swift est le premier des *humoristes* anglais. On l'a surnommé quelquefois *le Rabelais de l'Angleterre*, bien qu'il y ait de très notables différences entre ces deux génies. Tandis que le rire s'épanouit largement sur la face joyeuse du curé de Meudon, Swift garde en général un rare sérieux en lançant les traits les plus burlesques.

Quant à Hogarth, il fut le contemporain d'Addison et surtout

sorte de caricature cynique et railleuse du don Juan traditionnel que salue une singulière pièce de vers attribuée à Lord Byron et citée par Magnin (*op. cit.*. p. 253) :

« Triomphant Polichinelle, je te suis avec joie à travers les gais détours de ta course badine où la vie humaine est peinte avec tant de vérité et d'énergie. Jamais acteur ne nous en montrera une image aussi frappante sur aucun autre théâtre, soit que tu assommes joyeusement ta femme, soit que tu jettes sans remords ton doux enfant par la fenêtre, soit que tu enfourches ton cheval, et sois aussitôt désarçonné, soit que tu danses avec la si gracieuse Polly belle, ayant préalablement tué son père dans un mouvement de juste dédain, car il était sourd à l'harmonie de ta lyre aussi agréable à entendre que la clochette des brebis ; et qui n'aime pas la musique est indigne de vivre ! Puis, lorsque le bourreau t'a conduit à la potence, peut-on ne pas rire en te voyant pousser si adroitement sa tête dans le nœud coulant d'où il ne peut se dégager ? Celui qui feint d'être scandalisé quand il te voit sortir impuni des serres de la loi et de celles du diable et qui regrette que tu le tues lui-même, celui-là est un hypocrite. Il n'y a rien de si charmant que de te voir frapper à coups redoublés sur son antique et noire carcasse. »

A côté de ce Punch dont les exploits auraient été chantés sur ce mode bizarre par l'auteur de *Child-Harold*[1],

de Swift. Il se plaisait à représenter des scènes populaires dont il tirait toujours quelque enseignement moral. C'est ainsi qu'il a composé *la Vie d'un prodigue*, *les Deux apprentis*, *le Travail et la Paresse*, *un Mariage à la mode*, etc.

1. On sait que lord Byron publia *le Pèlerinage de Child-Harold* en 1811, au retour d'une série de voyages en Portugal, en Espagne, en Albanie, en Grèce, en Turquie, et que dans ce poème, sous

il y a chez nos voisins d'outre-Manche un autre Punch plus véritablement bouffon, satirique, franc parleur, jovial, prêt à siffler tout scandale, à fustiger tout ridicule, et qui pourrait être comparé au Pasquin de la place Navone. Aujourd'hui même encore, ce Punch joue un grand rôle, surtout dans la politique. Tout homme célèbre, tout évènement considérable est salué ou raillé par lui. On raconte que lord Nelson, le vainqueur d'Aboukir et de Trafalgar, fut représenté un jour à côté de Punch avec cette légende : « Viens ici, Punch, mon garçon, viens sur mon bord m'aider à combattre les Français[1]. Je te ferai capitaine ou commodore, si tu veux. — Nenni, nenni, répondait Punch, je ne me noierais. — N'aie donc pas peur. Ne sais-tu pas que celui qui est né pour être pendu ne court aucun risque de se noyer? »

C'est surtout au moment des élections que s'exerce la verve satirique de Punch. Au début de ce siècle, sir Francis Burdett, un des membres les plus distingués du parti libéral, ami de Fox[2], qui protesta à la Chambre

un nom d'emprunt, il se peignait lui-même, racontant ses propres aventures. Ce ne fut pas son premier ouvrage, mais c'est celui qui le plaça tout d'un coup au-dessus des autres poètes de l'Angleterre contemporaine.

1. Horace Nelson fut l'ennemi acharné de la France au commencement de ce siècle. La haine que William Pitt avait vouée à notre pays l'inspira plus que tout autre Anglais de son temps. C'est lui qui enferma Bonaparte en Egypte par la victoire d'Aboukir du 1er août 1798. C'est lui encore qui, à Trafalgar (21 octobre 1805), fit échouer le plan d'invasion que Napoléon Ier avait préparé contre la Grande-Bretagne; mais il y resta enseveli dans son triomphe. L'Angleterre lui fit des funérailles royales et lui éleva un tombeau dans l'abbaye de Westminster.

2. Charles Fox fut pendant trente ans, de 1776 à 1806, le chef et l'orateur le plus brillant du parti libéral au Parlement d'Angleterre. Plusieurs fois ministre, il combattit toujours la politique de

des Communes contre le rétablissement des Bourbons en France, ne dédaignait pas de solliciter le concours de Punch pour faire réussir sa candidature au Parlement. On le représentait arrivant chez Punch en humble solliciteur. « Pour qui êtes-vous, monsieur Punch? disait-il d'une voix douce. J'espère que vous me donnerez votre appui. — Je n'en sais rien. Demandez à ma femme. Je laisse toutes ces choses à gouverner à mistress Punch. — C'est très bien fait. Que dites-vous, mistress Judy? Vive Dieu! le joli petit poupon que vous avez là! Je voudrais que le mien lui ressemblât. — Eh! mais cela aurait pu arriver, sir Francis, car vous ressemblez beaucoup à mon mari. Vous avez comme lui un nez de grande et belle dimension. — C'est la vérité, mistress Judy. Mais lady Burdett ne vous ressemble pas, ajoute Burdett en l'embrassant. Oh! le joli nourrisson vraiment! Comment vont ses petites entrailles? — Comme un



M. Punch. personnage moderne.

Pitt, qui voulait que l'Angleterre haït la France, comme Rome haïssait Carthage. Il s'efforçait au contraire de mettre un terme aux inimitiés qui divisaient ces deux grandes nations, et il fut assez heureux pour voir en 1783 et en 1802 ses idées triompher. Il se préparait à négocier une nouvelle paix entre le cabinet de Saint-James et celui des Tuileries, lorsqu'il mourut en 1806. Cette fin prématurée fut un malheur pour l'Angleterre, la France et l'Europe.

charme, je vous assure. » Et Mistress Judy, flattée dans son orgueil de mère, accorde la voix de Punch à un si aimable candidat[1].

Le Punch anglais a son sosie en Allemagne ; mais celui-ci c'est un farceur plus lourd, plus grossier, un bouffon de « haulte graisse et de forte beuverie ». C'est le *Hanswurst*, le *Jean Boudin*. Lui aussi descend en droite ligne du Maccus des Atellanes. La plus ancienne et la plus exacte définition du personnage se trouve dans les écrits de Martin Luther. L'auteur de la Réforme le fait souvent intervenir dans ses conversations familières. Il a même donné ce nom comme titre à un libelle dirigé contre le duc Henri de Brunswick-Wolfenbuttel. « D'autres, dit-il, ont employé ce nom avant moi pour désigner des gens grossiers et malencontreux qui, voulant montrer de la finesse, ne commettent que des balourdises et des inconvenances. C'est dans ce sens qu'il m'est arrivé souvent d'en faire usage principalement dans mes sermons. » Depuis Luther, le type a varié. Il ne faut pas croire cependant que le Hanswurst de nos jours soit, comme on l'a dit, un Arlequin allemand. Ce bouffon balourd et vorace, replet et corpulent, est bien différent de notre Arlequin, toujours léger, svelte, alerte et spirituel. C'est là, d'ailleurs, un type qui n'aurait aucune chance de plaire et de faire fortune dans les pays d'outre-Rhin. Ces personnages ne deviennent populaires qu'à la condition de rappeler par quelques traits le caractère des habitants. Il faut qu'on puisse à certains égards les considérer comme des types nationaux.

1. Ajoutons que le plus vif et le plus spirituel des journaux satiriques de Londres a pris et porte encore aujourd'hui le titre de *Punch*.

Le bouffon populaire en Hollande est aussi un *Hanswurst* qui se rattache étroitement au Maccus comme ses collègues. Mais depuis longtemps ce personnage n'est plus qu'un paillasse qui bat la caisse à la porte et invite la foule à entrer. Autrefois il jouait un drame animé par les plaisanteries d'un bourgmestre et d'un lourd paysan de la Frise. Aujourd'hui il est remplacé comme acteur par le *Hans Pickelhäring* (Jean Hareng salé) et par le *Hans Klaassen* (Jean Nicolas), qui tous deux ont les mœurs turbulentes du Pulcinella napolitain et du Punch anglais.

Enfin il y a encore un Hanswurst en Autriche, le joyeux paysan Casperlé, qui est lui aussi un descendant authentique du Maccus, et qui, comme son ancêtre, dans les parades foraines, égaye surtout les gens de la campagne par ses tours facétieux et ses lazzi burlesques. L'antique personnage des Atellanes a ainsi engendré toute une lignée de petits-fils qui ont perpétué à travers les âges son nom, ses grimaces et son personnage, et qui, depuis tantôt vingt siècles, ont contribué à répandre au sein des masses populaires le don de la gaieté.

II

Les Bouffons populaires en Orient. — Le Karagheuz — Les plaisanteries de Nasr-Eddin Hodja.

Maccus est comme le Protée de la fable : il revêt mille formes suivant les temps et suivant les pays. Nous l'avons vu en Italie, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande. Il fait aussi, sous le nom de *Karagheuz*, les délices de la population des faubourgs de Constantinople[1]. Sur les places du vieux Stamboul, une figurine grotesque représente en charge un Turc de la classe moyenne, sorte d'ombre chinoise qui remue les bras, les jambes et la tête derrière un voile transparent. C'est le Karagheuz qui joue toujours avec son compère Hadji-Haiwath le premier rôle dans certaines comédies singulièrement bouffonnes. Karagheuz, parent dépravé de Polichinelle, sot, fourbe et cynique, aussi mal embouché qu'un drôle de bas étage, fait rire et même hurler d'enthousiasme son auditoire par toutes sortes de bons mots, de calembourgs, de gestes extravagants qui le plus souvent n'ont rien de commun avec le ton et avec les manières d'une honnête compagnie.

1. Voir Edmondo de Amicis. — *Constantinople*. — Paris, Hachette, 1876, page 132.

Karagheuz et Hadji-Haiwath ne sont que des marionnettes qui attirent à leurs grossières parades la partie la moins distinguée de la population de Constantinople, auprès de laquelle ils ont encore plus de succès que



Le Karagheuz, polichinelle ottoman.

les deux autres bouffons populaires, Bakri-Mustapha l'ivrogne au vin joyeux, et Teriaki le fumeur, qui se grise de tabac et d'opium. Mais il y a dans la littérature légère des Ottomans le souvenir d'une sorte de bouffon sérieux, nommé Nasr-Eddin Hodja, dont les plaisanteries[1] sont

1. Voir *les Plaisanteries de Nasr-Eddin Hodja*, traduites du turc par J. A. Decourdemanche. Paris, Ernest Leroux, 1876.

fort goûtées de la classe moyenne et même des Turcs les plus instruits.

Nasr-Eddin Hodja (abbé ou professeur), contemporain du fameux Tamerlan[1] (Timour-Lenk ou Timour le boiteux), vivait au commencement du quinzième siècle à Ak-Chéhir (en turc la ville Blanche, à deux heures du lac d'Ak-Chéhir, dans la province d'Ancyre ou d'Angora, à 100 kilomètres environ de Konieh, l'ancienne Iconium), où Bajazet Hilderim (l'Éclair), sultan des Turks Ottomans, fut relégué par les Mongols, après sa défaite à Ancyre, en 1402. Nasr-Eddin mourut probablement dans cette ville, où l'on montre encore son tombeau.

A Ak-Chéhir, Nàsr-Eddin Hodja divertissait par les saillies de sa bonne et franche gaieté, assez rare chez les mahométans, et les traits de sa verve naïve, Ala-Eddin, prince de Karamanie, et les habitants de la ville. Ses plaisanteries ont été soigneusement recueillies. S'il revenait au monde aujourd'hui, il ne reconnaîtrait pas, il est vrai, tous les bons mots dont on lui attribue la paternité. Il est arrivé en effet au Hodja ce qui est arrivé aux auteurs ou aux inspirateurs de tous les recueils de ce genre. On lui a prêté quantité de repar-

1. Ce Timour est un des plus terribles destructeurs d'hommes qui aient jamais paru sur la terre. Il était né en 1336 près de Samarcand, dans le Turkestan. Après avoir poussé ses innombrables bataillons de Mongols d'un bout à l'autre de l'Asie, soumis tout le pays à l'est de la Caspienne, la Perse, les steppes des Kirghiz, envahi la Russie méridionale, conquis l'Hindoustan, la Syrie, l'Anatolie, vaincu les Ottomans à Ancyre, il vint mourir en 1405 dans le Khanat de Khokand, non loin du lieu de sa naissance. Timour était un mélange étrange de barbarie et de civilisation orientale. De la même main qui ordonnait le massacre de 100 000 prisonniers à Delhy et l'érection d'une pyramide de 90 000 têtes humaines à Bagdad, il rédigeait le code appelé le Tukufat ou décrétait la construction d'écoles et de mosquées.

ties plaisantes auxquelles il n'avait jamais songé. C'est ce qui explique que les historiettes varient suivant les éditions. Le fond traditionnel est pourtant toujours le même. Nous allons reproduire celles de ces anecdotes qui nous ont paru le plus intelligibles pour des lecteurs français, et qui peuvent nous donner la meilleure et la plus complète idée de la gaieté orientale.

Le Hodja, qui remplit à la fois les fonctions de prêtre, de juge et de maître d'école, monte un jour en chaire pour prêcher. « O musulmans! connaissez-vous le sujet dont j'ai à vous entretenir? — Nous l'ignorons. — Comment vous développerais-je un sujet que vous ignorez? » L'auditoire un peu interloqué se promet bien de faire à la prochaine occasion une réponse différente. Un autre jour, le Hodja monte encore en chaire : « O croyants! s'écrie-t-il, savez-vous ce que j'ai à vous dire? — Nous le savons, répliquent tout d'une voix les assistants, espérant cette fois obliger le prédicateur à parler. — Alors il est inutile de vous le dire, » reprend le Hodja sur un ton de raillerie. Et il s'en va. On décide aussitôt de répondre à la fois suivante, les uns : « Nous le savons, » les autres : « Nous l'ignorons ». Le Hodja revient : « O mes frères, savez-vous ce que j'ai à vous dire? — Parmi nous, les uns le savent, les autres l'ignorent. — Eh bien, que ceux qui le savent l'enseignent à ceux qui ne le savent pas. » Il est clair qu'avec un tel système le Hodja ne devait pas se mettre souvent en frais d'éloquence.

Nasr-Eddin monte un autre jour en chaire dans une certaine ville : « O musulmans, le climat de votre ville et celui de la mienne sont en tous points semblables. — Comment cela? — C'est évident. J'ai compté dans mon pays combien l'on voyait d'étoiles; il y en a tout juste autant qu'ici. »

Un jour que le Hodja cheminait dans un lieu désert, il voit venir à lui des cavaliers. Il pense que ce pourrait bien être des voleurs. Un tombeau est là tout auprès. Il se déshabille et y entre : « Hé! l'ami, lui dit-on, pourquoi entres-tu donc là? » Le Hodja embarrassé ne sait que répondre. Puis tout d'un coup, trouvant une idée : « Ce tombeau est le mien, répond-il, j'en étais sorti seulement un moment pour prendre l'air. »

Nasr-Eddin s'introduit un jour dans un jardin. Il cache dans son sac des carottes, des navets et tout ce qui lui tombe sous la main. Le jardinier rentre : « Que cherches-tu là? » lui dit-il. Le Hodja troublé assure que c'est un grand vent qui l'a jeté dans ce jardin. « Mais qui a arraché tout ceci? — Si le vent a été assez fort, riposte notre homme, pour me porter du dehors jusqu'ici, il a bien pu en même temps arracher tous ces légumes. — Mais qui les a mis dans le sac? — C'est justement ce que je me demandais quand tu es arrivé. »

« Que deviennent les vieilles lunes qui ont passé leur dernier quartier? demande-t-on au Hodja. — On les casse, répond-il, pour en faire des étoiles[1]. »

1. On peut rapprocher de cette réponse du Hodja le joli mot de Gaston de Presle, dans le *Gendre de M. Poirier* d'E. Augier et J. Sandeau, acte II, scène I :

POIRIER A GASTON.

« Vous êtes trop raisonnable pour croire à l'éternité de la lune de miel.

GASTON.

Trop raisonnable, vous l'avez dit, et trop ferré sur l'astronomie, mais vous n'êtes pas sans avoir lu Henri Heine. . . . .

. . . .

Eh bien, Henri Heine interrogé sur le sort des vieilles lunes répond qu'on les casse pour en faire des étoiles.

POIRIER.

Je ne saisis pas. . . . .

GASTON

Quand notre lune de miel sera vieille nous la casserons, et il y aura de quoi faire toute une voie lactée. »

Pendant le mois du *Ramadan*[1], Nasr-Eddin, pour suivre exactement le jeûne imposé aux fidèles, met chaque jour un caillou dans un vase. Par aventure, sa petite fille jette une poignée de cailloux dans le pot. Peu après, on demande au Hodja à quel quantième du mois on en est. « Attendez un instant, » dit-il. Il rentre chez lui, compte les pierres dont le vase est rempli et en trouve cent vingt. « Si j'indique un pareil total, pense le Hodja, on dira que je suis fou. » Il revient. « C'est aujourd'hui, répond-il aux questionneurs, le 45 du mois. — Comment? Mais il n'y a dans un mois complet que trente jours, et tu nous parles de quarante-cinq. — Ce n'est pas à la légère que je vous ai répondu. Si vous vous arrêtiez au compte du pot, nous serions au 120 du mois. »

Certain jour, Nasr-Eddin se résout à partir avec une caravane qui sortait de la ville. Précisément il possédait un chameau. « Pourquoi irais-je à pied? » se dit-il. Il se place sur son chameau. En route, l'animal prend peur, renverse violemment le Hodja et marche dessus. A ses cris, les gens de la caravane accourent et lui viennent en aide. Dès qu'il a repris ses esprits : « La vilaine bête! s'écrie-t-il; parce que je suis monté sur elle, elle a voulu m'en faire autant. »

Une fois, le Hodja achète des œufs à raison de neuf pour un aspre[2]. Il les revend ailleurs à dix pour un aspre. « Pourquoi, lui demande-t-on, en donnes-tu dix

1. Mois qui va de la fin de juillet à la fin d'août, et durant lequel il est interdit aux musulmans de boire, de manger et même de fumer pendant le jour. Les mois des mahométans étant lunaires, la durée du Ramadan est celle d'une lune. Ce temps écoulé, commence le Baïram, la grande fête des sectateurs de Mahomet.

2. Six aspres valent un centime.

pour le prix auquel tu en as acheté neuf? — C'est pour faire marcher le commerce. »

Un jour, Nasr-Eddin s'en va à la mosquée et en priant se prosterne le front contre terre. Un homme placé derrière lui voit sa bourse et s'en saisit. Le Hodja s'en aperçoit et en fait autant à l'iman (prêtre) qui est devant lui. Celui-ci se retourne : « Qu'y a-t-il? — Demandez, répond le Hodja, à l'homme qui est derrière moi. »

Une autre fois, notre homme assis sur le bord d'une rivière, voit venir à lui une troupe de dix aveugles. Il s'engage à les passer de l'autre côté à raison d'un para[1] chacun. Pendant la traversée, un des aveugles tombe à l'eau. Aussitôt les autres de crier. « Pourquoi criez-vous? dit le Hodja sans s'émouvoir. Vous me payerez un passage de moins, voilà tout. »

Les réponses du Hodja lui avaient fait une telle célébrité qu'on venait de tous côtés pour le consulter ou lui proposer des énigmes. Un jour, un homme cache un œuf dans sa main, et s'adressant à Nasr-Eddin, lui dit : « Si tu devines quel est l'objet que je tiens, je te le donne pour en faire une omelette. — Indiquez-moi sa manière d'être, réplique le Hodja, et je répondrai. — Le dehors est blanc, et le dedans est jaune. — Oh! je sais ce que c'est, s'écrie notre devin; c'est un navet rempli de morceaux de carottes. »

Cette repartie aurait pu donner à penser que le Hodja ne méritait pas sa réputation. Mais il lui arrivait souvent d'être beaucoup mieux inspiré. Certain jour, il met une échelle sur son épaule, l'appuie à la muraille d'un jardin, monte sur cette muraille, passe l'échelle

1. Le para vaut environ un demi-centime.

de l'autre côté et descend. Le jardinier l'aperçoit : « Que fais-tu là? lui crie-t-il. — Moi! répond Nasr-Eddin, je vends des échelles. — Est-ce donc ici, réplique le jardinier, qu'on tient marché d'échelles? — Ignorant, fait alors le Hodja, ne peut-on en tous lieux vendre des échelles? »

Ce ne sont pas seulement les simples mortels que Nasr-Eddin s'entend à mystifier. Il n'hésite point parfois à s'en prendre aux immortels eux-mêmes. Un beau matin, il fait son testament. « Quand je serai mort, dit-il, qu'on me place dans un vieux tombeau. — Pourquoi cela? » demandent les assistants. — « Parce que quand les anges[1] viendront me questionner, je leur répondrai : J'ai déjà été interrogé. Ne voyez-vous pas comme mon tombeau est vieux? »

Il arrivait de temps en temps que de mauvais plaisants voulaient se moquer du Hodja. Il était rare qu'il ne leur rendît point leurs tours avec usure. Il possédait un agneau qu'il avait nourri avec soin. Un jour, ses amis s'étant réunis, prennent la bête et se disposent à la manger. Nasr-Eddin arrive et réclame son bien : « Bah! c'est demain la fin du monde, lui dit-on, que feras-tu de ton agneau? Donne-nous-le que nous le mangions. » Le Hodja refuse d'ajouter foi à une nouvelle si extraordinaire. Survient un autre compère qui lui tient le même langage. Notre homme feint de croire ces bons apôtres, ôte ses habits de dessus, tue l'agneau, allume du feu en plein air et met la bête à la broche. En attendant, les

1. Le bon et le mauvais ange, nommés Munkir et Nékir, sont, d'après les musulmans, préposés à l'interrogatoire des morts, et ils y procèdent dès que le corps se trouve placé dans le tombeau. D'après les réponses du défunt et le rapport fait à Dieu par les deux anges, l'âme du mort est conduite en paradis ou en enfer.

amis du Hodja retirent aussi leurs vêtements, les confient à cet amphitryon malgré lui, et commencent à jouer. Nasr-Eddin jette toutes les hardes au feu. « Que fais-tu là? lui crient les joueurs. — A quoi bon conserver vos habits, répond tranquillement le Hodja, puisque c'est demain la fin du monde? »

Une autre fois, un voleur pénètre dans la maison de Nasr-Eddin, ramasse tout ce qui lui tombe sous la main, charge son butin sur ses épaules et sort. A peine s'est-il éloigné que le Hodja recueille ce qui lui reste et suit le larron jusqu'à sa porte. « Que me veux-tu? dit alors celui-ci. — Comment, fait le Hodja, n'est-ce pas ici que nous emménageons? »

Peu de temps après, Nasr-Eddin emprunte un grand chaudron à son voisin. Après s'en être servi, il le rapporte en y joignant une petite casserole. « Pourquoi, dit le voisin, cette casserole se trouve-t-elle avec mon chaudron? — C'est que le chaudron a fait un petit, » réplique le Hodja. Le voisin ne souffle mot et prend le tout. A quelques jours de là, le Hodja emprunte encore le chaudron et ne le rend plus. Le voisin, après avoir attendu cinq jours, va frapper à la porte du Hodja. « Que me veux-tu? dit celui-ci. — Mais, mon chaudron? — Ah! mon ami, il est mort! — Bah! un chaudron peut-il mourir? — Certainement; et pourquoi ne le voudrais-tu pas croire? Tu as bien cru qu'il avait fait un petit. »

Un mollah (prêtre musulman qui appelle à certaines heures, du haut de la mosquée, les fidèles à la prière), qui avait parcouru l'Arabie, la Perse, l'Inde, sans pouvoir obtenir de réponse à certaines questions, vient à Ak-Chéhir, attiré par la réputation du Hodja. En route, il achète des grenades qu'il met dans sa robe. Du plus

loin qu'il voit Nasr-Eddin, il s'incline. « Salut soit sur vous, Mollah-Effendi[1], dit le Hodja. Qu'y a-t-il de nouveau? — Je viens te poser des questions. Pourras-tu me répondre? » Notre homme réplique qu'il le peut sans doute, mais donne à entendre qu'il ne saurait le faire pour rien. Le mollah sort alors ses grenades et les offre au Hodja, qui, tout en les mangeant l'une après l'autre, satisfait la curiosité du mollah. Quand il a fini les grenades, il s'arrête de parler. « Mais il reste encore une demande, fait le questionneur. — Tu dois te tromper, mon ami, réplique le Hodja : il ne reste plus de grenades. »

Nasr-Eddin était souvent plus embarrassé avec les animaux qu'avec les hommes. On le charge un jour de conduire vingt ânes à un village voisin. Grosse affaire, surtout pour empêcher l'indocile troupeau de paître de côté et d'autre. Le Hodja s'essouffle à courir à gauche et à droite. A la fin, fatigué par cet exercice, il monte sur un des ânes. Puis il les compte. Il n'en trouve que dix-neuf. Il croit que le vingtième s'est égaré, saute à terre, cherche partout, ne voit rien et refait son compte. Cette fois il en trouve vingt. Rassuré, il enfourche derechef sa monture. L'idée lui vient de compter de nouveau : cette fois encore, dix-neuf bêtes seulement. D'où peut provenir un pareil phénomène? Le Hodja en perd la tête. Fort heureusement passe un vieillard vénérable à qui il soumet la difficulté. A grand renfort de raisonnements et de calculs l'obligeant vieillard finit par lui faire comprendre que s'il ne

1. Titre d'honneur qui se donne en Turquie, par politesse, à beaucoup de gens qui n'y ont aucun droit réel. Effendi signifie proprement maître, seigneur, comme notre *monsieur* en français.

trouve que dix-neuf ânes, quand il est en selle, c'est qu'il oublie de compter sa monture.

Mais le Hodja montrait en général plus de présence d'esprit. Certain jour qu'il emportait du foie chez lui, un milan fond sur cette proie du haut des airs et l'enlève. Nasr-Eddin ne perd pas son temps à courir après le ravisseur. Tout justement passe près de lui un homme qui tient un foie dans sa main. Il l'en débarrasse prestement et va se percher sur la pointe d'un rocher voisin. « Pourquoi me dépouiller ainsi? gémit le quidam stupéfait. — J'essayais, répond aussitôt le Hodja, la façon dont je m'y prendrais si j'étais un milan. »

Le Hodja ressemble à la fourmi du bon La Fontaine. S'il est voleur à l'occasion, comme le prouve l'anecdote précédente, il n'est pas prêteur : c'est là son moindre défaut. Quelqu'un vient lui emprunter son cordeau. Il feint d'entrer chez lui et sort en disant qu'on a mis de la farine à sécher dessus. « Étend-on de la farine sur des cordes? répond l'autre. — Moins on désire les prêter, réplique le Hodja, plus il y a de farine à sécher dessus. »

Bien que le bois ne soit pas cher en Turquie, le Hodja va lui-même en couper dans les forêts d'alentour. Il monte un jour sur un arbre, s'installe sur la maîtresse branche et l'attaque à coups de hache sans s'apercevoir qu'elle va en tombant le jeter par terre. Un passant le prévient du danger. Il ne tient pas compte de l'avis et dégringole avec la branche. Nasr-Eddin court aussitôt après l'officieux qui lui a donné un si bon conseil, et le prenant pour un prophète : « Hé! l'ami, lui crie-t-il, puisque tu as prévu quand ma chute aurait lieu, tu dois pouvoir aussi me dire quand je mourrai. » En parlant ainsi, il le saisit entre ses bras. Le passant, pour se

débarrasser de lui, répond : « Si ton âne brait deux fois en montant une côte, à la première fois la moitié de ton âme s'échappera et le reste à la seconde fois. » Le Hodja continue son chemin. Au second avertissement, il se jette à terre en criant : « Je suis mort! » Des gens s'assemblent, apportent un cercueil, y placent Nasr-Eddin et se préparent à le porter chez lui. En route, ils rencontrent un cloaque fangeux et se trouvent fort empêchés de poursuivre leur chemin. Le Hodja soulève alors sa tête hors du cercueil, et indiquant un sentier à côté du marais : « Quand j'étais vivant, dit-il, je passais par là. »

Nasr-Eddin assistait un jour à un repas de noces. Ses habits étaient vieux. L'assistance ne prend pas garde à lui et ne lui témoigne aucune considération. Le Hodja s'en aperçoit, quitte aussitôt sa place et court chez lui mettre sa pelisse. Il revient, et à peine est-il arrivé à la porte qu'on l'invite à entrer avec force révérences. « Mettez-vous, s'il vous plaît, seigneur, au haut bout de la table, » lui dit-on en l'accablant de politesses. Il saisit alors la manche de sa pelisse et s'écrie : « Donnez, s'il vous plaît, à dîner à mon habit. — Pourquoi? demandent les convives. — Mon habit, répond-il, a les honneurs du festin. Pourquoi n'en aurait-il pas aussi le bénéfice? »

Une autre fois, il arriva que Nasr-Eddin, tournant et retournant son turban sans pouvoir parvenir à en rejoindre les deux bouts, s'impatienta et le porta au marché pour le vendre. Quelqu'un se disposait à en faire l'emplette. « Mon ami, lui dit tout bas le Hodja, garde-toi bien de l'acheter; on ne peut en joindre les deux bouts. »

Certain jour, un voisin vient trouver le Hodja et le

prie de lui prêter son âne. « Il n'est pas à la maison, » répond-il. A peine a-t-il parlé que l'âne brait à l'intérieur. « Oh! Seigneur, s'écrie l'emprunteur, tu dis que l'âne n'est pas à la maison, et le voilà qui brait chez toi. — Comment! reprend le Hodja, tu t'en rapportes à l'âne, et tu refuses de me croire, moi qui suis un vieillard à barbe blanche! »

A quelque temps de là, Nasr-Eddin dit à sa femme : « A quoi reconnais-tu qu'un homme est mort? — A ce que ses pieds et ses mains sont refroidis. » Peu de jours après, le Hodja s'en va au bois; et tout en marchant, il se sent froid aux pieds et aux mains. « Je suis mort! » s'écrie-t-il en se couchant au pied d'un arbre. Des loups surviennent, et commencent à dévorer son âne. « Quelle bonne fortune pour vous, leur dit le Hodja, que le maître de l'âne soit mort! »

Une fois, du temps du Hodja, trois moines instruits dans toutes les sciences, voyageant de par le monde, arrivèrent dans les États du sultan Ala-Eddin[1], qui les invita à se faire musulmans. « Volontiers, dirent-ils, à la condition que l'on répondra à toutes les questions que chacun de nous posera. » Aussitôt le sultan réunit ses savants et ses théologiens. Mais ils ne purent répondre. Le sultan marquait déjà son dépit quand un courtisan proposa d'appeler le Hodja. Il arrive monté sur son âne, salue le sultan et prend place. On le met au fait. « Quelles sont vos questions? demande-t-il aux moines. — Dans quel endroit, dit l'un d'eux en s'avançant, est le milieu de la terre? » Le Hodja désigne avec un bâton un endroit entre les pieds de devant de son âne. « Voilà, répond-il, le mi-

1. Ce prince de Karamanie vivait à la fin du quatorzième siècle. En 1392, il fut dépouillé de ses États par le sultan des Ottomans, Bajazet Hilderim.

lieu de la terre. — C'est toi qui le dis, réplique le moine. — Si tu ne le crois pas, mesure. Tu verras si tu trouves du plus ou du moins pour rectifier mon dire. » Un autre moine s'approche : « Combien y a-t-il d'étoiles au ciel? interroge-t-il. — Autant que de poils sur mon âne. — Comment peux-tu le savoir, si tu n'as pas compté? — Et toi, moine, as-tu compté combien il y a de poils sur mon âne et combien il y a d'étoiles au ciel? — Si tu réponds à une autre question, dit le même moine, nous pourrons voir si ta somme est juste. Combien y a-t-il de poils dans ma barbe? — Autant que dans la queue de mon âne. — Quelle preuve en as-tu? — Oh! mon cher, si tu ne me crois pas, compte. » Le moine ne se déclarant pas satisfait, « Eh bien, dit le Hodja, nous allons arracher les poils de ta barbe et ceux de la queue de mon âne. Nous verrons facilement quel sera le résultat. — Qu'il n'en soit pas ainsi, » repartit le moine. Ils se firent alors tous musulmans et se lièrent avec le Hodja.

Quand Timour-Lenk, vainqueur de Bajazet à Ancyre, s'avança vers Ak-Chéhir, Nasr-Eddin voulut aller le saluer. Mais que lui offrir? Le Hodja n'était pas riche. Il se décide à porter au sultan quelques fruits, car la saison des fleurs est passée. La femme du Hodja lui conseille d'acheter une corbeille de magnifiques coings jaunes comme de l'or. Nasr-Eddin, après mûre réflexion, se procure un panier de figues, comme pour montrer à sa femme qu'il peut se passer de ses avis. Timour accueille le Hodja avec faveur, accepte le présent et daigne porter une figue à sa bouche. Dans son ravissement, Nasr-Eddin se voit déjà comblé d'honneurs. Le sultan va tout au moins lui donner en échange quelque riche diamant. Mais Timour trouve la figue détes-

table, la jette à la tête du Hodja, et prenant les autres les lui aplatit toutes sur la figure. En rentrant chez lui, Nasr-Eddin tout déconfit raconte sa mésaventure à sa femme et dit : « Hein! si je t'avais écoutée, en quel état j'aurais le visage! Car, auprès des figues, les coings sont durs comme des pierres. »

La remarque était judicieuse, moins encore à coup sûr que beaucoup d'autres de Nasr-Eddin, qui aurait quelque droit à être appelé le La Palisse de l'Orient. Un soir, la femme du Hodja lave le caftan[1] de son mari et l'accroche dans le jardin. Notre homme croit y voir quelqu'un les bras étendus. Il prend son arc et ses flèches, perce le caftan de part en part, ferme la porte et se couche. Le lendemain matin, il reconnaît qu'il a tiré sur son propre caftan. « Merci, Seigneur, s'écrie-t-il, merci de ce que je ne me suis pas trouvé dedans; autrement y a beau temps que je serais mort! »

Une autre fois, Nasr-Eddin et sa femme s'en vont auprès d'une mare laver leur linge. Ils s'apprêtent à jeter dessus de l'eau et du savon. Mais survient un corbeau qui emporte le savon. « Holà! mon mari, dit la femme, accours; un corbeau enlève notre savon. — Tais-toi, femme, ce n'est rien, répond le Hodja. Laisse-le se laver; il a encore plus besoin que nous de se blanchir. »

On demandait un jour au fils du Hodja, en lui montrant une aubergine : « Qu'est ceci ? — C'est un petit veau qui n'a pas encore ouvert les yeux. — Voyez, s'écrie le

1. On appelle *caftan* ou *cafetan* une pelisse d'honneur que les souverains de Turquie ont coutume d'offrir aux personnages de distinction et surtout aux ambassadeurs des puissances étrangères. — Mais souvent, et c'est ici le cas, l'expression de caftan est employée pour signifier simplement un manteau.

père tout ravi ; il a appris cela tout seul : ce n'est pas moi qui le lui ai enseigné. »

Certain paysan arrive un jour chez Nasr-Eddin et lui fait présent d'un lièvre. On le reçoit avec honneur et prévenance. Du lièvre on fait une soupe. La semaine suivante, le paysan arrive de nouveau, sans rien apporter cette fois. « Qui es-tu? dit le Hodja. — L'homme qui vous a offert un lièvre. » On l'accueille derechef. Quelque temps après, plusieurs individus se présentent et demandent l'hospitalité. « Qui êtes-vous? fait le Hodja. — Nous sommes les voisins de l'homme qui vous a apporté un lièvre. » On les accueille encore avec courtoisie. Plusieurs jours se passent, et une troupe de gens frappe à la porte : « Qui êtes-vous? demande le Hodja au chef de la bande. — Nous sommes les voisins des voisins de l'homme qui vous a donné un lièvre. — Soyez les bienvenus, » dit Nasr-Eddin ; et il fait placer devant chacun une tasse pleine d'eau claire. « Qu'est ceci? disent-ils à l'aspect d'un mets si nouveau. — Ceci, réplique gravement le Hodja, est la sauce de la sauce du lièvre. »

A côté de ces malices parfois ingénieuses, quelles naïvetés ne rencontre-t-on pas à chaque page du recueil! Un des élèves de Nasr-Eddin était nègre. Il se nommait Hammad. Un jour qu'il était tombé de l'encre sur le Hodja, « Qu'est ceci? demande-t-on. — Notre Hammad, réplique le maître, se trouvait en retard pour arriver à la leçon ; à force de courir, il a eu chaud, et sa sueur est tombée sur moi. »

Un quidam vient une autre fois loger chez le Hodja. La nuit venue, Nasr-Eddin, qui couche dans la même chambre que son hôte, se met au lit, et un moment après, souffle la chandelle. « La chandelle éteinte est à ta droite, dit le voyageur, passe-la-moi que je l'allume.

— Es-tu fou? répond le Hodja. Comment dans l'obscurité distinguerais-je ma droite de ma gauche? »

Certain jour que le Hodja se trouvait seul chez lui, il imagine de faire un trou et d'y cacher une petite somme qu'il avait. Mais il réfléchit tout d'un coup que puisqu'il connaît la place, il pourrait bien arriver qu'il se volât lui-même. Il retire alors son argent et l'enterre dans un autre endroit. Toujours préoccupé cependant, il allait et venait, se disant : « Ce n'est pas encore cela. » Une colline se trouvait en face de sa maison. Il va couper dans son jardin une longue perche, place ses espèces dans un petit sac, l'attache au bout de la perche, et fixe celle-ci sur la colline. Il descend, et regardant en haut, « l'homme n'est pas un oiseau, se dit-il : comment pourrait-il atteindre là-haut? J'ai trouvé un bon endroit. » Mais un mauvais sujet l'observait. Une fois le Hodja éloigné, l'autre monte sur la butte, prend le sac, frotte la perche avec un peu de fiente de bœuf, la remet à sa place et gagne le large. Peu après le Hodja, qui a besoin d'argent, vient au bas de la colline, voit la perche, mais point de sac; seulement il aperçoit sur le bâton des traces de fiente de bœuf; « Quoi! s'écrie-t-il, j'ai dit qu'un homme ne pourrait atteindre le haut de cette perche, et voici qu'un bœuf y est monté! C'est là un vrai miracle. La miséricorde de Dieu soit sur mon pauvre argent! »

Un autre jour, Nasr-Eddin, tranquille chez lui, entend quelqu'un frapper à la porte. « Que veut-on? crie-t-il. — Descends, » dit un mendiant. Le Hodja descend et lui demande ce qu'il veut. « Une aumône. — Bon, monte avec moi. » Une fois en haut, « Dieu t'assiste, dit le Hodja au pauvre. — Pourquoi m'as-tu fait monter pour me dire cela? — Et toi, pourquoi m'as-tu fait descendre? »

Un soir, Nasr-Eddin va tirer de l'eau au puits. Il y voit l'image de la lune comme si elle y était tombée. « Il faut, s'écrie-t-il, la tirer de là sans retard. » Il saisit une corde munie d'un crochet et la lance au fond. La corde s'accroche à une pierre. Le Hodja tire, la corde cède, le sauveteur tombe à la renverse et aperçoit alors la lune au ciel. « Dieu soit loué et remercié! s'écrie-t-il, je me suis donné du mal, mais au moins la lune est remise à sa place. »

Après avoir conté ces historiettes et bien d'autres encore plus insignifiantes ou plus libres, l'auteur du recueil des plaisanteries de Nasr-Eddin Hodja ajoute, en manière de conclusion, les lignes suivantes :

« On voit ainsi que le Hodja était instruit dans chaque science et initié à toutes les finesses. Il instruisait de ses leçons tous ceux qui l'en priaient. Quelquefois ses discours restaient incompréhensibles. Car pendant ses instructions Dieu l'inspirait et le comblait de révélations. C'était vraiment un sage. La miséricorde du Seigneur soit sur lui, la miséricorde et la protection! »

L'éloge est bien un peu excessif. A coup sûr, s'il se fût agi de quelque saint vénéré de l'islamisme, notre auteur ne se fût pas exprimé autrement. Mais il faut tenir compte des hyperboles qui sont en usage chez les Orientaux. Ils vous donnent volontiers un œuf pour un bœuf : ce sont façons de parler auxquelles il convient de ne pas attacher trop d'importance. Le narrateur des aventures du Hodja veut dire simplement que son héros est un personnage non dépourvu de raison, et qui fait souvent preuve de jugement et même de sagesse. En quoi nous sommes de son avis. Le Hodja est un de ces fous-sages, un de ces *morosophes*, comme nous en avons rencontré quelquefois parmi les bouf-

fons domestiques, qui, sous une naïveté apparente, cachent quelquefois un grand fonds de bon sens et beaucoup de finesse d'esprit. Si nous ne prenons pas garde à quelques facéties un peu froides ou d'un comique un peu enfantin ou un peu difficiles à accepter pour des lecteurs français, nous nous expliquerons la popularité du Hodja même auprès des Turcs instruits et éclairés. Sommes-nous assurés que dans cinq ou six siècles les bons mots et les bouffonneries qui font pâmer d'aise notre génération de raffinés ne paraîtront pas plus insipides à nos arrière-petits-fils que les plaisanteries du Hodja? Que serait-ce si, au bout de ce temps, on les donnait à lire, après les avoir défigurés par une traduction, à un public oriental? Il est bien probable qu'il n'entendrait rien à nos traits d'esprit et n'en goûterait pas la saveur, tandis que nous sourions encore à la lecture de beaucoup des reparties du *morosophe* ottoman.

III

**Les Bouffons populaires en France. — Polichinelle. —
Les farceurs de l'Hôtel de Bourgogne. — Tabarin.**

Nous avons fait le tour de l'Europe à la recherche des bouffons populaires qui descendent plus ou moins directement du Maccus des Atellanes. Il nous reste à indiquer les types du même genre qui ont fait la joie de nos pères, et qui n'ont pas encore disparu de nos places publiques, où on les retrouve sous la forme réduite du *Guignol* des enfants.

Deux Polichinelles différents d'esprit, de mœurs et d'allures ont charmé les Français au dix-septième et au dix-huitième siècle sur les tréteaux du théâtre de la Foire. L'un est le Pulcinella napolitain importé en France par des artistes italiens, au premier rang desquels il faut citer Michel-Ange de Fracassano, qui débuta dans ce rôle en 1685, et qui portait un costume de toile blanche ou de différentes couleurs, avec un masque, une bosse et un grand nez. C'est ce Polichinelle que représentent plusieurs vieilles estampes du commencement du siècle dernier avec cette explication : « Masque burlesque qui parle la langue des paysans napolitains, et qui est vestu de toile blanche. Il contre-

fait le beste et le stupide. » Une de ces gravures est accompagnée des vers suivants :

« Si Polichinelle a grand mine
Armé de pincettes et de gril,
Son cœur sait braver le péril
Que l'on rencontre à la cuisine. »

A côté de ce bouffon exotique, il y a un autre Polichinelle, type essentiellement national celui-là, qui ne relève pas exclusivement du Maccus des Atellanes[1], mais qui rappelle au plus haut degré la belle humeur et la raillerie gauloises. C'est un gaillard vif, alerte, plein de prestesse et de gaieté, une sorte de Gascon qui fait songer par son esprit, sa verve et son entrain au personnage si populaire d'Henri IV, et qui n'a rien de la lourdeur épaisse et de la goinfrerie insatiable du bouffon romain. Il est vrai que lui aussi est orné de deux bosses. Mais de temps immémorial la bosse a été en France comme la caractéristique de la farce railleuse[2]. La première bosse est donc une allusion à la



Pulcinella 1685.

1. Voir Ch. Magnin. *Histoire des Marionnettes*, page 127.
2. M. Magnin rapporte à ce propos qu'au treizième siècle, Adam

gaieté et à la bonne humeur narquoise du personnage. La seconde rappelle la cuirasse luisante et bombée des gens de guerre et les ventres à la poulaine (très allongés en forme de pointe, comme les souliers à la poulaine) fort à la mode au dix-septième siècle. Ce Polichinelle se rattache encore à cette époque par certains détails de son costume. C'est ainsi qu'il porte, non le fameux tricorne d'aujourd'hui, mais le feutre retroussé à la Henri IV.

Vers 1630, Polichinelle, jusque-là acteur vivant, passe des tréteaux populaires dans la troupe des comédiens de bois, comme la mère Gigogne, autre personnage bouffon dont il est question dans le Journal manuscrit du Théâtre Français, à la date de 1602[1]. Sous cette forme nouvelle Polichinelle devint presque un personnage politique. Les deux Brioché, Jean et François, lui firent jouer des *mazarinades*, par exemple, en 1649, une lettre de Polichinelle à Jules Mazarin. Les marionnettes de Brioché eurent une grande vogue pendant toute la fin du dix-septième siècle. Elles étaient au bout de la rue Guénégaud, dans un endroit appelé Château-Gaillard. Boileau, dans sa septième épître adressée à Racine, en 1667, parle de François Brioché (vers 105).

Le succès de Polichinelle fut encore considérable au dix-huitième siècle[2]. Il avait la permission de tout

de la Halle fut appelé *le bossu d'Arras*, bien qu'il n'eût point de bosse, mais à cause de sa verve mordante.

1. « Les *Enfants sans souci* qui tentaient l'impossible pour se soutenir au théâtre des Halles, imaginèrent un nouveau caractère pour rendre leurs farces plus plaisantes. L'un d'eux se travestit en femme et parut sous le nom de Madame Gigogne. Ce personnage plut extrêmement. Et depuis ce jour il a toujours été rendu par des hommes. » Cité par Ch. Magnin, *Histoire des Marionnettes*, p. 131.

2. Pierre Bayle, le célèbre sceptique, qui combattit si vigou-

faire, de chanter, de jouer, de danser et même de tourner en ridicule les scandales ou les petits événements de la cour, ce qui était un élément assuré de vogue et de prospérité dans un temps où le public se consolait par des chansons des désastres que valait au pays l'apathique incurie du gouvernement de Louis XV.

La fortune de Polichinelle languit dans les années qui suivirent la Révolution. Après 1830, il eut une sorte d'héritier dans le Mayeux si populaire sous la monarchie de Juillet. Mayeux, bossu comme Polichinelle, l'œil vif, le nez rouge, les lèvres épaisses, jurant sans cesse, irréligieux, gourmand, têtu, ivrogne et licencieux, a amusé nos pères pendant dix-huit ans. Personnage aux aspects multiples, Mayeux était surtout un bouffon politique, un Punch français, ardent chauvin, vaillant garde national, tout dévoué à la Charte, intraitable dans son opposition au pouvoir, type du petit bourgeois fier d'avoir collaboré aux *trois glorieuses*... en se cachant dans sa cave. Les caricaturistes ont tiré grand parti de Mayeux en lui donnant souvent la physionomie d'hommes politiques du temps, comme dans le dessin que nous reproduisons, et où l'on a voulu

reusement l'intolérance de Louis XIV, au moment de la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, avait pour les tours de Polichinelle une grande affection. Il ne négligeait jamais de s'arrêter à ses représentations, où il prenait un plaisir extraordinaire. — On raconte aussi que l'Anglais Curray, un des orateurs les plus célèbres du Parlement britannique au dernier siècle, dut la révélation de son talent à Polichinelle. Un bateleur avait un jour établi son petit théâtre sur la place publique de Newmarket. Curray, tout enfant alors, attiré par la parade, obtint de l'*impresario* la permission de faire parler avec lui Polichinelle. La verve qu'il déploya, ses saillies, ses allusions attirèrent les habitants. Le succès fut énorme. Curray encouragé se livra à l'étude, devint avocat, membre des Communes et chancelier en 1806. Il est piquant de voir Polichinelle former un ministre anglais.

représenter Charles X est sous les traits du bouffon à la mode[1]. Aujourd'hui Mayeux est mort, et son ancêtre Polichinelle est bien déchu de sa gloire. Le héros de tant de joyeuses bouffonneries, le gai railleur, qui a tenu pendant des siècles le sceptre du rire populaire, en est réduit à amuser les enfants dans nos jardins publics ou à faire le grand écart dans les bals masqués de mardi-gras, devant l'impassible municipal, austère gardien de la paix et de la décence publiques.



Mayeux d'après Xavier (Charles X).

Polichinelle et ses acolytes de la comédie italienne, Arlequin, le Docteur, Cassandre, Colombine, ne sont pas les seuls acteurs populaires qui aient attiré la foule autour de leurs tréteaux. Sans vouloir ici toucher, même d'un trait rapide, à l'histoire du théâtre en France, ce qui serait sortir du cadre de ce travail, nous indiquerons quelques noms de farceurs célèbres qui ont été des bouffons beaucoup plus que des comédiens, et dont le plus connu, celui de Tabarin, a passé en proverbe.

1. Les mots faits sur le personnage de Mayeux sont innombrables. Voici l'un des plus connus : Mayeux est un jour présenté à l'archevêque de Paris : « Comment se porte Votre Eminence? lui dit-il. — Très bien, monsieur Mayeux, répond le prélat. Et la vôtre? » — Nous avons dit que Mayeux était bossu comme Polichinelle.

On sait l'origine du mot *farce*. On appelait *farta* ou *satura lanx*, à Rome, un plat garni et bourré d'aliments épicés de toute nature et de toute provenance, coupés en petits morceaux et formant une sorte de hachis. Par analogie, on désigna sous le nom de *farce* une pièce dramatique et souvent un simple dialogue, sorte de revue de sujets divers, semé de plaisanteries hasardées et de lazzi burlesques. On disait également une *pièce farcie* pour signifier une pièce dans laquelle on mêlait à la langue vulgaire des mots empruntés à une ou à plusieurs langues étrangères. La farce passa d'Italie en Gaule, où un capitulaire de Charlemagne l'interdit en 789. Elle subsista cependant sur les échafauds des bateleurs, dans les équipages des apothicaires et des médecins ambulants, sur les théâtres forains. La confrérie de la Passion[1], les acteurs de *soties* et de *moralités*, les clercs de la Basoche, les Enfants Sans-Souci continuèrent au moyen âge et au début du théâtre moderne les traditions de la farce antique. On cite parmi les personnages à la fois acteurs et auteurs, qui jouirent dans ce genre d'une popularité extraordinaire, Jean de Serre, qui, sous François Ier, tenait le rôle du *Badin*, et le Petit-Bossu, Jean, dit de Pont-Allais, qui,

1. Les *Confrères de la Passion* et les *Enfants Sans-Souci* furent les deux premières compagnies d'acteurs organisées au moyen âge, sous le règne de Charles VI. Ils jouaient des *Mystères* qui mettaient en scène des personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament ou exposaient quelque événement célèbre de la vie des saints, des *moralités*, pièces allégoriques où le poète se proposait le développement d'une pensée philosophique, des *soties* qui étaient ordinairement des pièces satiriques s'attaquant aux vices ou aux ridicules de l'espèce humaine. On appelait *Basoche* ou *clercs de la Basoche* la corporation des clercs du Palais de Justice. Ils élisaient leur chef, qui prenait le nom de *roi de la Basoche*, et célébraient des fêtes où ils représentaient surtout des farces.

vers 1550, donnait des représentations aux alentours du pont pratiqué sur un égout de ce nom, près de Saint-Eustache. Mais ces farceurs furent éclipsés, à partir de 1629, par les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne établis sur une partie des terrains de l'ancien



Gauthier-Garguille. Gros-Guillaume.

hôtel des ducs de Bourgogne, dans la rue Mauconseil. Ces *Comédiens ordinaires du Roi*, qui jouaient en plein jour la tragédie, la comédie et la farce, avaient en général deux surnoms, l'un pour les pièces sérieuses, l'autre pour les pièces grotesques.

Trois de ces acteurs surtout donnèrent une grande réputation au théâtre qu'ils dirigeaient, *Gros-Guillaume*, *Gauthier-Garguille* et *Turlupin*. Des trois, *Gros-Guillaume* ou *La Fleur* fut le plus populaire. Il avait



Turlupin.

été boulanger avant de se faire farceur. Son véritable nom était Robert Guérin. Il jouait le rôle d'un franc ivrogne, gras et ventru. Il était garrotté de deux ceintures, l'une sur le ventre, l'autre sur l'estomac, ce qui le faisait ressembler à un tonneau. Il ne portait pas de masque, mais il avait le visage enfariné ; et malgré

les tortures d'une maladie aiguë qui lui tiraient des larmes, il ne paraissait jamais sur la scène sans exciter la gaieté du public, qui prenait les grimaces arrachées par la douleur pour des contorsions plaisantes et redoublait ses rires.

A côté de Gros-Guillaume se faisait applaudir *Gauthier-Garguille* ou *Fléchelles*, qui s'appelait en réalité Hugues Guéru. Il remplissait les rôles de vieillards ridicules. Son corps maigre, ses jambes longues et menues, son gros visage que cachait un masque de barbon, contribuaient autant que son jeu à ses succès. En dehors du théâtre, il était fort estimé. Quand il mourut, sa veuve, qui était fille de Tabarin, épousa un gentilhomme normand.

Turlupin ou *Belleville*, de son vrai nom Henri Legrand, complétait le triumvirat de l'Hôtel de Bourgogne. Il personnifiait les valets fourbes et intrigants. Ce

Grand maître Aliboron, ennemi de tristesse,

comme on l'appelait, a créé les plaisanteries dites *turlupinades*. « Il était excellent farceur, dit un contemporain, Robinet. Ses rencontres étaient pleines d'esprit, de feu et de jugement. En un mot, il ne lui manquait rien qu'un peu de naïveté, et nonobstant cela, chacun assure qu'il n'avait jamais vu son pareil. Quoiqu'il fût roussâtre, il était fort bel homme, bien fait et avait bonne mine. Il était adroit, fin, dissimulé et agréable dans la conversation. »

On conte que Gros-Guillaume, Gauthier-Garguille et Turlupin avaient d'abord représenté des farces sur un petit théâtre portatif dans un jeu de paume, près la porte Saint-Jacques. Ils jouaient de une heure à deux pour les écoliers, et aussi le soir. Le prix d'entrée était

fixé à deux sols et six deniers[1]. Il paraît que le public se pressait à ce spectacle, car les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne se plaignirent à Richelieu que ces trois bateleurs leur fissent concurrence[2]. Le redoutable cardinal fronça son sourcil olympien et manda les trois farceurs au Palais-Cardinal (aujourd'hui le Palais-Royal). Puis, voulant sans doute juger par lui-même de leur talent, il leur commanda de lui jouer une pièce de leur façon. Ils se hâtèrent de déférer à l'ordre du tout-puissant ministre. Gros-Guillaume, déguisé en femme, tremblait devant son mari qui, le sabre à la main, voulait lui couper la tête. La scène durait longtemps. En vain Gros-Guillaume, tantôt à genoux, tantôt debout, avait adressé les supplications les plus touchantes à son époux qui se montrait aussi implacable que le terrible Barbe-Bleue. « Vous êtes une masque! criait-il. Je n'ai pas de compte à vous rendre. Il faut que je vous tue! » A ce moment critique, Gros-Guillaume trouvait une inspiration subite : « Eh! mon cher mari, gémissait-il d'une voix mouillée de pleurs, je vous en conjure par cette soupe aux choux que je vous fis manger hier et que vous trouvâtes si bonne! » A ce souvenir rappelé si opportunément, l'époux sentait fondre sa colère et s'adoucissait incontinent. « Ah! la carogne, soupirait-il, elle m'a pris par mon faible! » Le cardinal riait aux larmes. Il invita les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne à s'associer les trois bateleurs;

1. Le *sol* ou *sou* était la vingtième partie de la livre d'argent. Le *denier* était la douzième partie du sou ou la deux cent quarantième partie de la livre d'argent.

2. C'est en 1543 que les confrères de la Passion avaient bâti le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. Mais ils n'avaient pu le garder longtemps. Ils durent céder leur privilège aux Enfants-Sans-Souci, qui gardèrent la salle jusqu'en 1629.

et c'est ainsi que fut formée, en 1629, la troupe célèbre qui tient une si grande place dans l'histoire dramatique de ce temps.

Suivant une autre tradition, Gros-Guillaume serait mort de peur dans un prison où il avait été jeté par



Le Docteur. Guillot-Gorju.

l'ordre d'un magistrat dont il avait contrefait les grimaces. Turlupin et Gauthier-Garguille seraient tombés malades en apprenant la triste fin de leur ami, et auraient succombé à leur tour peu de jours après. L'anecdote paraîtra peu vraisemblable si on réfléchit que

Gros-Guillaume mourut à quatre-vingts ans, ce qui semble écarter l'hypothèse d'une destinée aussi tragique.

Après les trois inséparables, inséparables jusque dans la mort, si l'on ajoutait foi à la tradition que nous venons de rappeler, venait à l'Hôtel de Bourgogne *Guillot-Gorju*, personnage représenté par Bertrand Haudouin de Saint-Jacques. Guy-Patin raconte dans ses *Lettres*[1] qu'il avait été doyen de la faculté de médecine de Montpellier. Il fut au moins quelque temps apothicaire en cette ville. Puis il voyagea en compagnie de charlatans et débuta, en 1634, à l'Hôtel de Bourgogne. Il imitait les médecins avec une grande verve, ce qui n'est pas étonnant, puisque lui-même avait été médecin. Sa mémoire était prodigieuse. Il énumérait avec une extraordinaire volubilité les noms des simples, des drogues et des instruments de chirurgie. Au bout de huit ans, il quitta le théâtre pour reprendre sa profession de médecin et s'établit à Melun. Mais il faillit périr d'ennui dans cette petite ville et revint loger près de l'Hôtel de Bourgogne. « C'était, dit un contemporain, un grand homme noir, fort laid. Il avait les yeux enfoncés dans la tête; et quoiqu'il ne ressemblât pas mal à un singe et qu'il n'eût que faire d'avoir un masque sur le théâtre, il ne laissait pas d'en porter toujours un. » Le public lui témoignait une grande faveur. Son portrait parut un jour avec cette inscription :

« Guillot-Gorju, chacun admire
Et le savoir et le bien dire

1. *Lettres*, tome II, lett. 222. Guy-Patin était un médecin homme de lettres qui vivait au dix-septième siècle. Il fut doyen de la faculté de médecine de Paris. Mais il est encore plus connu par ses bons mots et ses *Lettres* familières pleines de curieux détails sur son temps que par ses connaissances et ses succès dans l'art médical.

Que tu débites en te moquant.
Et par ta docte rhétorique,
Le plus souvent, tu fais la nique
Au plus docte et plus éloquent. »

Une autre gravure porte ces quatre verselets :

« Il nous entretient du destin
Des Romains, des métamorphoses,
Et parlant français en latin,
Il dit toujours de bonnes choses. »

A côté de Guillot-Gorju, *Jodelet* jouait les valets



Le capitaine Matamore.

bouffons, niais et naïfs. Il s'appelait Julien ou Claude

Joffrin, et il fut le père de Jérôme Joffrin, fameux prédicateur feuillant.

Puis venait le *capitaine Matamore* ou *Met-à-mort* ou encore le *capitaine Fracasse*, dont le type correspondait au capitan de l'ancien Théâtre-Italien. Son rôle était celui d'un poltron qui faisait le brave, et qui ne tuait les gens qu'en parole. On lit sur les gravures qui le représentent :

« Tout m'aime ou tout me craint, soit en paix, soit en guerrre.
Je croquerais un prince aussi bien qu'un oignon. »

Et ailleurs :

« Ce capitan plein de boutades
Estalant ses rodomontades,
Sa grand'valeur aux assistants,
A tant d'artifice et de grâce,
Qu'il nous fait en la moindre farce
Rire et trembler en même temps. »

Dans *l'Illusion comique* de Corneille, un brave apostrophe ainsi le Matamore :

« . . . . Point de bruit.
J'ai déjà massacré dix hommes cette nuit ;
Et si vous me fâchez, vous en croîtrez le nombre. »

Le Matamore répond :

« Cadédieu ! ce coquin a marché dans mon ombre !
Il s'est rendu vaillant d'avoir suivi mes pas.
S'il avait du respect, j'en voudrais faire cas ! »

Ce type du capitaine Matamore a été évidemment inspiré par le *Miles gloriosus* (le soldat fanfaron) de Plaute[1].

1. Comme notre Molière, Plaute, qui vivait au troisième siècle avant J.-C. (227-183), était à la fois auteur, acteur et directeur de troupe. Des vingt pièces qui nous restent de lui et qui ne sont

D'autres personnages complétaient la troupe bouffonne de l'Hôtel de Bourgogne : *Briguelle*, valet fripon



Briguelle.

comme Turlupin, *Jacquemin-Jadot* ou le Docteur, bavard sempiternel, prodigue de sentences et de cita-

qu'une petite partie de son œuvre (on assure qu'il avait composé cent vingt comédies), il en est peu qui n'aient pas été imitées par quelque comique moderne. Molière, Regnard, Destouches, Andrieux lui doivent beaucoup. Molière notamment, dans *Amphitryon* et l'*Avare*, et Regnard, dans les *Ménechmes* et *le Retour imprévu* ; lui ont fait de fréquents emprunts.

tions et qu'à l'occasion on ne se faisait pas faute de bourrer de coups, etc.

On n'ignore pas que la vogue de l'Hôtel de Bourgogne fut singulièrement dépassée par le succès de la troupe



Jacquemin-Jadot.

de Molière qui s'établit à Paris, en 1659, et dont les acteurs reçurent le titre de *Comédiens ordinaires du Roi*, quand, en 1680, ils se furent associés à la troupe de l'Hôtel de Bourgogne. Les deux troupes réunies en une seule ouvrirent, en avril 1689, le nouveau théâtre

de la rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés (aujourd'hui rue de l'Ancienne-Comédie), qui est devenu la Comédie-Française.

Molière ne dédaigna pas de représenter de pures



Gandolin.

farces. Il continuait par là la tradition de ses rivaux. *La Jalousie du Barbouillé, le Médecin volant, le Mariage forcé* et surtout *les Fourberies de Scapin*, étaient des bouffonneries, dont la dernière au moins passe pour un chef-d'œuvre du genre, bien que Boileau

n'ait pas pu pardonner à Molière de l'avoir écrite, lui qui,

> . . . . . Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
> Ne *reconnaissait* pas l'auteur du *Misanthrope*[1].



Stenterello. Tabarin.

Mais le plus connu des bouffons populaires n'est pas un comédien attaché à tel ou tel théâtre. C'est un banquiste, un farceur de place publique, l'illustre Tabarin.

1. Voir *Art poétique*, chant III, vers 399-400.

La Fontaine parle de Tabarin dans sa fable du *Cochon, de la Chèvre* et du *Mouton*[1] :

Une chèvre, un mouton avec un cochon gras,
Montés sur même char, s'en allaient à la foire.
Leur divertissement ne les y portait pas;
On s'en allait les vendre, à ce que dit l'histoire.
Le charton n'avait pas dessein
De les mener voir Tabarin.

Dans sa comédie de *Ragotin*, M. de la Baguenaudière dit de la tragédie que pour plaire elle allait

.... Ramasser dans les ruisseaux des halles
Les bons mots des courtauds, les pointes triviales
Dont au bout du Pont Neuf, au son du tambourin,
Monté sur deux tréteaux, l'illustre Tabarin
Amusait autrefois....

le public mêlé

De la Cour des Miracles et du Cheval de bronze.

Enfin Boileau reproche à Molière, dans l'*Art poétique* (chant III, vers 397-398), d'avoir

Quitté pour le bouffon l'agréable et le fin,
Et sans honte à Térence[3] allié Tabarin.

1. Livre VIII, fable 12.
2. C'étaient les repaires des vagabonds, des manchots, des infirmes, des mendiants, des *tire-laine*, des coupeurs de bourse, des *ribauds*, des *truands* de tout âge et de tout poil qui y faisaient *miraculeusement* disparaître les prétendues infirmités qui les aidaient à attirer la compassion et à surprendre pendant la journée la pitié des bons bourgeois de Paris.
3. Térence, qui écrivait au second siècle avant notre ère (200-159), a été quelquefois considéré comme le rival de Plaute. Cependant Plaute est presque toujours original, sauf dans l'idée première de ses pièces qu'il emprunte le plus souvent aux comiques grecs qui l'ont précédé. Térence, au contraire, avec plus d'élégance, de correction et de pureté de style, n'est guère qu'un traducteur ou un imitateur de Ménandre, poète grec qui vivait au quatrième siècle avant J.-C.

Le fameux bouffon qui fit, sous Louis XIII, les beaux ours des parades foraines, d'après un médaillon trouvé en 1874 (voir le *Magasin pittoresque*, année 1874, p. 61), portait des moustaches et une barbe pointue, et comme costume un justaucorps et un petit manteau qui lui couvrait le bras droit. Sa figure grimaçante était assez comique. Peut-être était-il bossu. Dans tous les cas, une de ses deux épaules dépassait l'autre. Ce Tabarin. associé de Mondor, et non son valet, comme on l'a cru longtemps, débitait des baumes et des onguents sur le Pont Neuf. Au reste, il semble que ce nom de Tabarin ait été celui d'un rôle, d'un type, et non celui que le collègue de Mondor avait reçu de son père. Voltaire dit le contraire dans son *Dictionnaire philosophique :* « Tabarin, écrit-il, nom propre devenu appellatif. Tabarin, valet de Mondor, charlatan sur le Pont Neuf, du temps de Henri IV, fit donner ce nom aux bouffons parisiens. » Sans doute Tabarin a été d'abord un nom propre qui est devenu appellatif; mais la transformation est antérieure au temps où florissait le prétendu valet de Mondor. Voltaire a été trompé par ce fait que le Tabarin de Louis XIII, et non d'Henri IV, eut un succès si grand et si prolongé qu'il fit oublier ses devanciers et qu'il parut avoir été le premier, tandis qu'il n'était que le dernier des *tabarineurs*.

D'après le *Dictionnaire critique d'histoire et de biographie* de M. Jal, un certain Jehan Tabarin, *Italien de Venise*, vivait à Paris, au seizième siècle. M. Jal a retrouvé l'acte de baptême du fils de ce personnage dans les registres aujourd'hui brûlés de la paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois[1].

1. Voici cet acte : « Le jeudi 25 septembre 1572, fut baptisé

Cet Italien de Venise était une sorte de farceur ou de bouffon qui plaisait assez au roi pour que Charles IX ait consenti à servir de parrain à son fils, et que deux grandes dames de la cour n'aient pas dédaigné d'être par procuration les marraines du nouveau-né. C'est vraisemblablement ce Tabarin qui est le créateur du type destiné à devenir populaire, quand notre Tabarin, celui du Pont Neuf, l'eut transporté sur la place publique. Peut-être aussi ce nom fut-il tiré, comme on l'a dit, du manteau appelé en italien *tabarrino* et en français *tabard*.

Quoi qu'il en soit, le véritable nom du bouffon du Pont Neuf était Jean Salomon. C'était le nom que portait sa fille, qui épousa, ainsi que nous l'avons dit, Hugues Guéru, surnommé Gauthier-Garguille. M. Jal suppose qu'il naquit vers 1584. Quant aux *Tabarinades* ou facéties qu'il débitait sur ses tréteaux, sans en être l'auteur, et à celles qui se vendirent dans le public à la faveur de ce nom populaire, on les voit apparaître en 1619, et durer jusqu'en 1664, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où Tabarin, suivant les présomptions les plus probables, était mort depuis trente ans. C'est assez dire que toutes sont loin d'appartenir au célèbre bateleur. Les recueils que l'on a édités sous son nom ne doivent être étudiés qu'avec une certaine défiance, si l'on veut se faire une idée exacte de la manière de ce marchand d'orviétan.

Maximilien, fils de Jehan Tabarin, Italien de Venise, et de damoiselle de Polonyade de Vincence, sa femme : le parrain noble homme Jehan de Besme (le meurtrier de Coligny dans l'abominable nuit de la Saint-Barthélemy) pour le roi, les marraines nobles damoiselles Jehanne de Mauvoisin, tenant pour Madame de Guise, et Françoise Clerc, tenant pour Madame de Nevers. »

Les témoignages contemporains s'accordent tous pour nous montrer Tabarin retenant la foule par ses lazzi, tandis que Mondor était l'homme d'affaires de l'association. Ces parades attiraient un public énorme[1]. On peut croire d'ailleurs que les deux compères vendaient des drogues sérieuses; car ils avaient des clients non seulement chez les petites gens, assez ignorants parfois en matière de médicaments, mais même dans la bourgeoisie et dans les classes relativement éclairées. Nous savons par exemple qu'un prêtre de l'église Saint-Paul-Saint-Louis (rue Saint-Antoine, à côté du lycée Charlemagne), nommé Christophe Petit, achetait de la pommade à Tabarin. Il le dit, à la date du 27 mars 1620, dans son *Journal* brûlé en 1871[2].

Au reste, Jean Salomon dit Tabarin n'était pas le premier venu. Il peut passer pour un bouffon de race. Il avait une mémoire heureuse, un esprit fécond en saillies imprévues, une figure narquoise, une gaieté communicative. Son chapeau tenait une grande place dans ses fantaisies[3]. Il lui faisait prendre toutes les formes. Dans son *Testament comique*, il le lègue aux courtisans parce qu'il n'y a rien de plus variable.

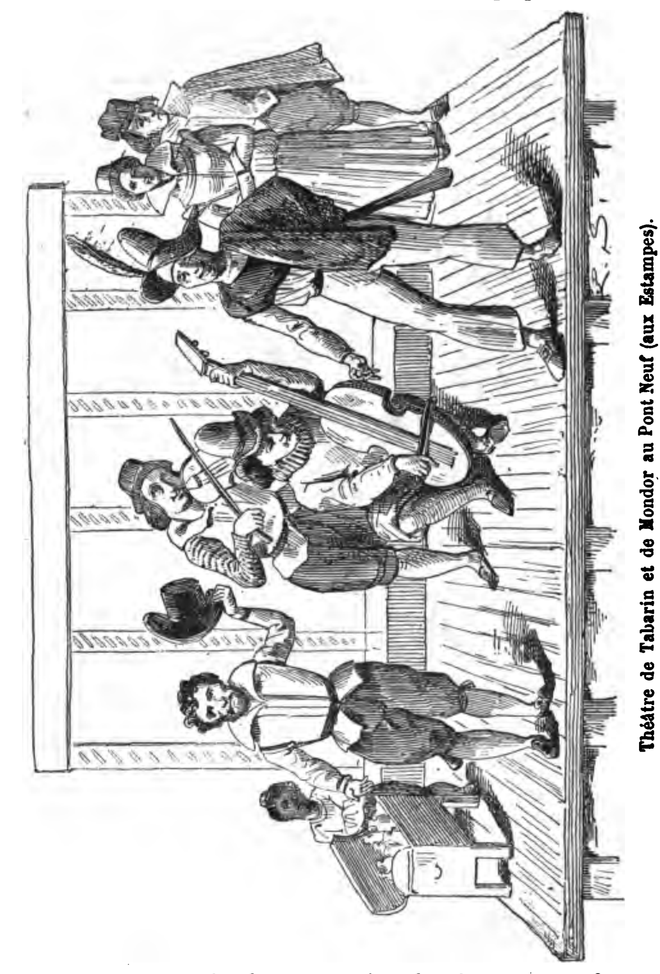
On n'entend plus parler de Tabarin à partir de 1633. Peut-être était-il mort à cette époque. Ce qui le pourrait faire penser, c'est qu'il parut, en 1634, une pièce intitulée *Rencontre de Gauthier-Garguille et de Tabarin aux enfers*. Toutefois ce ne serait pas là une raison ab-

1. La cause principale du succès de Tabarin était qu'on ne payait pas pour l'entendre. Ceux-là seuls donnaient de l'argent qui achetaient des drogues.

2. Voir le *Magasin pittoresque*, année 1874, p. 77.

3. Il existe un petit in-octavo de huit feuilles, sans date, fort rare, intitulé : *Fantaisies plaisantes et facétieuses du chapeau à Tabarin*.

solue de croire à la mort de Tabarin à l'époque indi-



Théâtre de Tabarin et de Mondor au Pont Neuf (aux Estampes).

quée. Ces pièces burlesques étaient le plus souvent des

morceaux de pure fantaisie dont les auteurs ne se piquaient nullement d'exactitude historique.

Dans tous les cas, si Tabarin n'est pas mort en 1633, il faut croire qu'il se retira des affaires pour vivre dans la retraite[1]. On a pensé parfois que devenu riche,



Jocrisse à Longchamp.

il était allé vivre dans un manoir payé de ses deniers.

1. Il est évident que la fable de La Fontaine que nous avons citée plus haut ne prouve absolument rien pour la date de la mort ou de la retraite de Tabarin. On ne saurait prétendre que le bouffon vécût encore en 1678. La mention faite par le fabuliste montre seulement combien le souvenir du célèbre bateleur était encore vivant et populaire.

Tout comme le lieutenant de la *Dame Blanche*, Jean Salomon aurait ainsi acheté un château sur ses économies. Dans les pièces citées par M. Jal, il est souvent appelé seigneur du Fréty. Convenons pourtant que cette métamorphose du charlatan du Pont Neuf paraît bien peu vraisemblable. Quelle que fût la vogue de Tabarin, il lui aurait fallu vendre terriblement d'onguent et de pommade pour arriver à mettre de côté les revenus d'un châtelain du dix-septième siècle. Et puis, n'est-il pas probable que dans son castel Tabarin eût été pris de la nostalgie des tréteaux? L'existence si somptueuse qu'on la suppose, mais singulièrement calme et tranquille d'un manoir de province, n'était point du tout son fait. Un homme habitué à vivre en plein air, à parler à la foule, à se griser de ses succès, pouvait-il se réduire à la monotonie d'un train de gentilhomme campagnard? Les documents découverts par M. Jal n'apportent pas de preuves assez solides pour appuyer une semblable assertion. Le titre



Chodruc-Duclos au Palais-Royal.

de seigneur du Fréty pouvait parfaitement n'être qu'un nom ronflant que Tabarin se donnait sur le théâtre pour faire plus d'impression sur la foule, comme la qualification de docteur dont se parait Mondor, quoiqu'il n'eût jamais été médecin. Ce sont là des titres qu'il convient de ne pas prendre au sérieux.

Tabarin n'a pas été sans doute le dernier des charlatans de foire et de place publique. Ses héritiers ont été et sont nombreux encore aujourd'hui. Tous les banquistes, les bateleurs, les vendeurs de drogues, les saltimbanques qui opèrent en costume multicolore, à grands coups de grosse caisse, sur deux tréteaux ou dans une voiture, aux foires de village, au milieu des places publiques, les bouffons grotesques, comme Jocrisse, ou sérieux comme le Chodruc-Duclos du règne de Louis-Philippe[1], peuvent se réclamer de cet illustre ancêtre. Mais on doit reconnaître que les descendants de Jean Salomon ne lui ont pas souvent emprunté la verve qui l'avait rendu si populaire.

1. Tous les hommes de la génération de 1830 ont connu ce singulier personnage surnommé le *Diogène moderne*, qui se promena vêtu de haillons, tous les jours, de quatre à dix heures en hiver et de deux heures à minuit en été, pendant seize ans, sous les galeries du Palais-Royal. Il avait été autrefois un royaliste militant, et, indigné de l'abandon où le laissait son parti, après un duel dans lequel il avait tué un La Rochejaquelein, il avait trouvé ce moyen de mettre en relief l'ingratitude de ses anciens amis.

IV

Les bouffons de ville. — Les associations de bouffons.
La Compagnie de Clèves. — La Mère Folle de Dijon.

Nous avons jusqu'ici parlé des fous domestiques attachés à la maison des princes et des grands personnages ou des bouffons populaires, qui, dans les carrefours et sur les places publiques, attiraient la foule par leurs lazzi et leurs tours burlesques sans relever d'aucune autorité, libres de leur verve et de leur fantaisie. Il nous reste à présenter rapidement au lecteur d'autres bouffons dits bouffons de ville, baladins, jongleurs, bateleurs, turlupins, farceurs, paillasses, polichinelles, ventriloques, mystificateurs, maîtres de batte, diseurs de bons mots, qui, avec approbation et charge des autorités municipales, moyennant une légère rétribution et force rasades, jouaient le rôle de bouffons en titre d'office, pour ainsi dire, des villes ou des corporations.

A Lille, la procession de l'octave de la Fête-Dieu était précédée par un fou en titre d'office, appelé le fou de la ville, qui lui payait annuellement ses gages. « Il est habillé d'une manière conforme à sa fonction, dit l'abbé d'Artigny[1], et tient une marotte dans sa main, avec la-

1. Cité par A. Canel : *Recherches historiques sur les fous des rois de France*, p. 29.

quelle il fait mille extravagances contre les spectateurs de la procession. Souvent même, il jette de l'eau au peuple.... J'ai vu cette procession plusieurs années de suite; et de mon temps le fou de la ville étoit un agent de change et banquier fort à son aise qui avoit un fils chanoine de Saint-Pierre, la principale église de la ville. Il étoit obligé de faire par lui-même les fonctions de sa charge à cette procession. Le peuple ne croiroit pas que la procession fût complète, si le fou n'y paroissoit pas avec tous ses attributs, accompagné d'un spectacle qui ne tient rien de la piété ecclésiastique.... »

Un autre prêtre, l'abbé de Valory, confirme ainsi ces renseignements sur le bouffon public de Lille : « Le fou est le premier valet de la ville. Il porte un habit singulier découpé de différentes étoffes avec des grelots et la marotte au poing : c'est son habit de cérémonie. On prétend qu'en considération de Philippe le Bon, duc de Bourgogne[1], qui avait à sa suite un valet de pareille espèce, le magistrat de Lille, pour faire sa cour au prince, habilla de la sorte son premier valet.... » — « Ce que vous dites de la personne du fou est exact, écrit le même ecclésiastique à l'abbé d'Artigny. Il étoit banquier et se nommoit Corneille. Son fils eut un canonicat en cour de Rome par résignation[2]. Il est mort en 1724. »

1. On sait que par le mariage de Philippe Ier le Hardi, duc de Bourgogne et fils du roi de France Jean le Bon, avec Marguerite, fille de Louis II de Male, toutes les Flandres, et par conséquent Lille, étaient passées, en 1386, dans les mains de la puissante maison de Bourgogne. Philippe II le Bon était le troisième de la dynastie. Il avait succédé, en 1419, à son père Jean Sans-Peur, et il laissa le duché, en 1467, à son fils Charles le Téméraire.

2. Ce qui veut dire que ce fils du bouffon de Lille reçut un bénéfice de chanoine devenu vacant par la démission du titulaire entre les mains du pape.

Il arrivait parfois qu'une ville, sans avoir un bouffon en titre d'office en quelque sorte permanent, payait pour certaines cérémonies un personnage grotesque chargé d'égayer la représentation à la plus grande satisfaction des spectateurs. Ainsi, dans la ville de Dieppe, aux *mitouries de la mi-août*, solennité annuelle instituée en



Un bouffon.

l'église Saint-Jacques pour perpétuer le souvenir de la défaite des Anglais forcés dans leurs retranchements devant la ville, le 14 août 1443, la fête, qui se mêlait aux cérémonies religieuses de l'Assomption, était animée par les ébats d'un bouffon que le peuple nommait *Grimpesulais*, et dont le nom changé en *Gringalet* est resté jusqu'à nos jours et servait encore naguère à

désigner un célèbre paillasse de Rouen. Ce personnage essentiel de la fête dieppoise se livrait à mille pasquinades, tantôt contrefaisant le mort, tantôt ressuscitant, et adressant de burlesques apostrophes à Dieu, à la Vierge, aux Saints, ce qui causait d'incroyables transports au sein de la multitude. Les mitouries ne furent interdites qu'en 1647[1].

Au reste, cette habitude de donner à un fou choisi pour la circonstance le rôle important dans les fêtes populaires, subsiste encore de nos jours dans certains cantons de la Belgique et du Luxembourg. Au jour de la kermesse ou de la fête patronale du village, les jeunes gens désignent entre eux un bouffon qui est chargé de faire mille extravagances et de fournir matière à la gaieté locale par ses inventions burlesques.

Cette mode des bouffons de ville a été particulièrement en honneur en Allemagne. Le *Possenreisser* (auteur de farces), le *Pritschenmeister* (maître de batte), le *Spruchsprecher* (diseur de bons mots), étaient l'ornement obligé de toutes les fêtes municipales et de toutes les réjouissances privées. Ils assistaient en effet aux noces des gens du commun, où, pour un peu de menue monnaie et quelques verres de vin, ils divertissaient les convives. Quand le fiancé et les invités étaient installés à table, le *Spruchsprecher* entrait en fonction. Décemment vêtu, un manteau sur les épaules, la poitrine couverte de médailles d'argent frappées en l'honneur des diverses corporations, le bouffon tenait à la main un bâton richement façonné auquel étaient attachées des pièces de monnaie. Après l'avoir agité pour commander le silence, il adressait quelques félicitations à l'assemblée. Puis il

1. Voir A. Canel, *op. cit.*, p. 31.

souhaitait aux jeunes époux tous les bonheurs possibles, et en un discours rimé il célébrait, comme autrefois Simonide[1], leur personne, leur famille, leur profession. Une fois l'épithalame terminé, chaque convive avait le droit de proposer au poète quelque sujet d'improvisation. D'ordinaire ces sujets étaient choisis de telle sorte que le *Spruchsprecher* pût y trouver matière à des traits mordants ou acérés dirigés contre les convives eux-mêmes. Jeunes et vieux prenaient grand plaisir à ces jeux d'esprit. Quand la séance était terminée, le bouffon faisait circuler une petite tasse d'argent où chacun déposait son offrande.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, il y eut des bouffons de ce genre à Nuremberg. Un des plus fameux fut Guillaume Weber. Il savait par cœur presque tous les écrivains de l'antiquité traduits en allemand. Aussi, à chaque sujet qui lui était proposé, il trouvait dans sa mémoire assez de réminiscences poétiques pour improviser un long morceau avec des citations ou des centons[2] d'auteurs anciens. On raconte que trois jeunes ouvriers, qui avaient été à une noce victimes de ses plaisanteries, voulurent se venger. Ils l'attendirent la nuit, à la sortie d'un cabaret, le saisirent, le jetèrent dans le Fischbach (petite rivière qui traverse une partie de Nuremberg),

1. Simonide était un poète lyrique du cinquième siècle avant notre ère qui, dit-on, chantait moyennant finance la gloire des vainqueurs aux grands jeux de la Grèce. Quand les athlètes ou les coureurs étaient gens obscurs, Simonide passait rapidement sur eux, et, par une transition habile, amenait, par exemple, l'éloge de Castor et de Pollux, ses dieux favoris. On connaît la jolie fable de La Fontaine, *Simonide préservé par les dieux* (livre I, fable 14).

2. On appelle en général *centon* une pièce de vers composée entièrement de morceaux empruntés à des écrivains étrangers, surtout aux anciens.

et prirent la fuite en le laissant se débattre au milieu de l'eau. Weber, gros et replet, eut grand'peine à sortir de la rivière qui coule encaissée entre deux quais. Il s'en tira cependant, secoua ses vêtements, leva les yeux au ciel, et, même en cet instant difficile, fidèle à sa manie poétique, il commença en vers l'improvisation suivante :

« Seigneur, mon Dieu, juge équitable, toi qui, même la nuit, connais tous les visages, je t'en supplie pour l'amour de moi, dis-moi quels sont les garnements qui m'ont jeté dans le Fischbach, afin que je puisse les dénoncer à l'autorité. Je ne reprendrai ma gaieté et mes chansons joyeuses que quand je leur aurai rompu les os. »

L'histoire ne dit pas si Guillaume Weber vit son vœu exaucé.

De même que les villes, les corporations avaient chacune leur bouffon qui, dans les grandes cérémonies, les circonstances solennelles, aux jours de fête de la communauté, à la réception des nouveaux maîtres, jetait au vent et à la foule les éclatantes fusées de sa verve railleuse et de son intarissable gaieté.

Souvent ce n'était pas un seul bouffon qui était chargé ou qui se chargeait au nom de la ville ou de la corporation d'ajouter un divertissement de plus aux réjouissances populaires. Il y avait des associations, des compagnies de bouffons volontaires qui, à des dates fixées par avance, organisaient des processions, des représentations ou des parades, à la plus grande joie de leurs concitoyens.

Ces gais disciples de Momus appartenaient aux meilleures familles de la ville et parfois même à la noblesse. C'était librement qu'ils s'enrégimentaient

dans la bande des porteurs de marotte. Ils sacrifiaient à la folie, comme Anaxagore sacrifiait aux Grâces, de temps en temps, quand revenaient certains anniversaires ou certaines fêtes particulières ou publiques. Parmi les plus fameuses de ces associations on peut citer la *facétieuse compagnie des Cornards*, à Évreux, les *Chevaliers de l'Ordre des Fous*, à Clèves, et surtout la *Compagnie de la Mère Folle*, à Dijon.

Les *Cornards* ou *Conards*, dont le chef portait le titre d'abbé, *abbas Conardorum*, étaient des chansonniers, des diseurs de bons mots, qui se réunissaient pour rire et donner libre carrière à leur verve normande à propos des événements de l'année pouvant, dans cette petite ville, prêter à la satire ou à la médisance. Les recueils de leurs plaisanteries, qu'on appelait *facetiæ Conardorum*, étaient célèbres dans toute la contrée. Les Cornards avaient droit de juridiction à Évreux, pendant la durée de leurs fêtes, et cela, par arrêt formel du Parlement de Paris, confirmé par un arrêt du Parlement de Rouen. En ces jours de liesse, l'abbé des Cornards était promené par toutes les rues de la ville et par tous les villages de la banlieue, monté sur un âne et vêtu d'un costume grotesque, avec accompagnement de chants burlesques mêlés en général de français et de mauvais latin, comme celui-ci, par exemple [1] :

De asino bono nostro
Meliori et optimo
Debemus faire fête.
En revenant de Gravinariâ [2]

1. Voir du Tilliot, *Mémoire sur la fête des Fous*, IIe partie, p. 44, sqq.
2. Gravigny, bourg aux environs d'Évreux, par le faubourg Saint-Léger.

Un gros chardon reperit in vià :
Il lui coupa la tête.
Vir monachus in mense Julio
Egressus est e monasterio :
C'est dom de la Bucaille, etc., etc.,

Cette association finit comme beaucoup d'autres du même genre. La licence alla toujours en augmentant dans les réunions des Cornards. De la bouffonnerie grossière on passa à l'impiété, de l'impiété aux débauches insolentes et scandaleuses; et la compagnie fut, croit-on, abolie par Paul de Capranie, nommé évêque d'Évreux en 1420.

A Rouen existait aussi une confrérie de Cornards appelés *Coqueluchiers*, sans doute à cause du capuchon ou coqueluchon de la folie dont ils se coiffaient. Les Coqueluchiers se réunissaient à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. Mais, « parce qu'on s'amusait à les regarder plutôt qu'à prier Dieu, cela fut réservé pour les Jours Gras, » dit Taillepied, dans son *Recueil des antiquités et singularités de la ville de Rouen*. (Rouen, in-8°, 1587.)

Au reste, des associations semblables existaient dans presque toutes les villes du Nord, et parcouraient les rues pendant les fêtes populaires : à Lille, pendant la *fête de l'Épinette* et celle de la *Principauté des Fous*, à Douai, pendant la *fête aux Anes* et celle du *Grand-Gayant*, à Bouchain, pendant la *fête du Prévôt des Étourdis*, à Valenciennes, pendant la *fête de Plaisance*, etc.

Les *Chevaliers de l'Ordre des Fous*, à Clèves, vécurent plus longtemps et, suivant toute apparence, donnèrent naissance à la *Compagnie de la Mère Folle* ou *Infanterie dijonnaise*, la plus célèbre de toutes ces associations.

L'Ordre des Fous fut fondé à Clèves, en l'année 1381,

le jour de saint Cunebert, par Adolphe, comte de Clèves, et trente-cinq seigneurs, ses amis. La charte d'institution, revêtue des trente-six sceaux des signataires, existait encore en original dans les archives de Clèves, à la fin du siècle dernier. Tous les sceaux étaient en cire verte, sauf celui du comte Adolphe, qui était en cire rouge. Les membres de la société s'assemblaient au temps des vendanges, le premier ou le second dimanche d'octobre, dans un local particulièrement affecté à cette réunion, et ne se séparaient que le dimanche suivant. Ils mangeaient ensemble, tenaient cour plénière et se divertissaient, après avoir élu un roi et six conseillers pour présider à la fête. Le mardi matin, tous les sociétaires en corps allaient à la cathédrale prier pour l'âme de ceux qui étaient morts pendant l'année. Le vendredi, les membres de la compagnie qui n'étaient point d'accord entre eux ou qui avaient eu quelque querelle, étaient tenus de se présenter avant le lever du soleil devant le roi et ses conseillers et de se réconcilier avant la fin de la journée. Il est inutile d'ajouter que nul ne pouvait manquer à cette réunion annuelle. Les seules excuses admises étaient la maladie dûment constatée ou un voyage à six journées au moins de distance de Clèves.



Chevalier de l'Ordre des Fous, à Clèves.

Quiconque était absent sans motif légitime était condamné à une amende de trois livres tournois[1], payée aux pauvres en l'honneur de Dieu.

Comme insigne distinctif de l'Ordre, les membres de la société portaient brodé sur le manteau un fou dont le bonnet moitié rouge et moitié argent était orné de grelots. Ce fou tenait à la main un plat en vermeil garni de fruits. Tout sociétaire qui ne portait pas journellement le fou brodé sur son manteau était frappé de l'amende infligée aux absents.

On peut conclure des détails qui précèdent que l'Ordre n'était pas à proprement parler une réunion de bouffons, mais plutôt une sorte d'association amicale et fraternelle où tous les rangs étaient mêlés et confondus. Sans doute les associés se divertissaient ensemble, mais ils ne se donnaient pas en spectacle au public. Ce qu'ils recherchaient surtout dans ces réunions, c'était l'entière liberté qui en était la seule règle et la seule loi. Là, point de distinction de titre ou de classe, point de préséance, point de contrainte d'aucune sorte. On échappait pour quelques jours à l'uniformité de la vie quotidienne. L'égalité la plus parfaite régnait dans ces assemblées où les membres de la compagnie, à table, *inter pocula*, se laissaient aller à l'expansion, qui est si naturelle à l'homme, quand il n'est pas bridé et retenu par les convenances sociales, et à tous les entraînements de la fantaisie la plus libre et la plus désordonnée.

1. *Tournois* se disait de la monnaie qui se frappait à Tours, et qui était plus faible d'un cinquième que celle qui se frappait à Paris. Il s'est dit ensuite des livres valant vingt sous, à la différence des livres parisis qui en valaient vingt-cinq, et des sous valant douze deniers, à la différence des sous parisis qui en valaient quinze.

C'est de cet Ordre des Chevaliers de Clèves que la Mère Folle de Dijon a très probablement tiré son origine. La compagnie bourguignonne était déjà constituée sous Philippe II le Bon, qui régna de 1419 à 1467. Elle fut sans doute fondée par Engelbert de Clèves, gouverneur du duché de Bourgogne, descendant du comte Adolphe dont nous avons trouvé le nom à la nais-





La Mère Folle de Dijon, sculpture sur bois.



Marotte de la Mère Folle.

sance des Fous de Clèves. Au reste, les relations entre les princes de Clèves et les ducs de Bourgogne sont nombreuses au moyen âge et suffisent à expliquer la création à Dijon d'une compagnie semblable à l'Ordre des Fous.

L'association appelée Mère Folle était composée de plus de cinq cents personnes de toute qualité : officiers du Parlement, de la Chambre des Comptes, avocats,

procureurs, bourgeois, marchands, etc. Le nombre des adhérents aurait pu être encore plus considérable, car la devise de la Compagnie était: *Stultorum numerus est infinitus* (Le nombre des fous est infini). Aux jours de grande fête, aux mariages ou aux anniversaires de la naissance des princes, dans les cérémonies les plus importantes, tous les associés se montraient vêtus d'une robe de soie tricolore, verte, rouge et jaune, tissée d'or et d'argent, coiffés d'un bonnet de même couleur à deux pointes ou deux cornes avec des sonnettes, et tenant en main une marotte ornée de la tête d'un fou. Ils s'avançaient à cheval à travers les rues, avec l'obligation de ne parler qu'en vers. Le but de la société était la joie et le plaisir. « La ville de Dijon, dit le P. Ménestrier, un des plus savants hommes du



Bâton de la Compagnie de la Mère Folle.

dix-septième siècle[1], pays de vendanges et de vignerons, a vu longtemps des spectacles appelés *Mère-Folie*. Ces spectacles se faisaient tous les ans, au temps du Carnaval ; et les personnes de qualité, déguisées en vignerons, chantaient sur des chariots des chansons et des satires, qui étaient comme la censure publique des mœurs de ce temps-là. C'est de ces chariots à chansons et à satires que vient le proverbe latin des chariots d'injures, *Plaustra injuriarum*. »

L'existence de la Compagnie fut confirmée par un mandement en vers de Philippe le Bon, en date du vendredi 27 décembre 1454, et dont voici un extrait :

« Phelippes, par la grâce de Dieu
Duc de Bourgogne, ce bon lieu,
De Lothier, Brabant et Limbourg,
Tenant à bon droit Luxembourg,
Comte de Flandre et d'Artois,
Et de Bourgogne qui sont trois,
Palatin de Hainaut, Hollande,
Et de Namur, et de Zélande,
Marquis du saint Impérial,
Seigneur de Frise, ce fort val,
De Salins, et puis de Malines,
Et d'autres terres près voisines,
. . . .
Voileons, consentons, ordonnons,
Pour nous et pour nos successeurs,
Des lieux ci-dessus dits seigneurs,
Que cette feste célébrée[2]
Soit à jamais un jour l'année,
Le premier du mois de janvier;
Et que joyeux Fous sans dangier

1. Dans son livre intitulé : *Des représentations en Musique ancienne et moderne*, Paris, in-12, 1687, p. 52.
2. *Des joyeux fous la noble fête*, dit un vers précédent.

De l'habit de notre chapelle
Fassent la fête bonne et belle,
Sans outrage ou dérision;
Et n'y soit contradiction
Mise par aucun des plus saiges;
Mais la feront les fous volaiges
Doucement, tant qu'argent leur dure,
Un jour ou deux. . . . . . »

L'association fut confirmée de nouveau en 1482 par Jean d'Amboise, évêque et duc de Langres, pair de France, lieutenant en Bourgogne, et par le sire de Baudricourt, lieutenant audit lieu.

La Compagnie était composée d'infanterie. Elle s'assemblait sur la convocation du *Procureur fiscal* ou *Fiscal vert*. Elle était commandée par celui des sociétaires qui s'était fait le plus remarquer par sa bonne mine, ses belles manières et sa probité. La société tout entière le choisissait, et on l'appelait la *Mère Folle*. Il avait une cour comme un souverain, une garde suisse, des gardes à cheval, des officiers de justice et des officiers de sa maison, un chancelier, un grand écuyer, en un mot, tout l'entourage de la royauté. Les titulaires de ces charges se distinguaient les uns des autres par la différence du costume. Ajoutons que la Mère Folle rendait même des jugements exécutoires, sauf appel au Parlement de Dijon. Un arrêt de cette cour, en date du 6 février 1579, ratifie un jugement de la Mère Folle.

L'organisation de la Compagnie était toute militaire. Elle avait un étendard sur lequel étaient peintes des têtes de fous sans nombre avec des chaperons à bandes d'or et la devise : *Stultorum numerus est infinitus*. Outre l'étendard, la Mère Folle avait encore un drapeau à deux flammes tricolores, rouges, vertes et jaunes, de

la même grandeur que celui des ducs de Bourgogne.



Étendard de la Compagnie de la Mère Folle.

Au milieu de ce drapeau, une femme était représentée assise, vêtue aussi de rouge, de vert et de jaune, avec

une marotte à tête de fou dans la main, et sur la tête un chaperon à deux cornes, avec une infinité de petits fous coiffés de même qui sortaient de dessous sa robe.

Quand les membres de l'Infanterie dijonnaise se réunissaient pour banqueter, chacun apportait son plat. Cinquante suisses, pris parmi les plus riches

COMBIEN DE CURIEUX EMPRESSÉS A ME VOIR
POURRAIENT EN ME VOYANT SE PASSER DE MIROIR.



La Mère Folle.

artisans de la ville, montaient la garde à la porte de la salle, et, quand la Mère Folle sortait, l'accompagnaient à pied, hormis le colonel, qui était à cheval.

Dans les occasions solennelles, la Compagnie parcourait la ville avec de grands chariots peints, traînés par six chevaux, couverts de housses aux trois couleurs.

Le cocher et le postillon étaient vêtus de même. Ces



Chariot de la Mère Folle à Dijon, d'après Du Tilliot.

chariots défilaient par les plus belles rues. Quatre

hérauts marchaient en tête devant le capitaine des gardes. Puis venaient les chariots, puis la Mère Folle sur une haquenée blanche, précédée de deux autres hérauts. Les dames d'atour paraissaient ensuite, puis à la file six pages, douze laquais, un enseigne, soixante officiers, les écuyers, les fauconniers, les grands veneurs et d'autres dignitaires. A la fin, le guidon suivi de cinquante cavaliers, le Fiscal vert et les Suisses fermaient la marche. Le cortège s'arrêtait devant le logis du gouverneur, puis devant la maison du premier président du Parlement, enfin devant celle du maire, et à chaque arrêt, un personnage désigné à cet effet récitait une pièce de vers.

Quand quelque événement considérable, joyeux ou dramatique, se produisait à Dijon, un mariage bizarre, un larcin, un meurtre, un rapt, aussitôt les chariots sortaient, l'Infanterie était sur pied au grand complet. Quelques personnes se déguisaient de façon à figurer la scène qui avait mis la ville en émoi, et la Compagnie se mettait en marche par les rues.

Par exemple, dans le *Récit de ce qui s'est passé en la cité de Dijon pour l'heureuse naissance de Louis XIV en* 1638, on lit les détails suivants : « L'Infanterie dijonnoise que la douceur de la paix a longtemps élevée dans une honnête licence à une récréation publique, parut dès lors dans son lustre, et étoit composée de plus de quatre cents hommes à cheval, masqués, en habits de diverses couleurs, et firent entendre des rimes bourguignonnes sur le sujet de cette heureuse naissance[1]. »

Les plus grands personnages tenaient à honneur

1. Du Tilliot : *Mémoire sur la fête des Fous*, II[e] partie, p. 66.

d'être admis dans l'Infanterie dijonnaise. Du Tilliot, à la fin de son travail intitulé : *Mémoire sur la fête des Fous*, où il parle en détail de la Mère Folle, indique parmi les associés Henri de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang, reçu en 1626[1] ; le comte d'Harcourt, un des généraux les plus distingués du règne de Louis XIII, qui battit maintes fois les Espagnols; reçu en 1629; De la Rivière, évêque-duc de Langres; Jean de Vandenesse, ancien surintendant de la maison de Charles-Quint, qui, en 1560, se retira en Bourgogne, où il mourut dans un âge avancé[2].

Quand quelque personnage demandait à faire partie de l'association, le Fiscal vert lui faisait des questions en rimes. Le récipiendaire, debout devant la Mère Folle et les principaux officiers de l'Infanterie, devait répondre en rimes et avec ingénuité; sinon la réception était différée. Si l'on décidait d'accueillir le postulant, on lui plaçait sur la tête un chaperon tricolore, et on lui délivrait des lettres patentes sur parchemin en lettres de trois couleurs, avec un sceau en cire également en trois couleurs. Le diplôme était rédigé en termes burlesques, comme celui de M. de la Rivière, dont voici le texte :

« Les superlatifs et mirelifiques lopinans de l'Infanterie dijonnoise, nourrissons d'Apollo et des Muses, enfants légitimes du vénérable père Bontemps, à tous fous, archifous, lunatiques, éventés, poëtes par nature, par bécarre et par bémol, almanachs vieux et nouveaux, présents, absents et à venir, pistolles, ducats, portugaises, jacobus[3], écus et autres triquedondaines, sça-

1. C'est le père du grand Condé.
2. Voir Du Tilliot, *op. cit.*, p. 68, sqq.
3. Monnaies d'or de Portugal et d'Angleterre.

voir faisons que haut et puissant seigneur de la Rivière, évêque-duc et pair de Langres, ayant eu désir de se trouver en l'assemblée de nos goguelus et aimables enfants de l'Infanterie dijonnoise, et le reconnoissant capable de porter le chaperon de trois couleurs et la marotte de sage folie, pour avoir en eux toutes les allégresses de mâchoires, finesses, galantises, hardiesse, suffisance et expérience des dents qui pourroient être requises à un mignon de cabaret, auroit aussi reçu et couvert sa caboche dudit chaperon, pris en main la célèbre marotte et protesté d'observer et soutenir ladite folie à toute fin, voulant à ce sujet être empaqueté et inscrit au nombre des enfants de notre très-redoutable dame et mère, attendu la qualité d'homme que porte ledit seigneur, laquelle est toujours accompagnée de folie. A ces causes, nous avons pris l'avis de notre dite dame et mère, et avons par ces présentes *hurelu, berelu,* reçu et impatronisé, recevons et impatronisons ledit seigneur de la Rivière en ladite Infanterie, de sorte qu'il y demeure et soit incorporé au cabinet de l'inteste, tant que folie durera, pour y exercer telle charge qu'il jugera être méritée par son instinct naturel aux honneurs, privilèges, prérogatives, prééminences, autorité, puissance et naissance, que le ciel lui a donnés avec pouvoir de courir par tout le monde, y vouloir exercer les actions de folie, et y ajouter ou diminuer, si besoin est, le tout aux gages dus à Sa Grandeur, assignés sur la défaite et ruine des ennemis de la France, desquels lui permettons de se payer par ses mains aux espèces qu'il trouvera de mise; car ainsi il est désiré et souhaité. Donné à Dijon. »

Lorsqu'un étranger avait fait tort à la Compagnie ou à quelqu'un de ses membres, il était cité par-devant

la Mère Folle et condamné à boire plusieurs verres d'eau ou à subir tout autre châtiment burlesque, et aussi à payer une amende. S'il refusait de se soumettre, les gardes de la Mère Folle s'établissaient chez lui et se faisaient régaler à ses frais par le traiteur voisin.

L'Infanterie dijonnaise jouit longtemps d'une grande vogue. Non seulement elle fit les beaux jours des fêtes de Dijon, mais encore elle fonda des associations semblables dans d'autres villes de Bourgogne, comme à Chalon, où l'on trouve une société de *Gaillardons*. Mais on comprend qu'il était fort difficile que des divertissements de ce genre n'arrivassent point au bout d'un temps plus ou moins long à dépasser la mesure et à engendrer des abus. Il était inévitable que tôt ou tard la Mère Folle se laissât parfois entraîner au delà des bornes de la raillerie permise. La Compagnie dégénéra en effet. Elle se permit des impertinences graves, et une partie du public se tourna contre elle.

La société des *Gaillardons* de Chalon fut frappée la première, le 31 janvier 1626. « Le 31 janvier 1626 a été homologuée la délibération de la Chambre de ville de Châlon, contenant défense aux habitants de ladite ville de faire aucunes assemblées en public ou en secret sous les noms de Mère-Folie ou Gaillardons, marcher en troupe à pied ou à cheval, en masque et sans masque, réciter ni chanter vers, satire, prose, dialogue, ou autres choses semblables; et a ladite Cour ordonné aux pères à ce qu'il n'y soit contrevenu par leurs enfants et domestiques, à peine d'être procédé contre eux, ainsi qu'il appartiendra, et que l'information commencée contre eux pour ce regard sera parachevée. »

1. Voir Du Tilliot, *op. cit.*, p. 110.

Il est vrai que quelques jours après, cette interdiction fut levée sur la demande des jeunes gens de la ville. « Le 18 février (1626), sur la requête présentée par la jeunesse de Châlon, il fut fait arrêt par lequel lesdites défenses ont été levées, et permis à cette jeunesse de s'assembler sous le nom de Gaillardons, marcher par ladite ville de Châlon et faire toutes sortes de récréations sans bruit ni scandale, avec la permission du magistrat, auquel ils seront tenus de représenter les vers qu'ils composeront avant que de les réciter en public, pour ôter tout sujet de plainte, et à la charge de n'user de cette liberté, sinon au temps que les récréations sont permises à un chacun. »

Mais ce n'était là qu'un répit de courte durée laissé aux sociétés joyeuses du pays bourguignon. Quatre ans plus tard, la Mère Folle elle-même fut abolie, sous des peines sévères, par un édit royal en date du 21 juin 1630 :

« Par édit donné à Lyon, le 21 juin 1630, vérifié et enregistré[1] à la Cour, le 5 juillet suivant, il est dit : « Considérant aussi les plaintes qui nous ont été faites de la coutume scandaleuse observée en ladite ville de Dijon, d'une assemblée d'Infanterie et Mère-Folie, qui est vraiment une *mère* et pure folie[2], des désordres et des débauches qu'elle a produits et produit encore ordi-

1. On sait qu'un édit royal, pour être exécutoire, devait être examiné par les cours de Parlement et copié sur leurs registres. Elles avaient la faculté de présenter des observations sur l'édit mais sans avoir aucun moyen d'obliger le roi à tenir compte de ces observations. C'était ce qu'on appelait les droits de *vérification*, *d'enregistrement* et de *remontrance*.

2. Le grave rédacteur de cet arrêt s'est ici permis un véritable calembour. Il a pris le mot *mère* dans le sens du latin *merus*, pur. C'était bien le cas de dérider pour une fois la majesté de la justice.

nairement contre les bonnes mœurs, repos et tranquillité de la ville avec mauvais exemples. Voulant déraciner ce mal et empêcher qu'il ne renaisse si vite à l'avenir, nous avons de notre pleine puissance et autorité royale, abrogé, révoqué et aboli, et par ces présentes signées de notre main, abrogeons, révoquons et abolissons ladite compagnie d'Infanterie et Mère-Folie, défendons à tous nos sujets de ladite ville et autres de s'assembler cy-après, s'enroller et s'associer sous le nom d'Infanterie ou Mère-Folie, ni faire ensemble festins pour ce sujet, à peine d'être déclarés indignes de toutes charges de ville, dont dès à présent nous les avons déclarés indignes et incapables d'y être jamais appelés, et outre ce, à peine d'être punis comme perturbateurs du repos public[1]. »

Pourtant l'Infanterie se réunit encore, comme nous l'avons vu plus haut en 1638, à la naissance de Louis XIV. Mais il lui fallut une autorisation spéciale du gouverneur, autorisation qui fut accordée encore en quelques autres circonstances, mais toujours par exception. En réalité la Mère Folle avait vécu. La belle humeur libre et franche du pays de Bourgogne ne périt point pour cela cependant. Elle est dans le sang de cette forte race. Les noëls, les odes, les épigrammes des deux Piron[2] et de leurs disciples en gauloiserie l'auraient ravivée, si elle avait pu s'éteindre en même temps que cessait

1. Du Tilliot, *op. cit.*, p. 111.

2. Aimé Piron et Alexis Piron, le père et le fils, le premier apothicaire et poète, le second poète et avocat, sont célèbres, le dernier surtout, par leur esprit infiniment plaisant et salé qui donne l'idée la plus exacte du libre et franc génie de la *Bourgogne bourguignonnante*. Alexis ne put être de l'Académie, bien qu'il y eût été reçu en 1753, Louis XV ayant refusé de sanctionner son élection.

d'exister l'Infanterie dijonnaise. Mais avec la Mère Folle disparurent ces associations de bouffons volontaires, élevées à la hauteur de véritables institutions locales, pourvues d'une organisation régulière et fonctionnant durant des siècles entiers, pendant lesquels elles avaient été la joie de leurs cités.



D'après Callot.

CONCLUSION.

Ce petit livre est terminé. Pouvons-nous dire qu'il soit fini ? Non certes. Il n'a aucune prétention, et encore moins que toute autre, celle d'avoir épuisé la matière. Si l'on y songe, quel sujet que celui-là, *les Bouffons !* Ce n'est rien moins qu'une histoire et en quelque sorte une philosophie du rire à travers les siècles qu'il faudrait écrire pour pouvoir se flatter d'être à la hauteur d'un pareil titre. On nous excusera de ne pas l'avoir essayé. Nous avons voulu simplement indiquer d'un trait rapide la silhouette de quelques-uns de ceux qui se sont donné pour tâche de faire rire soit leurs maîtres, soit le public, et qui ont pensé, comme Rabelais, que « mieux est de ris que de larmes escripre, parce que rire est le propre de l'homme ». Tous, bouffons domestiques, bouffons de cour ou bouffons populaires, ont compris, comme l'immortel auteur du *Pantagruel*, que la gaieté est nécessaire à notre pauvre humanité, et se sont appliqués à la faire naître autour d'eux. Pour ce service, ils ont bien mérité de leurs contemporains. Grâce à eux, depuis que le monde existe, le rire, dont Buffon a

dit qu'il était le signe particulier de l'espèce humaine, n'a cessé de retentir en éclats sonores sur notre planète. Nous reprochera-t-on d'avoir vu surtout des rieurs dans ces personnages? Sans doute certains ont profité de leur fortune ou de la faveur que leur accordait le prince pour lui faire entendre et accepter quelquefois la vérité; mais on reconnaîtra avec nous qu'ils sont fort rares les bouffons qui se sont posés en réformateurs, en redresseurs de torts et d'abus, en protecteurs du faible et de l'opprimé. Des préoccupations aussi élevées et aussi généreuses échappaient à la plupart d'entre eux, pour ne pas dire à tous. Leur lot dans l'histoire est plus modeste. Il n'est pourtant pas, tant s'en faut, à dédaigner. N'est-ce donc rien que d'arracher l'homme pour un instant à la pensée de ses misères, de sa faiblesse, de son néant, de le distraire de cet attristant spectacle, de le divertir, de lui rendre le courage avec la joie et la belle humeur ? Les bouffons de tout ordre et de toute origine ont été parmi les auteurs de ce bienfait. Par eux s'est perpétué à travers les âges le don heureux du rire. Par eux les générations humaines, qui ont fait leur temps ici-bas, se sont transmis de l'une à l'autre le flambeau de la gaieté. C'est là leur gloire : elle leur suffit.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE

BOUFFONS DOMESTIQUES ET BOUFFONS DE COUR.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

LIVRE II

BOUFFONS POPULAIRES ET BOUFFONS DE VILLE.
ASSOCIATIONS DE BOUFFONS.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

6881. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

